

Heures locales/Radio-Télévision

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15076 – 7 F

– DIMANCHE 18 – LUNDI 19 JUILLET 1993

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Yasser Arafat en question

L'OLP et son chef traversent une mauvaise passe. Non seulement la centrale palestinienne affronte, ces temps-ci, des difficultés financières inhabituelles, mais, en outre, Yasser Arafat est désormais en butte aux critiques à peine dissimulées d'une partie de ses troupes. Elles lui reprochent d'une part de pratiquer des méthodes peu *démocratiques, d'autre part de* n'avoir rien obtenu des négociations de paix engagées avec Israël, voilà bientôt deux ans.

Que le comité central du Fath ait réclamé des réformes le mois dernier, passe encore. Que les principales organisations de l'opposition palestinienne aient fait chorus, c'est leur rôle. Mais aujourd'hui il y a plus grave. Le vieux «sage» de Gaza, Haïdar Abdel Chafi, chef de la délégation aux pourparlers bilatéraux de Washington, réclame une direction collégiale pour l'OLP. Faute de quoi, prédit-il sombrement, «*nous allons commencer à nous entre-déchirer*». «Je ne vois pas, ajoute-t-il, comment les choses pourraient continuer si Arafat détient seul le pouvoir de décision.»

CE n'est certes pas la première fois que le leader palestinien est mis en cause par les siens. Son autoritarisme – au demeurant bien réel – a souvent *été dénoncé* par le passé, en *privé comme dans différentes* instances du Fath ou de l'OLP. En habile stratège, il avait cependant toujours réussi à refaire l'unité autour de lui.

Aujourd'hui, et pour la première fois, les critiques publiques émanent d'un leader modéré, fort respecté dans les territoires occupés et non plus seulement des responsables de l'«extérieur» – des hommes qui sont loin d'être toujours au-dessus de tout soupçon et dont les reproches expriment souvent des querelles de clans. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si leurs *voix se font entendre de plus en* plus fort depuis la crise du Golfe, c'est-à-dire depuis que les riches monarchies pétrolières arabes ont cessé de financer l'OLP pour la «punir» de son attitude favorable à l'Irak.

Ces représailles financières affectent aussi, dans leur vie quotidienne, les dizaines de milliers de «Palestiniens de l'intérieur» qui émargeaient au budget de la centrale. Leur désarroi les rend d'autant plus vulnérables à la surenchère des mouvements fondamentalistes hostiles au processus de paix, une surenchère qui se nourrit de l'immobilisme diplomatique actuel.

IRONIE de l'Histoire : cette pluie de griefs – des *femmes viennent de manifester* à Damas pour protester contre l'arrêt des aides versées par l'OLP – arrive au moment précis où Israël semble avoir, sans l'avouer tout à fait, engagé des négociations secrètes avec la *centrale palestinienne, indispen*sable garante de tout futur accord de paix.

M. Arafat a eu certes le mérite, que ses détracteurs d'aujourd'hui lui reconnaissaient *alors, d'engager les Palestiniens* dans les pourparlers de paix avec Israël. S'il veut survivre longtemps à son poste, il lui faudra sans doute promouvoir un aggiornamento au sein d'un mouvement dont il vante souvent les vertus démocratiques sans beaucoup les pratiquer.

M0146 - 0718 0 - 7,00 F



Après des mois de tension dans la région de Maslenica

Les Croates et les Serbes ont signé un accord sur l'accès à la Dalmatie

La tension est retombée vendredi 16 juillet en Croatie, après l'accord intervenu entre Serbes et Croates sur la réouverture du pont de Maslenica et de l'aéroport de Zadar-Zemunic. Les présidents serbe Slobodan Milosevic et croate Franjo Tudjman devaient rencontrer, samedi à Genève, les médiateurs David Owen et Thorvald Stoltenberg. Ceux-ci espèrent pouvoir réunir au plus tôt toutes les parties du conflit bosniaque, dont le président Alija Izetbegovic. Les forces musulmanes ont poursuivi, vendredi, leur offensive au sud de Mostar, dans la région de Capljina, à une quinzaine de kilomètres de la frontière croate.

Le «coup de dés» de Franjo Tudjman

ZAGREB

de nos envoyés spéciaux

Serbes et Croates ont signé un accord qui doit permettre, pour la première fois depuis près de deux ans, le rétablissement, dimanche 18 juillet, des liaisons routières entre le nord et le sud de la Croatie par le pont de Maslenica. Aux termes de cet accord, la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) doit prendre le contrôle, d'ici quinze jours, de cette zone de Croatie longtemps occupée par les forces serbes. La région avait été reconquise en janvier dernier par l'armée croate, qui devra s'en retirer.

C'était «*un coup de dés*», il a réussi. C'est ainsi que l'on définissait vendredi à la présidence croate la tactique de Zagreb dans «l'affaire» de Maslenica. Un coup de poker qui, reconnaît-on dans l'entourage du président Franjo Tudjman, aurait pu mener à une nouvelle guerre entre les Croates et les Serbes de Krajina (Croatie). En début d'après-midi vendredi, on était au bord du conflit ouvert : les obus serbes continuaient de s'abattre sur la côte dalmate, le *Conseil de sécurité venait de* mettre en garde la Croatie contre les risques qu'elle prenait à vouloir, à tout prix, de façon «*unilatérale*», rouvrir la route de la Dalmatie.

A cet avertissement de l'ONU, la présidence croate avait répondu en confirmant simplement que le pont de Maslenica et l'aéroport de Zadar-Zemunik seraient réouverts dimanche, «*comme prévu*». Pour souligner la réalité de ses intentions, le président Tudjman avait fait savoir qu'il irait, en personne, inaugurer le pont provisoire permettant de *rétablir la circulation entre le* nord de la Croatie et le sud ainsi qu'avec les territoires contrôlés par les Croates de Bosnie. De plus, il avait invité tout le corps diplomatique et organisé un battage de grande ampleur dans sa presse autour de cette affaire.

De leur côté, les négociateurs *internationaux, tentant d'éviter* que ce conflit ne dégénère en une nouvelle guerre, avaient obtenu des Serbes, jeudi à Belgrade, après des heures de négociation, un projet d'accord : la «République» serbe de Krajina, autoproclamée en Croatie, acceptait la réouverture du pont et de l'aéroport, en échange d'une évacuation des forces croates présentes sur place et de la prise de contrôle de cette région par la FORPRONU.

YVES HELLER et JEAN-BAPTISTE NAUDET

Lire la suite et un entretien avec Vuk Draskovic page 3

L'anar chantant

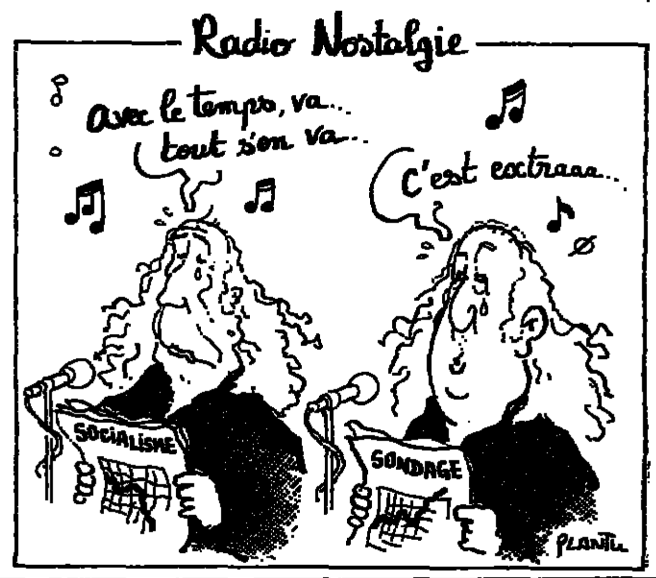
Léo Ferré est mort le 14 juillet en Toscane à l'âge de soixante-seize ans

par Robert Belleret

Léo Ferré est mort. Quatre mots assassins «*à vous faire chialer tant et plus*». Avec le temps, c'est donc ainsi : Ferré «*passant l'arme à gauche tel jour, telle heure, en telle année*», ce n'est pas un chanteur qui s'en va, c'est la chanson qui meurt un peu, beaucoup, *insupportablement*. *La Bonne Chanson,* façon Verlaine, qui ne chante que pour vous plaire, la romance avec paroles, la chanson de texte, de gestes, de clameur, de souffle et de frissons, la chanson des amants, la chanson carmagnole, rebelle, la chanson du mal-aimé, celle qui ne sort que les soirs de demi-brume... bref, la chanson française.

Pour cet art majeur parce qu'instantané et universel, cette *poésie contemporaine qui* ne se résignerait pas à «ramper», Ferré fut l'un et l'autre : divin et magistral. Comme Trenet mais avec (et sur) une autre «portée». Dans le métier, il laisse des dizaines de disciples – identifiés ou non – et dans le public des millions *d'orphelins*.

Lire la suite et nos informations page 15



Une crise du franc «pas comme les autres»

La crise que connaît le franc sur le marché des changes depuis un peu plus d'une semaine est atypique. Très illogiquement, certains investisseurs ont joué la sortie du franc du système monétaire européen (SME), risquant un échec coûteux, puisque le premier ministre, Edouard Balladur, réaffirme sa volonté de ne pas «décrocher» le franc du SME. Les menaces sur la couronne danoise ont contraint les banques centrales à la soutenir, et vendredi 16 juillet la Banque centrale du Danemark a relevé son taux d'escompte de 7,25 % à 9,25 %.

page 20

CHRONIQUE DES MARCHÉS

■ Devises et or ■ Marché monétaire et obligataire ■ Matières premières ■ Marché international des capitaux.

page 19

HEURES LOCALES

Trouville face à Deauville, un voisinage difficile

Une rivière seulement, la Touques, les sépare, et pourtant les deux stations de la côte normande ne vivent pas en harmonie. Au fil des ans Trouville, la «reine des plages», s'est fait voler la vedette par sa voisine, devenue plus célèbre et plus riche.

pages 9 à 12

L'ÉTÉ FESTIVAL

Le dramaturge anglais Edward Bond a présenté à Avignon sa *Maison d'arrêt*, tandis qu'à Alès le Festival du jeune théâtre se poursuit. A Aix, William Christie dirige *Orlando*, un opéra *méconnu de Haendel*. Le festival Paris Quartier d'été a permis au Sénégalais Youssou N'Dour de s'offrir le Palais Garnier.

page 14

Un feuilleton d'été du «Monde»

«Sur la route des Croisades»

Dans notre prochain numéro, nous commencerons la publication du feuilleton d'été de Jean-Claude Guillebaud, intitulé «Sur la route des Croisades». La première Croisade, il y a neuf siècles, jeta sur les routes, de Clermont-Ferrand à Jérusalem, des dizaines de milliers de chevaliers, mais aussi des paysans, des clercs et des familles entières.

Jean-Claude Guillebaud a refait le trajet, pour *le Monde*, et, au fil des étapes, le temps et l'espace revisités montrent la permanence de la mémoire et la clé de certaines tragédies d'aujourd'hui

La vengeance du Mississippi

Les inondations, qui s'aggravent dans le Middle West, provoquent une polémique sur l'aménagement des fleuves

Les inondations qui, aux Etats-Unis, dévastent huit Etats du Middle West depuis environ un mois ont causé d'importants dégâts et provoqué la mort d'au moins vingt-cinq personnes. La ville de Des Moines (Iowa), partiellement désertée, est sous les eaux. A Saint-Louis (Missouri), on craint la colère du Missouri, dont le niveau devrait encore monter au cours du week-end en raison de violents orages.

DES MOINES (Iowa)

de notre envoyé spécial

Le centre-ville paraît s'attendre à un bombardement. Des sacs de sable barrent les rues, les fenêtres sont fermées, la circulation quasi inexistante, les passants rares, les commerces bouclés, le quartier des affaires clos, les administrations réduites au minimum. L'activité principale, c'est la ronde *des hélicoptères de l'armée qui* acheminent les sacs de sable que des files de volontaires entassent pour colmater des barrages de fortune. Le bruit dominant est celui des pompes à eau. Et puis il y a l'odeur, une odeur de pourriture tenace, un mélange de vase et d'égouts, une odeur d'humidité, une odeur de bêtes mortes, une odeur de malheur. La pacifique capitale de l'Iowa, Des Moines (250 000 habitants), est en état de siège, juridiquement et physiquement, assiégée par les eaux des deux affluents du Mississippi qui la traversent : la rivière Des Moines et la rivière Raccoon.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 7

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 400 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal Cont., 190 PTE; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,80 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a deux cents ans

L'assassinat de Marat

par Nicolas Weill

IL fait chaud, très chaud, en cette fin d'après-midi de juillet 1793. Le thermomètre frôle les 30 degrés, et de mémoire de bourgeois de Paris, on n'avait pas connu pareil climat depuis 1753. Le 11, le pain s'est fait rare. Certains patientent des nuits entières aux portes des boulangeries. La nouvelle Constitution de 1793 – qui ne sera jamais appliquée – vient d'être acceptée par les sections parisiennes. Au Temple, le petit Louis Capet a été séparé de Marie-Antoinette pour être remis entre les mains du cordonnier Simon.

Ce 13 juillet de l'an I compte peut-être parmi les dates les plus sombres de la Révolution. La capitale est comme cernée : à l'ouest par l'insurrection vendéenne (Angers vient de tomber), au sud par la révolte de Lyon, à l'est par l'Europe coalisée que l'Angleterre et l'Espagne viennent de rejoindre. Qu'il est loin le Paris vibrant d'unanimité apparente de 1789 et 1790 ! Avec la concentration du pouvoir dans la Convention – dont les girondins ont été éliminés, – la jeune République fait l'apprentissage des luttes de partis et de factions que l'obsession généralisée du complot rend plus âpres encore...

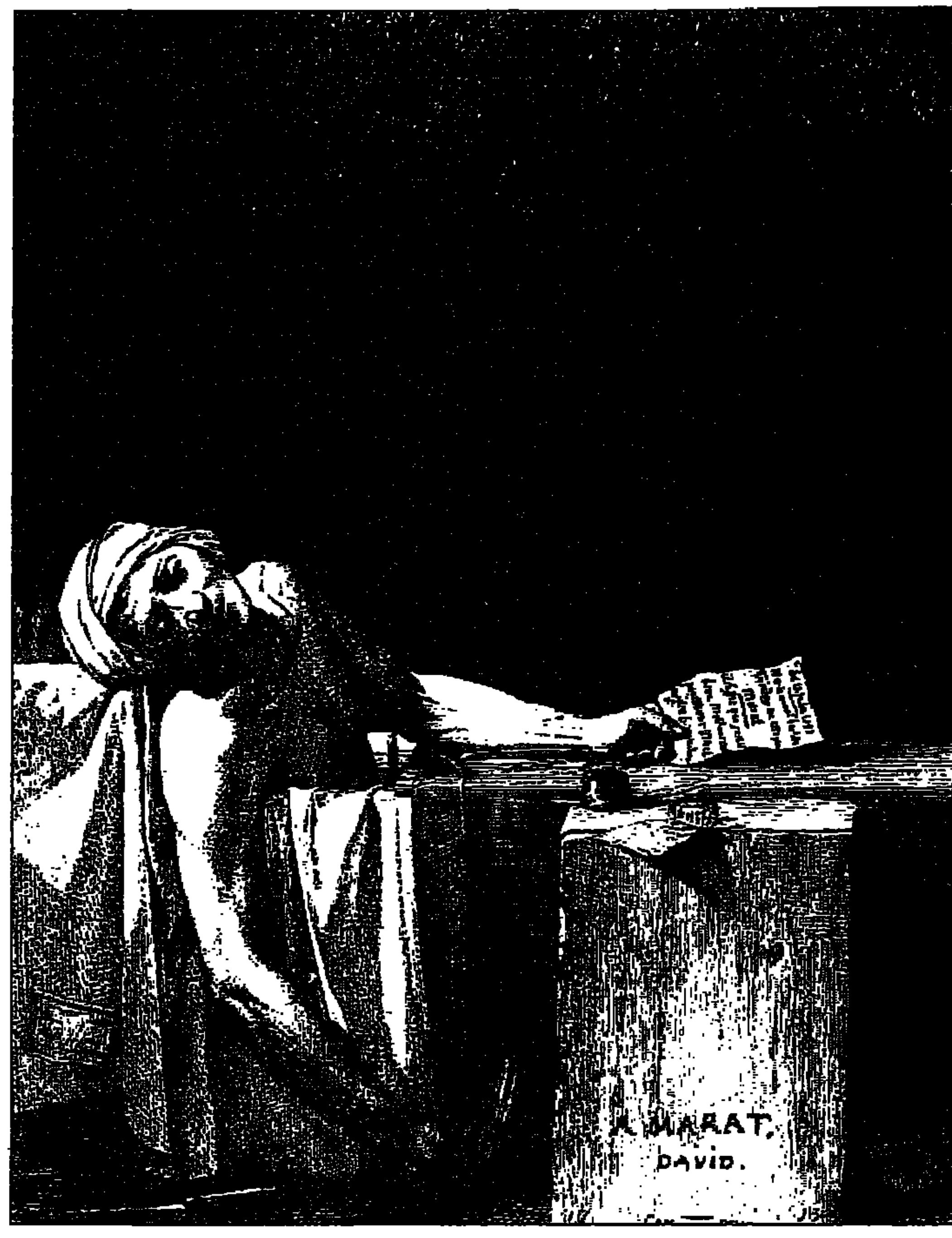
Soudain, le 13 juillet, une nouvelle éclate, plus violente que l'orage qu'on n'attendait plus : « Marat a été assassiné. » Devant le 20, rue des Cordeliers (actuellement rue de l'Ecole-de-Médecine), les groupes s'assemblent, notamment les groupes de femmes : *« La conversation paraissait fort animée*, dit un observateur, *une d'elles faisait l'oraison funèbre de Marat, une autre qui avait lu les vers où l'on invite le peuple à la vengeance parlait du supplice qu'on allait faire subir à l'assassin ; la guillotine lui paraissait un moyen trop doux pour punir une femme qui avait tué la sentinelle du peuple.* »

Michelet a consacré les pages les plus belles de son *Histoire de la Révolution française* à détailler le crime. Le soir du 13, à sept heures et quart, une jeune Normande s'est présentée au domicile de Marat. La belle-sœur de ce dernier, Catherine Evrard, tente de barrer le chemin à Charlotte Corday. Elle s'entête. Elle a des révélations à faire sur les députés girondins réfugiés à Caen. Marat, qui a entendu la conversation depuis sa baignoire, demande qu'on lui amène la visiteuse. Après une courte conversation, Charlotte Corday plonge un couteau dans le cœur de l' « Ami du peuple ». On l'arrête. Terrifiée d'abord à l'idée d'être massacrée par la foule, Charlotte Corday se ressaisit et montre une détermination qui impressionne ses juges. Elle la conservera jusqu'à l'échafaud, où elle monte le 17 juillet 1793.

La fatale rencontre du 13 juillet a presque entièrement aspiré le souvenir du Marat historique. L'homme qui vivait dans les caves est instantanément transfiguré en objet nouveau d'un culte révolutionnaire en formation. L'enterrement dans le jardin des Cordeliers, en attendant le Panthéon, donne lieu à une véritable procession, suivie par 50 000 Parisiens. Quoique organisé par le peintre David, le cortège est assez désordonné et même frise le grotesque, tant la putréfaction du cadavre de Marat est avancée. Le cœur, enchâssé dans une des urnes les plus précieuses de l'ancien mobilier royal, est suspendu dans la salle du club des Cordeliers.

Le journaliste révolutionnaire

Mais cette apothéose ne résiste pas au 9 thermidor (27 juillet 1794). Le 26 février 1795, Marat est promptement « dépanthéonisé » et ses bustes piétinés avec une joie sauvage. L'ange est, sans transition, devenu démon. Un bestiaire répugnant se forme, que dominent les qualificatifs de *« crapaud »* ou de *« batracien »*. Taine, qui applique au cas Marat les instruments de la psychologie du XIXe siècle, diagnostique la folie. *« Marat est le plus monstrueux*, écrit-il dans *les Origines de la France contemporaine* ; *il confine à l'aliéné et il en a en outre les principaux traits, l'exaltation furieuse, la surexcitation continue* (...), *à la fin et pendant les cinq derniers mois : des dartres et des démangeaisons par tout le corps. Issus de races disparates, né d'un sang mêlé et troublé par de profondes révolutions morales, il porte en lui un germe bizarre »*. Sa malpropreté, ses chemises perpétuellement sales, sa pelisse jaunie, voire le foulard qui ceint sa chevelure grasse sont désormais, pour beaucoup, autant de symptômes de démence. La sublime interprétation à l'écran du rôle par Antonin Artaud, dans le *Napoléon* d'Abel Gance, ne fait que renforcer cette lecture du personnage au XXe siècle.



L'assassinat de Marat peint par David.

JEAN-LOUP CHARMET

De fait, dans *l'Ami du peuple*, que Marat rédige seul depuis l'été 1789, la violence atteint des sommets. Au beau milieu de prévisions politiques judicieuses ou d'analyses parfois modérées, il est soudain question d'*« empaler les députés »*, de *« dévorer les chairs palpitantes »*, de *« poignarder sur-le-champ »* et de *« brûler la cervelle »*. Une violence dont la précision est parfois risible (*« Si je suis l'œil du peuple*, écrit-il aux représentants de la Commune, *vous n'en êtes que le petit doigt »* ; ou bien *« il est de la sagesse des magistrats du peuple de faire fabriquer incessamment une énorme quantité de couteaux très forts, à lame courte et à deux tranchants bien affilés »*). *Elle s'accentue au gré* des événements pour culminer en une sorte de système politique sommaire qui attribue à la mise à mort d'un nombre (toujours croissant) de victimes l'immanquable vertu d'assurer le bonheur du peuple. Le meilleur disciple de Marat n'a-t-il pas été, en fin de compte... Charlotte Corday, demande Louis Blanc ? Qui mieux que la jeune fille de Caen a appliqué le principe maratiste selon lequel la suppression du tyran supposé suffit à supprimer la tyrannie ?

Pourtant, pour outrée qu'elle soit, la violence de Marat s'inscrit dans une tendance du journalisme de son époque. Dès 1789, la presse libérée de la censure a refusé de borner sa tâche à l'information pure, comme les gazettes d'Ancien Régime. Pour le journaliste révolutionnaire, la presse constitue un moyen de parler directement à l'opinion publique, comme si idéalement étaient rassemblés *« dans une seule plaine les vingt-six millions d'hommes qui habitent la France... »* (Brissot). La médiation de l'imprimerie paraît rendre à nouveau possible la démocratie directe que l'on croyait réservée aux Républiques de l'Antiquité. Le journaliste n'est donc plus un privilégié mais un citoyen dont le droit et le devoir est de se faire orateur, tribun et même délateur. Même le « doux » Camille Desmoulins, bientôt guillotiné pour indulgence, affirme du nouveau journaliste qu'*« il a les tablettes, l'album du censeur, et passe en revue le Sénat, les consuls, le dictateur lui-même »*.

Au point que la presse finit parfois par se poser en rival de la représentation nationale, et Marat n'est pas le dernier à réclamer pour lui-même la dictature ! Cependant, les performances des journaux de la Révolution, en dépit de progrès incontestables, sont encore loin d'atteindre l'ensemble du peuple souverain. Fin 1793, la diffusion de la presse parisienne totalise environ 130 000 exemplaires par jour. Aucune mutation technique n'a par ailleurs accompagné l'explosion des titres de 1789, et il faut toujours huit heures de travail pour tirer un quotidien d'une seule feuille à 2 000 exemplaires. Quant à *l'Ami du peuple* lui-même, en janvier 1791, le nombre de ses souscripteurs atteint péniblement les 4 000.

Il faut sans doute prendre en compte ces données pour apprécier l'influence et la popularité d'un Marat. *S'il sut bâtir sa célébrité*, en janvier 1790, en dénonçant le très populaire Necker, cette célébrité fut épisodique. Il ne parvint pas à se faire élire député à la législative, et s'il réussit à se faire craindre, comme représentant de Paris, d'une partie de la Convention, et surtout à mettre aux fers les « hommes d'Etat » girondins lors des journées du 31 mai-2 juin 1793, il n'occupa jamais de fonction exécutive. Hébert et son *Père Duchesne*, ainsi que la faction des « enragés », commencent même à le dépasser sur sa gauche, alors qu'on le dit malade et même mourant. Né en 1743, Marat n'appartient plus vraiment à la génération qui arrive au pouvoir au tournant de l'an II. C'est une gloire déclinante qui est frappée en juillet 1793.

L'habit rouge des parricides

Plus d'un historien a souligné l'étroitesse des vues politiques de Charlotte Corday et le caractère éminemment contre-productif de son crime. En prétendant, de sa propre initiative, sauver les girondins en tuant l'oppresseur de la Gironde, elle ne fait que précipiter leur perte. De plus, l'assassinat de Marat hâte la Terreur, que la Convention met « à l'ordre du jour » dès septembre. Pourtant, d'emblée, le personnage de cette arrière-petite-nièce du grand Corneille a gagné la sympathie d'une partie de ses contemporains, quand elle ne laisse pas percer chez eux de troubles fantasmes. *« Soudain*, écrit un témoin de son exécution, *un orage éclata. De larges gouttes de pluie vinrent s'écraser dans la poussière. La foule devint houleuse ; on entendait chanter* la Carmagnole. *Soudain on cria :* « La voilà ! la voilà ! » *Elle était superbe dans sa longue chemise rouge que la pluie plaquait contre son corps* (elle fut en effet recouverte de l'habit rouge des parricides pour avoir tué en Marat un député « père de la patrie »). *Je fus pendant huit jours au moins amoureux de Charlotte Corday.* » Un autre s'attarde à décrire les mouvements de la jeune femme près de la guillotine, comme empreints de *« cet abandon voluptueux et décent qui est au-dessus de la beauté »*.

Les autorités réagirent à cette tendance : le conseil général du département de Paris proteste contre *« l'éloge imposteur de l'infâme Charlotte Corday »*, et inspire dans la *Gazette de la France nationale* ce contre-portrait bilieux : *« Cette femme qu'on dit fort jolie n'est point jolie ; c'était une virago, plus charnue que fraîche, sans grâce, malpropre, comme le sont tous les philosophes et beaux esprits femelles. Sa figure était dure, insolente, érésipèlateuse et commune. »*

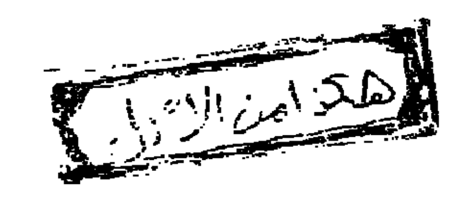
Peine perdue. Plus l'époque s'éloigne, plus le charme agit. Tandis que David préfère s'abstenir de faire figurer l'assassin dans son tableau, Michelet succombe délicieusement aux attraits de la jeune fille. Ne prête-t-il pas à la voix de Charlotte la mortelle puissance du chant des sirènes : *« Les sons de cette voix vibrante, argentine, arrivèrent à Marat. Il n'avait nulle horreur des femmes, et quoiqu'au bain, il ordonna impérieusement qu'on la fît entrer. »*

Dimension mythique

Au XXe siècle, et surtout chez les écrivains d'extrême droite qui s'affranchissent petit à petit du monarchisme maurrassien, Charlotte Corday, quoique républicaine, se met à symboliser le sacrifice et l'engagement fasciste. L'hebdomadaire *Je suis partout* demande en 1942 que la fête du 14 Juillet soit remplacée par le 13 ou le 17 juillet, jour de la Sainte-Charlotte. Drieu la Rochelle met en scène une rencontre imaginaire entre Charlotte Corday et Saint-Just. Funck-Brentano, s'il dit reconnaître en *Marat un précurseur* des régimes forts, prête à son assassin *« les vues les plus nobles, voire les plus généreuses »*. On oppose l'*« athlétisme de la belle Normande »* au nom *« nettement sémitique »* et à *« l'intransigeance de l'âme juive »* attribués à Marat. L'écrivain royaliste Jean de La Varende pousse l'adoration jusqu'à cette étrange confession : *« Il m'est arrivé de piquer mon couteau dans un bifteck en pensant à elle... »*

Marat non plus n'a pas perdu sa dimension mythique avec le temps. BStaline donne le nom du révolutionnaire à un bâtiment de sa flotte. Claude Roy voit en lui le prototype de l'*« intellectuel de gauche »* (1966). Autour de mai 1968, il devient une sorte d'ancêtre du militant maoïste, proche des masses et hostile aux appareils ! En 1986, le prière-d'insérer d'un collectif intitulé *la Mort de Marat* en parle encore comme d'une *« éprouvante et fascinante Gorgone »*... Jean-Paul Marat a-t-il aujourd'hui achevé le cours de ses métamorphoses ? Sans doute pas, tant qu'il continuera d'incarner la puissance illusoire et réelle du journaliste, que parfois ses mots condamnent à mort.

▶ A lire : *la Mort de Marat*, (ouvrage collectif), Flammarion, 1986 ; Claude Labrosse et Pierre Rétat, *Naissance du journal révolutionnaire, 1789*, Presse, universitaire de Lyon, 1989 ; Jacques Guilhaumou, *le mort de Marat*, Complexe, 1989 ; Raymond Aubert, *Journal de Célestin Guittard de Floriban, bourgeois de Paris sous la Révolution*, éditions France Empire 1974 ; *Charlotte Corday ou l'Ange de la colère*, de France Huser, éditions Robert Laffont, 1993 ; une nouvelle biographie de Marat, d'Olivier Coquard, doit sortir à l'automne aux éditions Fayard.



ÉTRANGER

La guerre dans l'ex-Yougoslavie

L'OTAN va déployer en Bosnie soixante avions d'attaque sous le contrôle de l'ONU

Huit avions d'attaque au sol Jaguar ont quitté, jeudi 15 juillet, leur base de Toul (Meurthe-et-Moselle) pour être déployés à Rivolto, près de Udine (Italie), d'où ils doivent participer à l'opération aérienne de l'OTAN qui consiste en la protection des «casques bleus» dans les six zones de sécurité de populations musulmanes en Bosnie. Ce dispositif français va s'intégrer à un soutien aérien allié, *apporté – au titre de la résolution* 836 de l'ONU adoptée en mai – par les Etats-Unis (à hauteur d'une douzaine d'avions A-10 anti-chars, des F-18 et des A 6 embarqués sur leurs porte-avions), par le Royaume- Uni (avec une douzaine de Jaguar) et par les Pays-Bas (avec des F 16).

Frappes défensives

Une soixantaine d'avions, y compris les appareils logistiques, sont requis pour cette mission qui a été baptisée Disciplined Guard et qui est différente de l'opération Deny Flight lancée depuis avril pour interdire aux Serbes le survol de la Bosnie.

En principe, la mission Disciplined Guard pourrait débuter le 22 juillet, sous l'autorité opérationnelle d'un amiral américain, responsable de la sécurité en Méditerranée. D'ici là, l'OTAN aura dû prévoir l'entraînement du dispositif et, surtout, régler le problème délicat du stationnement, au sol, d'officiers de guidage, chargés de donner suffisamment d'informations aux équipages pour atteindre leurs cibles.

C'est à l'ONU, qui dispose localement de quelque neuf mille «casques bleus», dont la moitié sont des soldats français, de décider – à chaque fois – d'une intervention éventuelle des avions de l'OTAN.

A la demande des commandements «onusiens», sur place, les appareils devront être en mesure de lancer des «frappes» dites défensives, au sol, contre des batteries ou des concentrations militaires de quiconque aura l'initiative d'agresser populations et «casques bleus» dans les zones.

Ces règles d'engagement du feu et la nature même des cibles doi*vent être définies par l'ONU*. Ce qui se passe actuellement en Somalie – où les attaques par des hélicoptères américains du QG supposé du général Aïdid créent de *sérieuses difficultés* avec le contingent italien – incite les Nations unies et les états-majors de l'OTAN à adopter un comportement plus prudent et à préparer *l'exécution de la mission en lais*sant le moins de place possible à l'improvisation. D'autant que la situation des différentes forces, en ex-Yougoslavie, est très mouvante et que la configuration du terrain y rend délicats des appuis aériens montés avec précision pour limiter la «casse» au sol.

La France a accepté de jouer le même jeu que l'OTAN en la circonstance, comme elle avait consenti pour la première fois à mettre des navires – à l'exception de son groupe aéronaval – sous la double bannière de l'OTAN et de l'Union de l'Europe occidentale pour l'embargo contre la Serbie en Adriatique.

A côté de ses huit Jaguar, prélevés sur une escadre qui est intervenue en Irak lors de la guerre du Golfe, la France a déployé en Italie dix Mirage 2000 RDI d'intercep*tion aérienne (à Servia)* et cinq Mirage F1 CR de reconnaissance (à Istrana) au profit de l'opération Deny Flight au-dessus de la Bosnie.

J. I.

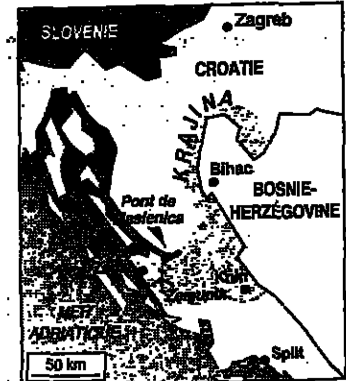
Le «coup de dés» de Franjo Tudjman

Suite de la première page

Jusque-là, les Serbes avaient exigé davantage : non seulement le retrait des troupes de Zagreb, mais aussi le retour de leurs soldats, chassés de cette zone par l'offensive croate de janvier.

«La Dalmatie était en ébullition»

Vendredi soir, les Croates souscrivaient à leur tour à l'accord, dans lequel il est spécifié que la



réouverture du pont peut avoir lieu dès la signature du texte. A la présidence croate, on précise que les Serbes ont accepté que l'inauguration se déroule *«comme prévu»* dimanche, bien avant le retrait des troupes croates, qui ne doit s'achever que le 31 juillet.

«C'était un jeu dangereux, mais nous n'avions rien à perdre, la situation était intenable. La Dalmatie était en ébullition, au bord de l'effondrement économique. Et une énorme pression s'exerçait sur le président», assure-t-on dans l'entourage de Franjo Tudjman. On souligne que, sans ce pont, tout le trafic entre le nord et le sud d'un même pays ne pouvait se faire que par bateau, avec les aléas que cela comporte. Il est vrai qu'en Dalmatie la popularité du président était *au plus bas* (*le Monde* du 17 juillet). Après avoir subi un revers aux élections locales, M. Tudjman s'était fait siffler lors d'un match de football. Les Dalmates, qui accusaient Zagreb de les avoir laissé tomber, avaient même boudé la fête nationale.

A Zagreb, on se défend d'avoir fait la moindre concession aux Serbes de Krajina. Il est un fait que l'accord de vendredi ressemble étrangement à celui signé en avril dernier à Genève par les Croates et rejeté par les Serbes. Ce document prévoyait déjà le retrait de l'armée *croate et la prise en charge de la* région par les «casques bleus». Les Serbes réclamaient la présence de leurs forces dans l'ensemble de la région. Tout ce qu'ils auront obtenu est la présence de leur police, aux côtés de celle de la FORPRONU, dans trois villages, à majorité serbe, de la zone.

Avec un peu de triomphalisme peut-être, à la présidence croate, on estimait que cet accord était un premier pas vers une normalisation des relations avec les Serbes séparatistes de Krajina, auxquels Zagreb propose, sans succès jusqu'à présent, un statut d'autonomie.

Après une rencontre avec le président Tudjman, l'envoyé spécial du Kremlin, Vitali Tchourkine, est parti pour Knin, la capitale de la «République» serbe en Croatie, pour négocier les termes d'un cessez-le feu. Une première tentative du diplomate russe avait échoué en mai, faute de la signature des *militaires serbes. M. Franjo Tudj*man pour sa part a quitté Zagreb pour Genève où il devait avoir samedi un entretien avec les médiateurs internationaux David Owen et Thorvald Stoltenberg, ainsi qu'avec le président serbe, Slobodan Milosevic.

YVES HELLER et JEAN-BAPTISTE NAUDET

□ **ALLEMAGNE : un ancien responsable de la Stasi extradé de Grèce.** – Selon un porte-parole de la justice berlinoise, Helmut Voigt, ancien haut responsable de la police politique de la RDA (Stasi), a été extradé, jeudi 15 juillet, de Grèce vers l'Allemagne où il a été écroué. Voigt est accusé de complicité dans l'attentat contre le Centre culturel français de Berlin-Ouest, en 1983, qui avait fait un mort et vingt-trois blessés. L'ancien officier de la Stasi s'était réfugié en 1991 en Grèce, où il avait été condamné à dix mois de prison ferme pour utilisation d'un faux passeport. – (AFP.)

«Les troupes SS du régime avaient pour ordre de me tuer»

nous déclare Vuk Draskovic, leader de l'opposition serbe

Le leader de l'opposition serbe, Vuk Draskovic, gracié il y a une semaine par le président serbe Slobodan Milosevic après quarante jours de détention, a quitté jeudi 15 juillet la clinique neuro-chirurgicale de Belgrade. Dans l'entretien qu'il nous a accordé vendredi, il n'a pas hésité à accuser le régime serbe d'avoir, lors de son arrestation dans la nuit du 1er au 2 juin, *«essayé de mettre en scène un nouvel incendie du Reichstag»*.

BELGRADE

de notre correspondante

La manifestation anti-gouvernementale qui a tourné à l'émeute devant le Parlement fédéral de Belgrade devait, selon M. Draskovic, servir de prétexte à Slobodan Milosevic pour éliminer tous les opposants au régime. *«Nous avons des preuves ; les policiers et les manifestants ont été blessés par les membres du parti fasciste* [NDLR, le Parti radical de Vojslav Seselj, ultranationaliste]. *Les troupes SS du régime avaient pour ordre de me tuer, de tuer quelques policiers et de casser les vitres du Parlement...»*

Finalement libéré grâce à *«La pression du monde démocratique»*, notamment celle de la France, il entend désormais œuvrer à l'union de l'opposition. Il convient que cette dernière a peu de chance d'ébranler le régime tant que la guerre se poursuivra dans les Républiques voisines et notamment en Bosnie, mais n'en estime pas moins qu'*«en Serbie tout peut arriver»*.

«La famine menace, dit-il. *J'appréhende le moment où le peuple affamé sortira dans la rue, parce que dans cette situation la Télé-Bastille* [nom donné à la télévision officielle sous la férule de Slobodan Milosevic] *ne pourra rien faire. Elle peut agir sur tout sauf sur les estomacs. Or il faut que le changement se produise dans le calme, démocratiquement, pour éviter un règlement de comptes. Car une effusion de sang en Serbie nous plongerait encore plus profondément dans l'enfer.»*

Une tutelle des Nations unies

Vuk Draskovic croit que, pendant les 40 jours qu'il a passés en prison, un changement important s'est produit en Serbie, grâce aux interventions internationales en sa faveur : *«le mensonge sur le complot international anti-serbe propagé depuis des années s'est brisé en mille morceaux. Le monde ne hait ni les Serbes ni la Serbie et, en comprenant qu'il existe une autre Serbie, une Serbie démocratique, européenne, une Serbie de la paix, il lui a tendu les deux mains»*.

A propos de la Bosnie, Vuk Draskovic se dit *«désespéré»* que des dirigeants occidentaux semblent résignés à un règlement qui passerait par le déplacement des populations civiles et l'échange de territoires. Il rappelle qu'en 1990, avant que la guerre n'éclate, le Mouvement du renouveau serbe (SPO) prônait dans son programme une Bosnie-Herzégovine fédérale formée de cinq ou six régions, *«qui ne répondraient pas seulement à des critères ethniques, mais aussi économiques et géographiques, chacune pouvant être cantonisée pour mieux garantir les droits des minorités ethniques et confessionnelles et conserver la peau de léopard si spécifique à la Bosnie-Herzégovine»*. *«Mais pour y parvenir, il ne faut pas négocier avec ceux qui ont déclenché la guerre»*, ajoute-t-il.

Dans la situation de haine à laquelle on est arrivé, M. Draskovic pense que la Bosnie-Herzégovine devrait être placée sous tutelle des Nations unies : *«L'ONU devra désarmer toutes les parties, rendre aux citoyens la sécurité juridique et civique, et libérer les médias aussi bien en Bosnie qu'à Belgrade et à Zagreb. Enfin, le tribunal international devra siéger au plus vite pour juger les criminels de guerre. Si on fait tout cela, je vous assure que les Serbes tiendront pour principaux responsables de la guerre leurs propres leaders, les Croates leurs leaders croates et de même pour les Musulmans. Une tutelle des Nations unies en Bosnie entraînerait inévitablement la chute du régime à Belgrade comme à Zagreb.»*

Et lorsqu'on lui demande comment, selon lui, pourrait être imposée une telle tutelle, il répond : *«Le désarmement des belligérants n'est pas une opération à haut risque si les forces de paix sont formées par les plus grandes puissances, à savoir les Etats-Unis, la France, la Russie et la Grande-Bretagne. Ces puissances ont participé à la création de la première et de la deuxième Yougoslavie et nous les respectons toutes. Les forces françaises et russes doivent désarmer les Serbes, les Anglais les Croates et les Américains les Musulmans. Il n'y a aucun risque d'échec car personne n'osera tirer sur les soldats de ces grandes puissances.»*

A propos du Kosovo, il se dit partisan du dialogue : *«La nouvelle Serbie démocratique, qui finira par gagner, devra trouver un modèle garantissant les droits nationaux et civiques pour tous les citoyens, quelles que soient leur confession, leur appartenance ethnique ou leurs convictions politiques. Il y a deux choses qu'il ne faut pas oublier : le Kovovo est la Jésuralem serbe, le berceau historique de notre nation, de notre culture et de notre religion – et il est peuplé à majorité d'Albanais de souche. Il faut tenir compte de ces deux éléments et trouver un compromis démocratique.»*

Propos recueillis par FLORENCE HARTMANN

LOIN DES CAPITALES

Famagouste, en manque de paix

FAMAGOUSTE (République turque de Chypre du Nord)

de notre envoyée spéciale

Une simple palissade de roseau, tendue sur le sable immaculé, sépare la guerre et la paix sur la plage de Famagouste. *D'un côté, quelques baigneurs* échappent à la chaleur estivale en se plongeant dans les eaux turquoise et limpides de la Méditerranée. De l'autre, la zone désertée de Varosha, des barbelés et quelques *bâtiments marqués par les impacts de balles* rappellent l'intervention turque de 1974 et le conflit qui oppose toujours les communautés grecque et turque de l'île.

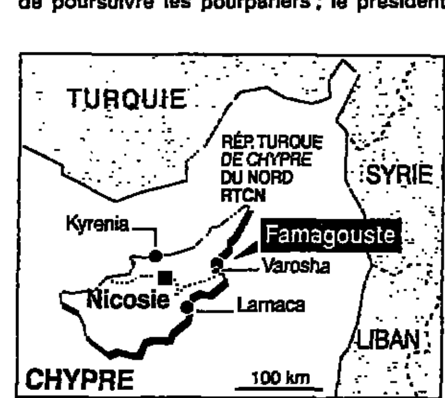
La possible restitution des 60 hôtels, 2953 *commerces et 4649 résidences de la zone* touristique de Varosha, autrefois à majorité grecque mais sous scellés turcs depuis 1974, est au centre des discussions dans la partie nord de l'île. Les graffitis témoignent du débat : *«Maras* (le nom turc du quartier) *ne peut pas être restitué ; nous l'avons payé de notre sang.»*

Le sang ne coule plus depuis la partition effective de l'île en 1974. Les 171 000 Chypriotes turcs – 18 % de la population totale de Chypre, – qui se plaignaient des attaques grecques avant l'invasion turque, vivent dans une paix relative, séparés de la communauté grecque par la force tampon de l'ONU, sur le tiers du territoire qu'ils ont acquis par la force avec l'aide de la «nation mère», la Turquie. Mais soumis à l'embargo de la communauté internationale qui refuse de reconnaître leur République déclarée en 1983, ils payent un prix élevé pour cette sécurité physique.

La torpeur perceptible dans la région n'est pas due uniquement à la chaleur torride, mais également à l'absence de dynamisme économique. Seuls les vols en provenance de Turquie, l'unique pays qui a reconnu la RTCN, *atterrissent à l'aéroport d'Ercan, considéré* comme illégal. La plupart des touristes et la majorité des denrées disponibles sont dès lors turcs. Les ports souffrent d'une situation similaire, et l'activité y est réduite.

Personne dans la République turque de Chypre du Nord n'est satisfait de cette situation, tous veulent la tranquillité d'esprit que seule une solution durable peut leur apporter. Mais des opinions divergentes sur la façon de l'obtenir ont récemment causé une crise politique dans la zone turque. *«Forcer les deux communautés à vivre ensemble pourrait causer un bain de sang,* affirme le premier ministre Dervish Eroglu. *Nous avons vécu ensemble dans le passé, nous nous sommes entre-tués.»*

Le président Rauf Denktash, représentant de la communauté turque depuis trente ans, a renoncé à son rôle de négociateur, irrité par les commentaires intransigeants du premier ministre Dervis Eroglu, opposé au principe d'une fédération (*le Monde* du 9 juillet). *«Si l'on n'est pas prêt à faire des concessions, pourquoi s'asseoir à la table ? Il faut offrir des concessions territoriales pour obtenir la souveraineté,»* explique M. Denktash, lui-même fréquemment critiqué par la communauté internationale pour son inflexibilité. En fait, aussi bien M. Denktash que M. Eroglu sont convaincus que les Grecs ne souhaitent pas partager le pouvoir au sein d'une fédération, mais leur stratégie diffère. M. Eroglu estime que les idées proposées par l'ONU sont si éloignées de la position turque qu'il est inutile de poursuivre les pourparlers ; le président



espère, à force de négociations, convaincre la communauté internationale que la seule solution est une confédération entre deux Etats indépendants.

Au cocktail offert par le financier Asil Nadir – accusé de fraude par la justice britannique à laquelle il a récemment échappé – pour l'anniversaire de son quotidien *Kibris*, les invités expliquent leur situation. *«Si vous aviez partagé une maison avec des voisins qui ont essayé de vous trancher la gorge pendant la nuit, voudriez-vous vivre avec eux ?»* déclare une fonctionnaire qui vivait autrefois à Larnaca. *«Si vous regardez la situation sur le papier, les Grecs semblent avoir raison,* admet un conseiller du président Denktash. *Mais si vous vous penchez sur les détails, vous voyez que nos arguments sont valables.»*

En attendant les élections

Les obstacles liés à ces détails sont illustrés par une récente réunion intercommunautaire des chambres de commerce. Evaluant la possibilité d'une réouverture de la station touristique de Varosha, les Chypriotes turcs ont demandé s'ils pourraient y vendre les boissons qu'ils importent. *«Impossible, ont répondu les Grecs*, raconte le président Denktash. *Elles ont été importées dans des ports illégaux.»* En fait, ajoute-t-il, seuls les concombres et les tomates, pour autant qu'ils aient été produits sur des terres appartenant de longue date aux Turcs, étaient jugés acceptables par les Chypriotes grecs.

Malgré ces difficultés, le Parti turc républicain (CTP, de gauche) continue de défendre l'idée d'une fédération unissant les populations chypriotes grecque et turque. *«Nous avons des valeurs communes sur lesquelles la réconciliation peut être bâtie,* explique son dirigeant, M. Ozker Ozg0r, qui craint la *«turquification»* rapide de la RTCN. *Le gouvernement a donné la nationalité à beaucoup de colons turcs alors que la population indigène continue d'émigrer vers la Grande-Bretagne,*



le Canada, l'Australie et la Turquie. Notre communauté est en train de perdre son identité.»

La Turquie est présente partout dans la RTCN. Le drapeau rouge et blanc flotte toujours à côté de l'étendard chypriote turc, la lire turque est la monnaie utilisée dans la zone et les statues d'Atatürk décorent les squares de toutes les localités. Le nord de Chypre est rattaché au réseau téléphonique interurbain de la Turquie.

Selon M. Eroglu, 23 000 immigrants turcs, dont 1 000 vétérans, ont été naturalisés. Dans les restaurants du port de Girne (Kyrenia), les garçons sont turcs ou kurdes, fournissant une main-d'œuvre bon marché dont le bas niveau d'éducation contraste avec le vernis occidental des autochtones, acquis durant les années de colonisation britannique.

La présence saugrenue d'un minaret, ajouté après la conquête de Famagouste par les Turcs en 1571 sur la tour de l'ancienne cathédrale de Saint-Nicolas de pur style gothique français, rappelle cependant que le passé turc de Chypre remonte à plusieurs siècles et ne débute pas avec l'invasion de 1974. La Turquie, handicapée sur les plans politique et financier par le problème de Chypre, souhaite ardemment une solution du conflit. Mais les Chypriotes turcs savent que les 35 000 soldats turcs ne se retireront pas avant que la sécurité soit définitivement assurée.

Au sein de la communauté turque, les blessures sont encore fraîches. Chacun a une anecdote à raconter : une attaque grecque, une maison abandonnée. Pour eux, les véritables problèmes remontent à 1963, lorsque les Chypriotes grecs ont tenté de limiter les droits attribués aux Turcs par la Constitution adoptée en 1960, au moment de l'indépendance. Ils demeurent convaincus que le but ultime des Chypriotes grecs est de reprendre le contrôle de l'ensemble de l'île.

Des élections générales sont attendues à Chypre du Nord dans les six mois à venir. Les résultats donneront une indication de la position de la majorité silencieuse : si les électeurs choisissent le Parti de l'unité nationale (UBP) de M. Eroglu, ils se seront prononcés contre la fédération. Si le Parti démocratique (DP), qui a le soutien du président Denktash, l'emporte, une solution négociée demeurera possible pour autant que la souveraineté de la RTCN soit reconnue.

Dans les deux cas, une révision fondamentale du problème est nécessaire. L'ancien représentant du secrétaire général de l'ONU pour Chypre, le docteur Hugo Gobbi, concluait avec regret dans un livre récemment publié, et intitulé *Repenser Chypre*, que *«la reconstitution par une union harmonieuse d'une société chypriote pluraliste est un rêve moralement admirable, mais elle n'est que cela, un rêve.»*

NICOLE POPE

EUROPE

GRANDE-BRETAGNE : la douloureuse histoire des enfants victimes d'une émigration forcée

« Il fallait peupler l'Empire »

La diffusion par la BBC de deux émissions consacrées à la politique d'émigration forcée d'enfants, mise en œuvre par Londres avant et après la seconde guerre mondiale, a ravivé de douloureux souvenirs. Certains enfants ont été victimes de mauvais traitements dans leur pays d' « accueil », notamment en Australie. A l'époque, on estimait qu'un meilleur avenir s'offrait à ces jeunes émigrés et que, surtout, il fallait « peupler » l'Empire.

LONDRES

de notre correspondant

La seconde partie de la série *The leaving* (Le départ) *of Liverpool*, diffusée, jeudi 16 juillet, par la BBC, est tout aussi forte en émotions que la première. Si le contexte historique et social de l'époque n'est pas toujours suffisamment rappelé, il reste qu'au-delà de cette œuvre de fiction les faits relatés – confirmés officiellement – sont accablants : plusieurs dizaines de milliers d'enfants furent systématiquement emmenés hors du Royaume-Uni pour « peupler » les possessions d'outre-mer, notamment à partir de la fin de la seconde guerre mondiale. Le gouvernement britannique a ainsi poursuivi pendant des dizaines d'années – apparemment, jusqu'en 1967 – une politique visant à envoyer des enfants de milieux défavorisés dans différents pays de l'ex-Empire, puis du Commonwealth, avec le soutien des Eglises protestante et catholique et des plus importantes organisations charitables de Grande-Bretagne.

Dès l'âge de quatre ans

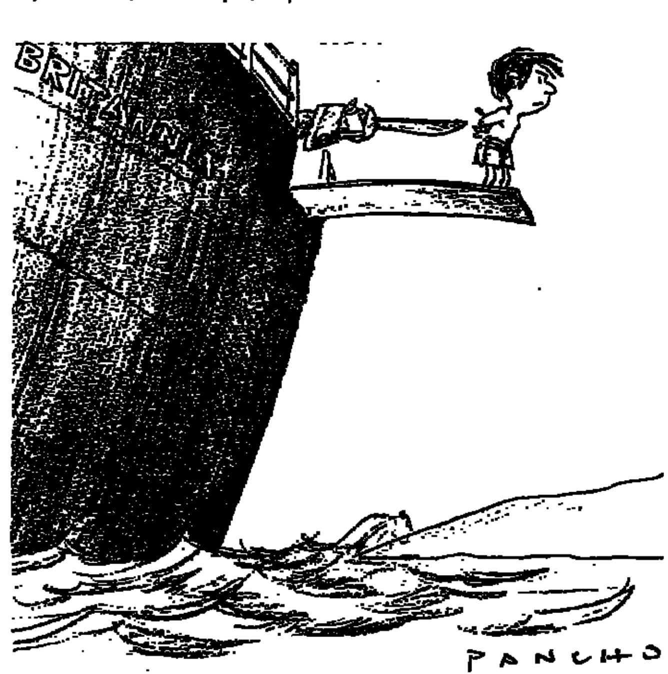
Aujourd'hui, certains de ces émigrés malgré eux relatent les conditions de vie éprouvantes qui furent les leurs, les brutalités physiques ainsi que les abus sexuels dont ils furent parfois les victimes de la part du personnel qui était chargé de veiller sur eux. Pour l'essentiel, les mauvais traitements les plus criants semblent avoir été subis en Australie, dans les quatre orphelinats dirigés par les Frères chrétiens (*The Christian Brothers*), notamment à Bindoon où, selon les témoignages d'« anciens », les pensionnaires étaient soumis à de véritables « travaux forcés ». Ces établissements ont été fermés en 1983, après que la direction de la congrégation des Frères chrétiens ait présenté des excuses officielles aux victimes.

Les deux films de la BBC constituent une rediffusion d'émissions présentées, l'année dernière, par la chaîne australienne ABC. En Grande-Bretagne, c'est, en revanche, la première fois qu'une telle publicité est donnée à ces événements historiques. Les émissions d'ABC avaient provoqué une intense émotion en Australie, amenant de très nombreux adultes, victimes dans leur jeunesse de ces départs forcés – parfois dès l'âge de quatre ans, – à rechercher les traces de leur famille. Le Child Migrants Trust, que dirige, à Nottingham (Angleterre), Margaret Humphreys, tente de faciliter les réunions familiales et a déjà réussi à retrouver la trace de plusieurs centaines de familles.

Plusieurs milliers de demandes sont cependant en attente. « *Ce que nous voulons montrer*, explique Mme Humphreys, *c'est l'intransigeance manifestée par le gouvernement, qui refuse de s'occuper d'un grave scandale national.* » Pourtant, interrogés jeudi 16 juillet, le ministère britannique de la santé ainsi que les principales organisations et institutions qui ont été directement mêlées à cette politique d'émigration forcée ont parfaitement reconnu les faits, tout en fournissant des explications, des chiffres et des précisions parfois contradictoires. Les premiers départs d'enfants ont eu lieu bien avant les années 1947-1950, période choisie pour mettre en scène les personnages de *The Leaving of Liverpool*.

Le ministère de la santé estime que cette politique d'émigration – des familles entières étaient également incitées à s'expatrier – a commencé « *au 19e siècle, pour s'achever au début des années 60. Deux objectifs*, ajoute-t-on, *étaient poursuivis : d'une part, offrir un « nouveau départ » à ces enfants, d'autre part, peupler les avant-postes de l'Empire. Pour une majorité d'enfants, cela s'est traduit par un succès, parce qu'ils avaient ainsi une nouvelle chance et un avenir. Mais nous ne pouvons accepter aucune responsabilité pour quelque chose qui s'est produit il y a plusieurs dizaines d'années. De toute façon, nous ne savons pas exactement combien d'enfants sont partis, peut-être plusieurs dizaines de milliers* ».

Roger Singleton, directeur de Barnardos, la principale organisation caritative pour les enfants du Royaume-Uni, estime que, depuis



1850, année qui marque le lancement de cette politique de « peuplement » des possessions britanniques, ce sont environ 150 000 enfants nés en Grande-Bretagne qui ont été envoyés dans l'un ou l'autre des pays de l'Empire, essentiellement l'Australie et le Canada, mais aussi la Nouvelle-Zélande, l'ex-Rhodésie (aujourd'hui Zimbabwe) et l'Afrique du Sud.

Pour sa part, Barnardos a commencé à participer pleinement à ce programme gouvernemental en 1882 : entre cette date et la fin des années 30, environ 30 000 enfants furent envoyés au Canada. De 1921 jusqu'à la guerre, 3 000 enfants partirent en Australie, un dernier groupe de 400 enfants se rendant dans ce pays entre 1947 et les années 1963-1964.

Qui étaient-ils? « *Pour l'essentiel, des enfants pauvres*, explique M. Singleton, *des enfants dont les parents étaient incapables d'assurer la subsistance, et des orphelins. Leurs perspectives d'avenir, dans tous les cas, étaient sans espoir. A l'époque, le sentiment du gouvernement – d'ailleurs largement soutenu par la famille royale – était que, outre-mer, l'Empire avait besoin de jeunes pour construire des pays nouveaux, en formation. En France*, ajoute le directeur de Barnardos, *vous n'avez pas mené une telle politique, mais comme puissance coloniale, vous avez également éprouvé la nécessité de marquer votre influence dans vos colonies. Et bien, on peut dire que c'était une manière bon marché d'arriver à un tel résultat* ».

Aucune indemnisation des victimes

Au siège de l'Armée du salut, on préfère parler de « *jeunes adultes* ». « *Les plus jeunes*, nous a indiqué un porte-parole, *avaient 14-15 ans. Nous ne les avons pas envoyés dans des institutions, mais seulement dans des familles. Il faut comprendre que, à l'époque* (au début du siècle), *beaucoup de femmes étaient dans la rue, se livrant à la prostitution, et que les hommes mouraient souvent d'alcoolisme.* »

Pour sa part, l'Eglise catholique reconnait que, avec le recul du temps, cette politique n'était pas « *acceptable* ». « *Disons que, à l'initiative du gouvernement, nous y avons participé de bonne foi*, explique un porte-parole, *puisque l'Eglise, par ses institutions charitables, était par nature le principal « fournisseur » d'enfants de milieux défavorisés* (20 000 enfants étaient à la charge de l'Eglise catholique en 1947), *lesquels avaient, a priori, un avenir plus prometteur dans les colonies.* »

« *Toutes les organisations charitables, ainsi que les Eglises, qui avaient des enfants sous leur garde*, ajoute ce porte-parole de l'Eglise catholique, *ont participé à ce programme gouvernemental d'émigration, auquel l'Eglise a cessé d'apporter son concours en 1956.* » Celui-ci était en effet tout à fait officiel, et s'effectuait selon une coopération avec les responsables des pays d'accueil : le Commonwealth Relations Office a publié, en août 1956 (référence N°CMD 9835), le « Second rapport du bureau de l'émigration outre-mer », dont la conclusion est la suivante : « *Nous croyons que, pour des raisons politiques, stratégiques et économiques, il est important que l'émigration à partir du Royaume-Uni vers les pays du Commonwealth soit maintenue.* »

Selon Roger Singleton, la politique de « peuplement » a pris définitivement fin en 1967. Le gouvernement britannique participe aujourd'hui à l'action du Child Migrants Trust, – dans la limite d'une subvention annuelle de 25 000 livres (1). Cette somme paraît bien dérisoire au regard des besoins, s'agissant notamment des frais de voyages aériens pour tenter de réunir les familles. Aucune indemnisation officielle des victimes n'est, d'autre part, envisagée. « *Je n'ai aucun doute que l'ensemble de cette politique fut une erreur*, souligne Roger Singleton, *j'ai rencontré trop de gens dont la vie a été bouleversée par ces séparations précoces pour en douter. Mais peut-on vraiment compenser de tels drames? Je n'en sais rien...* »

LAURENT ZECCHINI

(1) 1 livre sterling = environ 8,30 francs.

DIPLOMATIE

A propos de la libre circulation des personnes

Le Parlement européen entame une procédure contre la Commission de Bruxelles

STRASBOURG
(Communautés européennes)

de notre correspondant

A l'initiative des socialistes, des libéraux et des Verts, qui ont obtenu l'appui d'une partie des démocrates-chrétiens, le Parlement de la CEE a décidé, jeudi 15 juillet, d'entamer une procédure contre la Commission de Bruxelles devant la Cour européenne de justice, en raison des obstacles qui demeurent en matière de libre circulation des personnes entre les douze Etats membres.

Selon l'article 175 du traité de Rome, l'exécutif communautaire a deux mois pour mettre en œuvre toutes les dispositions prévues dans l'Acte unique dont l'application aurait dû être effective au 1er janvier 1993. Passé ce délai, le président de l'assemblée des Douze devra saisir la juridiction de Luxembourg.

Les eurodéputés reprochent à la Commission de ne pas avoir utilisé tous les moyens dont elle dispose pour amener les gouvernements nationaux à respecter leurs engagements sur la libre circulation des personnes alors qu'ils les ont tenus pour les marchandises, les services et les capitaux.

Aujourd'hui, déplore l'assemblée, les contrôles au passage d'un pays membre à un autre, notamment dans les trains, les ports et les aéroports, sont maintenus. Les capitales européennes font valoir que le retard pris tient à ce qu'il n'y a pas encore de politique commune de visas, ni de renforcement de la protection aux frontières extérieures de la CEE. Les Etats de la Communauté signataires de l'accord de Schengen (les Douze moins la Grande-Bretagne, le Danemark et l'Irlande) se sont néanmoins engagés, le 30 juin dernier, à supprimer au 1er décembre 1993 les contrôles sur les personnes se déplaçant à l'intérieur de cet espace commun.

M. S.

Accord américano-russe sur la vente de moteurs de fusées à l'Inde

Les Etats-Unis et la Russie sont parvenus, jeudi 15 juillet, à un accord concernant la vente par Moscou de moteurs de fusée à l'Inde, a indiqué vendredi le porte-parole du département d'Etat. Moscou a accepté de « geler » un contrat avec New-Delhi et de ne pas lui fournir la technologie liée à ces moteurs, afin qu'elle ne puisse copier ces équipements. En échange, Washington ne prendra pas de sanctions contre Moscou et un accord de coopération américano-russe en matière spatiale pourrait être mis au point prochainement.

Les Américains avaient demandé aux Russes d'annuler cette vente, considérant qu'elle permettait à l'Inde, qui a fait exploser un engin nucléaire en 1974, de développer son savoir-faire balistique. – *(AFP.)*

TADJIKISTAN : après la mort de vingt-quatre garde-frontières russes

Moscou hésite à réagir

Les autorités russes réagissaient de manière contradictoire, vendredi 16 juillet, à la violente attaque lancée mardi par l'opposition armée tadjike, en partie réfugiée en Afghanistan, qui avait fait plus de deux cents tués, dont 24 gardes-frontière russes. Selon des sources afghanes et de l'opposition tadjike, l'armée russe aurait d'ores et déjà bombardé à l'artillerie ou lors de raids aériens, dans la nuit de jeudi à vendredi, des villages de la province de Takhar, dans le nord de l'Afghanistan, faisant au moins 80 morts et blessés. Mais le responsable des garde-frontières russes en Afghanistan a nié ces accusations et affirmé que les forces russes n'avaient « *pas l'intention de bombarder le territoire* » afghan.

Moscou a par ailleurs demandé au gouvernement afghan de faire « *tous les efforts* » nécessaires pour faire cesser les attaques d'opposants tadjiks à partir de son territoire, et se dit « *prêt à organiser des actions coordonnées* » en ce sens avec Kaboul. Le ministre de la défense Pavel Gratchev a cependant continué à tenir des propos menaçants en se rendant vendredi sur les lieux des combats. « *Le but de ma visite*, a-t-il dit, *est de mettre au point des mesures adéquates pour réprimer* » les attaques des opposants tadjiks « *et leur causer une défaite telle que plus personne ne lève la main contre les Russes* ». L'organe des forces armées *Krasnaïa Zvezda* avait fait un parallèle entre le bombardement américain sur Bagdad, déclenché « *sur une simple présomption d'acte agressif* » et l'absence de réaction russe à « *l'assassinat de 24 militaires russes par des bandits* ».

Le général Gratchev a en outre déploré que les ministres de la défense de l'Ouzbékistan et des autres Etats voisins d'Asie centrale, intéressés en premier lieu à empêcher toute progression d'opposants islamistes, ne se soient pas rendus avec lui dans la capitale tadjike.

□ **AZERBAÏDJAN : arrestation de trois anciens ministres.** – L'opposition proche du président en fuite Aboulfaz Eltchibey a annoncé que trois anciens ministres (dont ceux de la sécurité et de l'intérieur), démissionnaires à la suite des combats de Gandja qui avaient fait soixante-dix morts le 4 juin dernier et entraîné le changement de pouvoir, ont été arrêtés, vendredi 16 juillet, à l'issue de l'examen par le Parlement du rapport d'enquête sur ces événements. L'ancien président du Parlement Issa Gambar, a accusé cette Chambre de « *se transformer en tribunal* » sous la pression de son nouveau président, l'ex-dirigeant communiste Gueïdar Aliev. Ce dernier a en outre affirmé avoir eu connaissance de plans élaborés par l'opposition pour l'assassiner, ce que le Front populaire a aussitôt démenti. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ESTONIE : référendum sur l'autonomie chez les russophones de Narva.** – La population, à 95 % russophone, de la cité industrielle de Narva, dans le nord-est de l'Estonie, votait, vendredi 16 et samedi 17 juillet, à propos du statut d'autonomie de la ville et de sa région. Les autorités municipales, qui organisent le référendum en réponse à des lois passées en Estonie qu'elles estiment discriminatoires, s'attendent à 80 % de réponses favorables. Le scrutin se déroulait dans un calme total. – *(AFP, Reuter.)*

□ **GÉORGIE : offensive contre les Abkhazes.** – Les forces géorgiennes ont annoncé, vendredi 16 juillet, avoir lancé une offensive et repris deux villages, Shroma et Akhalseni, occupés par les forces abkhazes au-dessus de Soukhoumi. Ces dernières ont démenti, affirmant que des combats étaient toujours en cours autour des deux villages. – *(AFP, Reuter.)*

□ **TURQUIE : arrestations d'islamistes à Sivas.** – Quatre-vingt-onze personnes soupçonnées d'être à l'origine de l'incendie criminel du 3 juillet à Sivas, qui a fait au total trente-sept morts à la suite d'une manifestation islamiste, ont été écrouées, a-t-on appris vendredi 16 juillet de source judiciaire. Les accusés seront déférés devant la Cour de sûreté de l'Etat, qui a en outre lancé un avis de recherche pour six autres personnes, dont Cafer Cakmak, membre islamiste du conseil municipal, soupçonné d'être l'instigateur de l'incendie. Les incidents avaient éclaté après la mise en doute de l'authenticité du Coran par l'écrivain Aziz Nesin, qui avait déclaré « *ne pas reconnaître Mohammed en tant que prophète* ». – *(AFP.)*

□ **Arrestation du rédacteur en chef d'un quotidien pro-kurde.** – Davut Karadag, rédacteur en chef du quotidien pro-kurde *Ozgur Gundem*, a été écroué, jeudi 15 juillet, à Istanbul, sous l'inculpation de « *propagande séparatiste* ». Convoqué par le procureur de la Cour de sûreté de l'Etat pour être entendu sur une trentaine d'articles parus dans son journal, il a été écroué à l'issue de son premier interrogatoire. – *(AFP.)*

□ **Rectificatif.** – Une erreur s'est glissée dans l'éditorial de nos éditions du 16 juillet, intitulé « La Belgique fédérale ». La nouvelle Loi constitutionnelle adoptée le 14 juillet par le Parlement ne prévoit pas, contrairement à ce que nous indiquions, la régionalisation de la gestion de la sécurité sociale.

PROCHE-ORIENT

IRAK : selon un rapport de la FAO et du PAM

Le pays est en situation de pré-famine

Un rapport publié vendredi 16 juillet à Rome, à la suite d'une mission conjointe en Irak de la FAO et du Programme alimentaire mondial (PAM), indique que la situation alimentaire est en rapide détérioration dans toutes les régions du pays.

« *Une large majorité de la population irakienne vit dans des conditions tout à fait déplorables* » et se trouve simplement condamnée à « *une lutte pour la survie* », indique la mission, qui souligne avoir relevé tous les indicateurs signalant une situation de pré-famine.

L'Irak devra importer de juin 1993 à juillet 1994 5,4 millions de tonnes de produits alimentaires de base pour nourrir la population, à un coût estimé de 2,5 milliards de dollars, estime la mission, selon laquelle « *cet important montant ne pourra pas être couvert par la communauté internationale* ». – *(AFP.)*

Paris veut obtenir une « visite consulaire » auprès d'un Français détenu à Bagdad

Le ministère des affaires étrangères a affirmé vendredi 16 juillet que des démarches avaient été entreprises auprès de l'ambassade d'Irak en Jordanie afin d'envoyer un diplomate « *exercer le droit de visite consulaire* » auprès du Français Jean-Luc Barrière, détenu à Bagdad (*le Monde* du 1er juillet).

« *Nous saisissons toutes les occasions pour établir un contact* » avec M. Barrière, a indiqué le porte-parole du Quai d'Orsay. Une mission suédoise attendue samedi à Bagdad devrait lui remettre un colis de la part de sa famille et une lettre de l'ambassade de France à Amman. M. Barrière avait déclaré jeudi à deux journalistes français qui lui ont rendu visite dans une prison près de Bagdad qu'il avait été forcé par des soldats irakiens à « *traverser la frontière* » entre le Koweït et l'Irak le 18 juin dernier. Il a été condamné à huit ans de prison. – *(AFP.)*

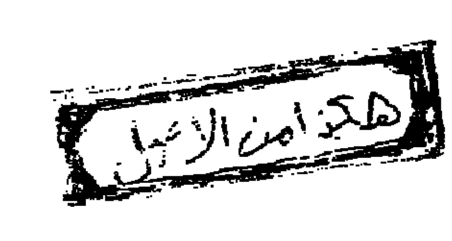
□ **Tournée de M. Christopher au Proche-Orient début août.** – Pour tenter de relancer le processus de paix israélo-arabe, le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher effectuera une tournée au Proche-Orient du 1er au 5 août, a annoncé vendredi 16 juillet le porte-parole du département d'Etat. M. Christopher se rendra en Israël, en Jordanie, en Syrie et en Egypte. « *Je ne m'attends pas à ce que ce voyage aboutisse à une percée majeure* », a toutefois déclaré M. Christopher. – *(AP.)*

□ **ARABIE SAOUDITE : deux nouvelles décapitations publiques.** – Reconnus coupables de trafic d'héroïne, un Pakistanais et un Afghan ont été décapités au sabre vendredi 16 juillet à Ryad. Ces deux exécutions interviennent au lendemain d'un appel lancé par le Parlement européen aux autorités saoudiennes pour qu'elles « *mettent un terme aux exécutions barbares que sont les décapitations et les amputations sur la place publique* ». Selon Amnesty International, le nombre des exécutions s'est élevé à 105 entre le 15 mai 1992 et le 15 mai 1993. – *(AFP.)*

□ **IRAN : libération du dernier groupe de déserteurs de l'armée irakienne.** – L'Iran a libéré, mercredi 14 juillet, 459 soldats irakiens, qui formaient le dernier groupe de déserteurs réfugiés sur son territoire pendant la guerre du Golfe. Le nombre de soldats irakiens déserteurs était estimé à moins de 5 000. Le comité international de la Croix-Rouge (CICR) a recensé un millier de soldats iraniens encore prisonniers en Irak. – *(AFP.)*

□ **QATAR : levée du boycottage sportif de l'Irak.** – Le Qatar a opposé une fin de non-recevoir au Koweït, qui voulait le dissuader de lever le boycottage sportif de l'Irak. Une délégation du club de football qatariote d'al-Waqra s'est rendue à Bagdad pour y régler les formalités du transfert, en son sein, de deux vedettes du football irakien, et fixer le calendrier des matchs amicaux qu'il doit disputer, au mois d'août, dans la capitale irakienne. – *(AFP.)*

AFRIQUE



AFRIQUE

SOMALIE : après leur controverse avec l'ONU

Les Italiens sont mis en cause par les adversaires du général Aïdid

NAIROBI

de notre correspondant

On s'attendait que l'offensive lancée par l'ONU contre le général Aïdid provoque, côté somalien, une sorte d' «union sacrée» contre l'«étranger». Or, jusqu'à présent, les adversaires du général Aïdid continuent de soutenir l'action des Nations unies. Jeudi soir, ceux-ci ont même lancé un sévère avertissement à l'Italie, qui prône le dialogue plutôt que l'affrontement face au général Aïdid.

Dans la nuit du 14 au 15 juillet, une patrouille italienne a été la cible de tirs dans le nord de la capitale, alors que depuis leur arrivée, il y a six mois, les soldats italiens y entretenaient de bonnes relations avec la population. Ils avaient conduit plusieurs opérations de désarmement sans rencontrer d'opposition majeure. Aujourd'hui, la position de l'Italie, très critique vis-à-vis de l'offensive des Nations unies contre Aïdid, lui vaut une animosité grandissante de la part des ennemis du général.

Une lettre, signée par des partisans de son rival Ali Mahdi, accuse l'ancienne puissance coloniale de coopérer avec le *«criminel Aïdid»* et lui demande de *«rester neutre ou de retirer ses troupes»*. Le président par intérim, qui contrôle Mogadiscio-Nord, a convoqué la presse italienne pour démentir que ses hommes aient ouvert le feu sur les soldats italiens; mais il a appelé l'Italie à *«demeurer dans la ligne de l'ONUSOM* [Opération des Nations unies en Somalie]*»*.

Evoquant la controverse entre l'ONU et l'Italie (*le Monde* des 16 et 17 juillet), le porte-parole du Quai d'Orsay a indiqué vendredi à Paris que la France souhaite un règlement *«à l'amiable»* entre les deux parties. *«Lorsque les autorités italiennes demandent une meilleure information et une meilleure coordination dans les opérations de l'ONU, c'est un point de vue que nous partageons»*, a affirmé Richard Duqué, en précisant toutefois que le mandat de l'ONUSOM devait être mis en application. *«L'objectif est un règlement politique. Ceci suppose le retour à la sécurité à travers le désarmement des factions»*, a-t-il dit.

JEAN HÉLÈNE

ZAIRE : selon Médecins sans frontières

Des affrontements auraient fait des milliers de morts au Kivu

Entre 1 000 et 3 000 personnes ont été tuées au cours d'affrontements entre des Zaïrois et des paysans d'origine rwandaise, dans les régions de Masisi et Walikale, dans le Kivu, à l'est du Zaïre, a déclaré, vendredi 16 juillet à Bruxelles, l'organisation Médecins sans frontières (MSF).

Citant plusieurs témoignages de massacres, le quotidien belge *le Soir* indiquait vendredi que plus de 100 000 personnes originaires du Rwanda ont été *«chassées de leurs terres et de leurs maisons»* au Nord-Kivu, et que *«2 000 à 3 000 d'entre elles ont été massacrées»*. Selon l'ambassadeur du Zaïre à Bruxelles, le président Mobutu s'est rendu au Kivu le 10 juillet afin de s'entretenir avec les chefs de clans et tenter de rétablir le calme.

Ces luttes ethniques, qui ont commencé il y a plusieurs mois, s'ajoutent à celles qui opposent depuis plus d'un an les Kasaïens aux Katangais au Shaba, dans le sud-est du pays, où les heurts, d'origine politique, ont provoqué un exode massif des Kasaïens, dans des conditions d'hygiène *«ahurissantes»*, selon MSF.

CONGO

L'état d'urgence est décrété pour quinze jours

Le président Pascal Lissouba a décrété l'état d'urgence, vendredi 16 juillet, pour une durée de quinze jours, a annoncé le premier ministre Joachim Yhombi-Opango. Prise au cours d'un conseil des ministres de crise, cette décision a pour but de *«rétablir l'ordre et la sécurité»*, les troubles entre partisans du président et de l'opposition ayant fait plus de vingt-quatre morts en quatre semaines (*le Monde* du 17 juillet).

Plusieurs mesures ont été prises dans le cadre de la mise en vigueur de l'état d'urgence dès vendredi soir. Les préfets de région disposent désormais de pouvoirs étendus concernant les gardes à vue, les confiscations d'armes et les interdictions de rassemblement. Tout étranger déclaré suspect sera expulsé, et les principaux médias sont soumis à la censure. Le premier ministre a appelé toutes les formations politiques *«à contribuer à la restauration de l'ordre et à l'extinction des foyers de tension»*.

D'autre part, le conseil des ministres a annoncé le limogeage du général Jean-Marie Michel Mokoko, chef de l'état-major des armées depuis 1987 et directeur du *comité militaire qui fait office de* principal médiateur entre l'opposition et les partisans du président. Soupçonné de ne pas reconnaître le gouvernement de M. Yhombi-Opango et l'Assemblée nationale – dont l'opposition réclame la dissolution, – le général Mokoko a été remplacé par le colonel Emmanuel Eta-Onka, directeur de l'académie militaire. – *(AFP, Reuter.)*

AFRIQUE DU SUD : un rapport sur l'occupation du World Trade Center

La police à nouveau accusée de complaisance à l'égard de l'extrême droite blanche

JOHANNESBURG

correspondance

Un rapport de la commission d'enquête du juge Goldstone vient de dénoncer sévèrement l'incompétence de la police lors de l'occupation du World Trade Center, le 25 juin dernier, par deux mille manifestants d'extrême droite : l'invasion des locaux où se déroulent les négociations constitutionnelles, par des manifestants en tenue paramilitaire et arborant quantité d'armes à feu, témoigna ce jour-là d'un dérapage, la désorganisation des forces de l'ordre facilitant les velléités du Mouvement de résistance afrikaner (AWB).

Intimidation et insultes à l'égard des principaux négociateurs, actes de vandalisme s'élevant à plus de 1 million de francs... le bilan est lourd, même s'il n'y a eu aucune perte humaine. Le juge Goldstone n'a pas mâché ses mots : les forces de l'ordre ont tout simplement manqué à leur devoir le plus élémentaire. Les quelque six cents policiers présents sur les lieux n'ont opposé aucune résistance aux provocateurs.

Il ressort également qu'une certaine complaisance, alliée à des ordres inadéquats, a contribué aux débordements. Pour le juge, la police, empreinte de préjugés raciaux, a fait le jeu de l'extrême droite blanche. *Une affaire qui* s'ajoute à d'autres scandales témoignant journellement du manque profond de crédibilité des forces de police auprès de l'opinion publique. – *(Intérim.)*

□ **CAMEROUN : La France a payé les arriérés de Yaoundé auprès de la Banque mondiale.** – La Banque mondiale a indiqué, vendredi 16 juillet à Yaoundé, que la France avait payé le même jour 23 milliards de francs CFA (460 millions de francs) d'arriérés de paiement du Cameroun. Ce montant couvre les arriérés dus à la banque au 14 juillet, et la France a promis de verser 4,5 milliards de francs CFA (90 millions de francs) supplémentaires pour la période allant jusqu'au 30 août. Ces sommes font partie d'un prêt accordé par la Caisse française de développement (CFD), annoncé le 7 juillet dernier. La France avait déjà renfloué le Cameroun en janvier dernier. – *(Reuter.)*

□ **COTE D'IVOIRE : une épidémie a fait dix morts.** – Une épidémie de nature encore indéterminée, signalée en début de semaine à Zuénoula, à 320 kilomètres au nord-ouest d'Abidjan, a fait dix morts depuis le 8 juin, et trente malades sont hospitalisés dans un état grave, a indiqué vendredi 16 juillet le médecin-chef de l'hôpital local. Selon lui, l'hôpital reçoit quotidiennement quatre ou cinq personnes présentant des symptômes – diarrhées et vomissements – comparables à ceux du choléra, mais les signes cliniques semblent démentir ce diagnostic. – *(AFP.)*

□ **Premières négociations directes entre le Maroc et le Polisario sur le Sahara occidental.** – Des négociations directes entre le Front Polisario et le Maroc, sur l'organisation d'un référendum au Sahara occidental, devaient s'ouvrir samedi 17 juillet à El Ayoune, où était arrivée la veille une importante délégation du Polisario. Ces négociations, les premières du genre, *«devraient durer, sauf imprévu, au moins deux jours»*, selon une source proche de la mission de l'ONU pour le référendum au Sahara occidental. – *(AFP.)*

□ **GUINÉE ÉQUATORIALE : les premières élections pluralistes fixées au 12 septembre.** – Le président Teodoro Obiang a annoncé, vendredi 16 juillet, l'organisation des premières élections législatives pluralistes de l'histoire du pays pour le 12 septembre prochain, après avoir dissous l'Assemblée il y a deux semaines. Les douze partis d'opposition, qui contestent le code électoral, ont menacé de boycotter le scrutin, et les principaux bailleurs de fonds du pays – à l'exception de la France – refusent de financer l'élection, en réaction aux violations des droits de l'homme perpétrées par le régime. – *(AFP, Reuter.)*

NIGÉRIA

Nouvelle élection présidentielle le 14 août

Une seconde élection présidentielle aura lieu au Nigéria le 14 août prochain, a annoncé vendredi 16 juillet la nouvelle Commission électorale nationale (NEC). Les résultats du scrutin seront rendus publics le 17 août, et le président élu sera investi le 27 août, date à laquelle les militaires se sont *engagés à remettre le pouvoir aux* civils, a indiqué la NEC dans un communiqué.

Bien que le Parti social démocrate (SDP) de Moshood Abiola – qui affirme avoir remporté l'élection annulée du 12 juin – ait déclaré qu'il refuserait de participer à une nouvelle élection, la NEC a indiqué que les candidats des deux partis autorisés prendront part au scrutin. Le Congrès du travail du Nigéria, centrale syndicale unique, s'est rallié à la position du SDP, affirmant qu'une nouvelle élection présidentielle était *«inutile»*. – *(AFP.)*

ASIE

CHINE : la mise en place d'un «comité de travail préliminaire»

Des troupes chinoises seront déployées à Hongkong dès sa rétrocession en 1997

Pékin a mis en place un groupe de travail chargé de préparer la rétrocession de Hongkong à ses conditions plutôt qu'à celles de Londres, ouvrant un nouveau front dans l'âpre négociation sur le retour de la colonie britannique à la Chine en 1997. Celle-ci a confirmé qu'elle déploiera des soldats à Hongkong dès cette date.

PÉKIN

de notre correspondant

«Ce n'est ni un deuxième centre de pouvoir, ni un shadow-cabinet», a assuré Qian Qichen, vice-premier ministre et chef de la diplomatie chinoise, en inaugurant, vendredi 16 juillet, à Pékin, la première session plénière du *comité de travail préliminaire* relatif à la *«région administrative spéciale»* de Hongkong. M. Qian en avait été nommé le patron lors de sa formation, le 2 juillet. Comme souvent, ce démenti était destiné à confirmer qu'il s'agit bien pour Pékin de se doter d'une structure politique visant à influencer davantage les négociations avec la Grande-Bretagne et d'étouffer les plans de réforme politique du gouverneur de Hongkong, Chris Patten.

La nouvelle instance, *«deuxième cuisine»* selon les mots des négociateurs pékinois, est directement rattachée au comité permanent de l'Assemblée nationale populaire. Ses cinquante-sept membres, dont trente sont d'influentes et riches personnalités de Hongkong qui ont accepté de servir ainsi la Chine populaire, ont été nommés par le président de l'Assemblée, Qiao Shi, ex-chef des polices du régime.

L'inauguration des travaux du groupe s'est faite sous la houlette de Jiang Zeming, chef de l'Etat et du Parti communiste. Celui-ci a salué l'ouverture d'une *«nouvelle étape dans la préparation du retour de Hongkong»* à la mère patrie. En fait, il était prévu que Pékin attende 1996 pour se doter d'un tel organisme, afin de ne pas susciter de craintes prématurées à Hongkong. C'est bien dans l'intention de contrecarrer les visées libérales de M. Patten que la Chine a aujourd'hui décidé d'ouvrir un nouveau front.

Un contre-pouvoir inavoué

En théorie, les fonctions du comité se limitent à *«étudier et fournir des commentaires appropriés»* sur tout ce qui touche à l'installation des futurs gouvernement et Parlement de la colonie. Mais l'organisme se réserve le droit de *«promouvoir»* la mise en œuvre de la mini-Constitution rédigée principalement par Pékin, de *«fournir des commentaires»* sur les points du droit en vigueur qui iraient à l'encontre de ce texte et, clause typiquement communiste ouvrant de vastes champs d'intervention dans la période de transition, de *«traiter les questions afférentes qui lui seraient soumises»* par Pékin.

L'installation de ce contre-pouvoir inavoué, dont le rôle essentiel sera de travailler l'opinion de Hongkong dans le sens des volontés pékinoises, suit une visite à Pékin du secrétaire au Foreign Office, Douglas Hurd, les 8 et 9 juillet, à l'issue de laquelle les deux pays n'avaient pas constaté de progrès dans leurs négociations, mais s'étaient entendus pour les accélérer. Une nouvelle session de ces pourparlers doit s'engager mardi 20 juillet.

S'exprimant après le passage de M. Hurd, Chris Patten avait réitéré sa détermination à *«s'engager pour Hongkong, si personne d'autre ne le fait»*. La détermination de Pékin, tout aussi ferme, de lui casser les reins risque de contraindre son ami John Major à des choix drastiques, peu favorables à ses projets de démocratisation.

De manière à bien montrer sa conception des choses, Pékin a fait savoir par la bouche d'un chef adjoint de l'état-major, le général Xu Huizi, membre du nouveau comité, que des troupes communistes *«seront déployées au centre de la ville et dans les zones rurales de Hongkong»* à la rétrocession, le 1er juillet 1997. Cette mesure vise, dans l'esprit du patriarche Deng Xiaoping, qui a insisté tout au long des négociations dans ce sens, à appuyer de la manière la plus visible le retour de la souveraineté chinoise sur Hongkong, dernier grand joyau de l'Empire britannique.

FRANCIS DERON

AMÉRIQUES

HAÏTI

Les partis politiques approuvent l'accord entre le général Cédras et le président Aristide

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Moins de deux semaines après l'accord signé par le président en exil Jean-Bertrand Aristide et le commandant de l'armée, le général Raoul Cédras, les partis politiques haïtiens se sont à leur tour engagés à faciliter le retour à l'ordre constitutionnel. Au terme de trois jours de négociations à New-York, les responsables des principales formations ont accepté de conclure une trêve de six mois pour garantir *«une période de transition stable et pacifique»*, selon un porte-parole de l'Organisation des nations unies, qui poursuit ses efforts de médiation pour mettre un terme à la crise haïtienne.

Le succès de cette première phase du plan de retour à la démocratie élaboré sous l'égide de l'ONU et de l'Organisation des Etats américains (OEA) a été acquis en dépit des profondes divisions du Parlement haïtien. Une partie des parlementaires, irrégulièrement «élus» en janvier dernier et qui avaient appuyé le gouvernement putschiste, demandaient le maintien de leurs indemnités pour se retirer... L'accord qui vient d'être conclu devrait permettre la nomination rapide par le président Aristide d'un premier ministre, qui sera chargé de former un *«gouvernement de concorde nationale»*. Les groupes parlementaires se sont engagés à ne pas déposer de motion de censure contre ce gouvernement au cours des six prochains mois. Dès la confirmation du nouveau premier ministre, l'embargo sur les produits pétroliers et les armes qui avait été décrété par le Conseil de sécurité pourra être suspendu par le secrétaire général de l'ONU. C'est alors qu'interviendront les phases les plus délicates du plan de retour à la démocratie : l'envoi de *«conseillers techniques»* (le secrétaire d'Etat américain Warren Christopher a parlé d'un millier de militaires) pour la *«modernisation»* de l'armée et la création d'une force de police autonome, la démission du général Cedras, la nomination d'un nouveau commandant en chef de l'armée et enfin le retour en Haïti du président Aristide, prévu pour le 30 octobre de cette année.

Dans un entretien qu'il vient d'accorder à des journalistes dominicains, le colonel Michel François, considéré comme le chef de file des durs, a souligné que *«le général Cédras n'a pas signé d'accord autorisant l'envoi de forces étrangères en Haïti»*.

JEAN-MICHEL CAROIT

Pour la première fois unanime

Le troisième sommet ibéro-américain a appelé à la levée de l'embargo contre Cuba

Le président brésilien Itamar Franco a clos vendredi 16 juillet le troisième sommet ibéro-américain en affirmant que cette communauté de 470 millions de personnes (Amérique latine, Espagne, Portugal) souhaitait être à même de jouer un rôle *«plein et actif»* sur la scène internationale *«dans la nouvelle conjoncture politique marquée par la fin»* de la guerre froide. Les 21 chefs d'Etat et de gouvernement présents ont adopté une résolution en 73 points qui constitue un *«programme pour le développement, avec un accent particulier sur le développement social»*.

Le point 68 de la résolution spécifie qu'aucun Etat n'a le droit, *«à des fins politiques, de prendre des mesures à caractère économique et commercial contre un autre Etat»*. Il s'agit, d'une façon indirecte, d'un appel à mettre fin à l'embargo vieux de trente ans appliqué contre Cuba (*le Monde* du 17 juillet). C'est la première fois que le groupe ibéro-américain est unanime sur ce sujet. Le département d'Etat a déclaré qu'il n'avait aucun commentaire à faire à la suite de cette résolution. Mais, en privé, un responsable a affirmé que le gouvernement américain *«aurait aimé que le sommet garde le projecteur sur la situation des droits de l'homme* (à Cuba) *et non sur l'embargo»*. Le prochain sommet ibéro-américain aura lieu à Cartagena, en Colombie, en juillet 1994. – *(AFP.)*

Une communauté de 400 millions de personnes

L'histoire de l'Amérique latine a longtemps été marquée par une suite ininterrompue de guerres avec l'Espagne, d'abord, puis entre les différentes nations latino-américaines elles-mêmes. Au vingtième siècle, c'est la présence presque partout de dictatures qui a empêché un «club ibéro-américain» de se constituer sur le modèle du Commonwealth britannique ou de la Communauté francophone, par exemple. La quasi-totalité de l'Amérique latine est aujourd'hui en paix et se réclame des valeurs démocratiques et de l'économie de marché. Cette communauté de près de quatre cents millions de personnes est unie par la langue et par l'histoire et présente donc une relative homogénéité en matière culturelle.

La participation de l'Espagne à ce processus est très importante. La commémoration du cinq centième anniversaire de la découverte du Nouveau Monde a été l'occasion de relancer la coopération entre la métropole et ses anciennes colonies.

POLITIQUE

La cérémonie commémorative de la rafle du Vel' d'Hiv'

« De ce drame épouvantable, la France demeure inconsolable »

déclare le premier ministre

Près d'un millier de personnes ont assisté, vendredi 16 juillet, à la première cérémonie officielle organisée en application du décret du 3 février 1993 instituant une *« journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites commises entre 1940 et 1944 sous l'autorité de fait dite « gouvernement de l'Etat français »*. A cette occasion, le premier ministre, dans un discours dont on trouvera ici les principaux extraits, a assuré que la France demeurerait *« inconsolable »*.

Après avoir rappelé que la rafle du Vel' d'Hiv' fut *« le théâtre d'une des plus douloureuses tragédies qui endeuillent l'histoire de notre pays »*, Edouard Balladur indique que *« cette cérémonie prend place désormais dans le cadre d'une journée nationale commémorative des persécutions racistes et antisémites commises entre 1940 et 1944 sous l'autorité de fait dite « gouvernement de l'Etat français »*. Evoquant *« celles et ceux qui portent dans leur âme et dans leur chair les marques du drame immense qu'ils ont vécu »* et les milliers d'innocents, *« victimes parce que juifs »*, qui ont été *« précipités dans l'horreur, dans la mort, avec l'affreuse complicité du régime installé sous l'Occupation »*, M. Balladur affirme que *« cette terrifiante descente aux enfers ne doit pas être oubliée »*.

Le chef du gouvernement appelle à *« un examen de conscience sans cesse renouvelé »*, car *« c'est un devoir de la mémoire, c'est un devoir de la morale »*. *« De ce drame qui est la honte de ceux qui en ont été les instigateurs »*, M. Balladur souhaite *« tirer deux leçons »*. *« La première conforte notre raison d'espérer et d'avoir confiance en l'homme »*, car, explique le premier ministre, *« celles et ceux qui ont souffert de ces indicibles tourments ont trouvé dans leur foi ou dans leur conviction l'énergie pour sauvegarder leur dignité : ils ont atteint ainsi une grandeur qui force notre admiration »*. Au-delà des victimes désignées par l'idéologie nazie, M. Balladur voit également une raison d'espérer en l'homme à travers tous ceux qui, en résistant, ont été *« l'honneur de la France »* ou ceux qui *« toutes confessions confondues, toutes opinions politiques remises à leur juste place, qui n'est pas la première en de tels moments, ont sauvé nos compatriotes juifs traqués par l'occupant »*, défendant ainsi *« les valeurs de la France »* qui étaient bafouées.

Un monument pour se souvenir

« Mais le souvenir du cortège interminable des martyrs de la déportation, poursuit le premier ministre, *nous impose aussi un devoir de vigilance »*, même si aujourd'hui *« la liberté et la justice sont assurées et respectées »*. En effet, *« le monde est fragile : le dénuement économique, les passions nationalistes, font naître des tentations dangereuses, suscitent un climat d'inquiétude, et des réactions racistes ou antisémites se font jour. Ces actes restent heureusement isolés mais ils doivent être combattus et sanctionnés sans faiblesse dès le départ. Je sais combien ils sont ressentis avec inquiétude par vous qui avez tellement souffert de la violence et de la haine d'autrui »*.

« Si je suis ici aujourd'hui, précise M. Balladur, *c'est pour vous assurer que le gouvernement assumera avec vigueur ses responsabilités. La première d'entre elles, c'est d'assurer en toutes circonstances le respect des droits de la personne, le respect de la loi, le respect des principes de l'humanisme républicain. »* Le premier ministre invite alors à la réflexion : *« La mémoire de ces événements*, dit-il, *doit inspirer le regard que nous portons sur le monde actuel : la transmettre aux générations futures est notre devoir. »*

« La vie, l'histoire des nations sont bâties, entre autres, souligne le chef du gouvernement, *sur la mémoire et sur les symboles. Aussi sera érigé, ici même, un monument qui perpétuera le souvenir de ce qui s'y est passé il y a cinquante et un ans. Il importe à la France de commémorer pour toujours, aux yeux de tous, le martyre de tous ses enfants et de tous ceux qui avaient trouvé asile chez nous. »*

« Que personne n'en doute, déclare M. Balladur, en conclusion, *la France demeurera aux yeux du monde la patrie des droits de l'homme. Que celles et ceux qui ont perdu les leurs en ces moments terribles (...) sachent bien qu'elle est en deuil. De ce drame épouvantable, la France demeure inconsolable. »*

Jean Kahn souhaite une « déclaration solennelle » du Parlement

Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives de France a estimé, vendredi 16 juillet, que, *« si l'Assemblée nationale et le Sénat voulaient faire une déclaration solennelle pour dénoncer les crimes du régime de Vichy, cela nous donnerait entièrement satisfaction »* car, a-t-il rappelé, *« c'est la Chambre des députés qui, en 1940, a voté les pleins pouvoirs à Philippe Pétain et, quelques mois plus tard, fut pris le premier décret anti-juif. »*

Le président de l'Assemblée nationale, interrogé sur cette demande, a estimé que *« faire revivre juridiquement et fictivement Vichy ne lui paraissait pas répondre à l'objectif tout à fait légitime que l'on se fixe par ailleurs »*. M. Séguin a ajouté : *« S'agissant de cette période, je reste sur une idée simple, forte et incontestable : Vichy est nul et non avenu. »*

Bruno Gollnisch (FN) : on veut « culpabiliser une partie » des Français

Bruno Gollnisch, président du groupe Front national au conseil régional de Rhône-Alpes et député au Parlement européen, ne participera pas, dimanche, à l'hommage aux victimes du racisme, de l'antisémitisme et de la déportation. Dans une lettre au préfet de région, publiée vendredi 16 juillet, il dénonce la mémoire *« à géométrie variable »* des pouvoirs publics à Lyon qui *« se refusent à participer à quelque commémoration que ce soit des victimes de la terreur révolutionnaire de 1793, qui fit dix fois plus de victimes que Klaus Barbie »*. Ce dirigeant du parti de Jean-Marie Le Pen n'accepte pas non plus que le souvenir de *« dix mille déportés de la zone occupée par les Allemands s'oppose désormais à ce que l'on honore les 400 000 morts de Verdun dans la personne de leur chef »*, ajoutant que *« ce genre de manifestation »* a *« pour but de condamner le maréchal Pétain et le régime de Vichy »* qui comptait *« dans ses rangs, à côtés de personnalités contestables, d'indiscutables patriotes »*. Il conclut sa lettre en s'interrogeant avec *« des Français en nombre croissant quant à la multiplication de manifestations dont le but paraît trop souvent de culpabiliser une partie d'entre eux, d'utiliser les souffrances passées d'une partie de nos compatriotes au profit du magistère moral abusif que s'octroient une poignée d'individus »*.

□ **La Réunion : mandat d'arrêt contre le sénateur Eric Boyer.** – Le juge d'instruction Jean-François Beynel a délivré, vendredi 16 juillet, un mandat d'arrêt à l'encontre d'Eric Boyer, président du conseil général et sénateur (app. RPR) de la Réunion. Ce dernier qui faisait déjà l'objet depuis le samedi précédent d'un mandat d'amener, délivré deux jours après la levée de son immunité parlementaire par le Sénat dans le cadre de l'enquête sur le marché des transports scolaires de Saint-Leu, a *« pris le maquis »* depuis le début de la semaine.

« L'honneur d'une nation »

A deux pas du pont de Bir-Hakeim, sur le boulevard de Grenelle, dans le quinzième arrondissement de Paris, une pauvre plaque installée en 1986 est là pour rappeler leur souvenir. Devant ce qui fut l'emplacement du Vel' d'Hiv', le métro aérien passe inlassablement, à cadences régulières, comme pour rappeler involontairement que les transports parisiens les conduisirent ici. Les 13 000 juifs arrêtés les 16 et 17 juillet 1942 par la police française furent convoyés par autobus. Pendant un demi-siècle, les institutions juives ont tenu, seules, le flambeau du souvenir.

Une petite fille de cinq ans, Sarah, était du nombre. Son seul crime était d'être juive. Rare survivante de ce drame, Sarah a raconté, vendredi 16 juillet, au cours de la première cérémonie officielle de commémoration, ses heures tragiques qui s'achevèrent à Auschwitz, dont ni son père, ni sa mère, ni son frère, ni sa sœur ne revinrent. Avec des mots simples, elle a sollicité la mémoire collective, car *« l'oubli est une seconde mort »*. Pour le combattre, une chanteuse a interprété une émouvante « chansonnette » et un poète a dit l'horreur : *« Wagons qui revenez de l'autre monde, parlez ! »*

Sous un soleil de plomb, la République, pour la première fois depuis cinquante et un ans, a reconnu les persécutions racistes et antisémites perpétrées par ce régime *« nul et non avenu »* que fut celui de Pétain à Vichy, selon l'expression du chef de la France libre, le général de Gaulle. En dehors des personnalités présentes, plus d'un millier de personnes ont assisté à cette cérémonie. Le président de la République était représenté par son chef d'état-major particulier et le maire de Paris par son premier adjoint.

En associant *« nos frères tziganes »* à l'hommage rendu, Jean Kahn, président du Conseil représentatif des institutions juives (CRIF), a déclaré : *« Il n'est jamais facile pour une nation de commémorer les épisodes honteux de son histoire. Et pourtant il est l'honneur d'une nation d'affronter son passé. »* Avec une *« infinie reconnaissance »*, M. Kahn a salué « [ces] *concitoyens qui, au péril de leur vie, ont tendu la main* [aux juifs], *et parmi eux quelques policiers révoltés par l'ignoble mission qui leur avait été assignée »*. Parmi les porteurs de drapeaux commémoratifs, il y avait trois fonctionnaires de la police nationale en tenue.

Une cérémonie officielle devait être organisée, dimanche, dans chaque département. A l'initiative de la municipalité d'Aix-en-Provence et de plusieurs associations, une commémoration « parallèle » devait avoir lieu au camp des Milles, un lieu d'internement de la « zone libre » d'où furent déportés 1 928 juifs, avant même l'occupation de cette zone par les Allemands.

OLIVIER BIFFAUD

La préparation des élections européennes

L'UDF prise de court par la proposition de M. Balladur de conduire une liste unique

L'hypothèse envisagée, jeudi 15 juillet, par Edouard Balladur qu'il puisse prendre personnellement la tête d'une liste unique RPR-UDF lors des élections européennes de juin 1994 (*le Monde* du 17 juillet), est diversement appréciée dans les rangs de l'UDF. Les réactions des diverses composantes de la confédération montrent qu'elles ont été prises de court par ce revirement du premier ministre qui excluait, il y a peu de temps encore, une telle perspective.

Deux hommes réputés proches de Valéry Giscard d'Estaing ne portent pas la même appréciation sur la proposition du premier ministre de conduire lui-même une liste unique de la majorité aux élections européennes de juin 1994. Pour Jean-Pierre Raffarin, porte-parole de l'UDF, il s'agit *« d'une initiative précipitée »*. Interrogé sur Europe 1, vendredi 16 juillet, il a répondu : *« Organisons une concertation nationale et décidons des opérations tactiques. Les choses doivent être faites dans l'ordre. Il n'est pas opportun aujourd'hui de distraire le pays de cette mobilisation pour l'emploi à laquelle le premier ministre nous appelle lui-même. »* Il a observé que *« cette question n'a pas été évoquée aux déjeuners du mardi* [ceux qui réunissent les dirigeants de la majorité] *et il n'y a pas eu de concertation (...) Aujourd'hui, la majorité est large, mais elle est constituée de deux formations globalement à parité, donc il faut qu'il y ait une concertation non seulement sur l'opportunité tactique, mais aussi sur les démarches de fond »*.

En revanche, dans *le Figaro* daté 17-18 juillet, Hervé de Charette, ministre du logement et délégué général des clubs Perspectives et Réalités, proche également de l'ancien président de la République, affirme : *« Le premier ministre est dans sa responsabilité politique lorsqu'il se préoccupe de préserver l'unité de la majorité. La proposition est très positive, et plutôt audacieuse dans le contexte actuel. Une liste commune est certainement la meilleure solution, dès lors que les dirigeants de la majorité se seront mis d'accord sur un projet européen commun. »*

Ladislas Poniatowski, porte-parole du Parti républicain, se déclarant *« très favorable à la candidature d'Edouard Balladur »* pour conduire la liste unique de la majorité, juge que le premier ministre *« est effectivement le mieux placé pour préserver l'unité de la majorité, même si les deux composantes de la majorité ont des leaders de qualité capables de mener une liste aux européennes »*. Pour le député de l'Eure, il existe, en effet, *« un risque de voir la majorité se diviser (...) entre les partisans et les adversaires du traité de Maastricht »*.

Invité de l'émission « Objections » sur France-Inter, vendredi 16 juillet, Jacques Barrot, vice-président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, a posé comme condition à la constitution d'une liste unique de la majorité que, *« pour l'essentiel, cette liste soit clairement pour l'Union européenne »*, ajoutant que *« des personnes qui militent notoirement contre la Communauté n'ont pas leur place sur cette liste d'union »*. Pour le député centriste, M. Balladur *« a simplement rappelé que, s'il y en avait besoin, il était là pour sauver le cap européen de la majorité »*. Pour autant, M. Barrot estime que *« l'heure n'est pas encore venue de choisir »* et *« l'on peut imaginer aussi deux listes, indépendantes mais associées »*.

Quant à Dominique Baudis, président exécutif du CDS, il considère que *« le premier ministre a raison de demander aux différentes composantes de la majorité de rassembler leurs forces »*. De son côté, Yves Galland prend au mot le premier ministre qui avait précisé qu'il conduirait une liste si on le lui demandait avec insistance. Le président du Parti radical, donc, *« insiste »* et ce pour trois raisons. M. Balladur, dit-il, est *« le chef naturel d'une majorité qui pourrait se diviser »* à cette occasion alors qu'il symbolise *« un engagement européen incontestable »* et qu'il est *« très ferme sur les réformes qui doivent être réalisées afin que nos intérêts essentiels soient préservés par l'adaptation nécessaire mais aussi la poursuite de la construction communautaire »*.

Le silence du RPR

Deuxièmement, M. Galland, président du groupe libéral au Parlement européen, estime que le chef du gouvernement *« impose à l'évidence le bon niveau du débat électoral »*. Il précise : *« Les thèses faisant de l'Europe le bouc émissaire de nos difficultés trouvent un écho populaire incontestable mais dangereux. Aussi s'est créé insidieusement un potentiel électoral inquiétant pour les populismes et extrémismes divers. Il est essentiel, dans ce cadre, d'avoir l'autorité pour rétablir un certain nombre de vérités, remobiliser nos compatriotes à la perspective de l'union politique économique et monétaire indispensable à notre capacité d'influence et à notre prospérité »*. Le troisième motif avancé par M. Galland touche à la nécessité pour la majorité de gagner *« ce premier test électoral qui peut, de surcroît, permettre de retrouver une majorité des libéraux et des démocrates-chrétiens au Parlement européen »*.

Au RPR, Philippe Séguin, chef de file du « non » à Maastricht dont beaucoup envisagent qu'il conduise une liste aux européennes, s'est contenté d'un *« tout ça c'est de la politique »*. Le président de l'Assemblée nationale, qui n'a pas voulu en dire plus, reprenait ainsi la formule utilisée par M. Balladur lui-même pour commenter son discours critique du 16 juin dernier, sur les choix gouvernementaux en matière économique et sociale. Commentant le propos du président de l'Assemblée nationale qui avait parlé de *« Munich social »*, le premier ministre avait laissée tomber un bref *« c'est de la politique »*. Les autres dirigeants du parti de Jacques Chirac n'avaient pas encore réagi, samedi 17 juillet au matin, à l'initiative de M. Balladur.

A. Ch.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

LA PENSÉE AVEUGLE
Quand les intellectuels ont des visions,
de Jean-Pierre Garnier et Louis Janover. Spengler, 264 pages, 120F.

Les clercs sur la sellette

Normalement, leur livre ne devrait pas venir à la connaissance des lecteurs, moins en raison de sa véhémence que, selon les auteurs, du silence médiatique auquel sont peu ou prou réduits ceux qui s'entêtent à perpétuer la tradition contestataire de la gauche intellectuelle. Car cette tradition, comme la gauche elle-même, n'est plus de mise. Que reste-t-il des intellectuels de gauche qui, depuis la fin de la seconde guerre mondiale, ont dominé le débat culturel franco-français ? Presque rien, sauf, bien sûr, les intellectuels, sans autre qualification. Ils n'en continuent pas moins, en effet, d'occuper le devant de la scène, à travers les médias dont ils ont appris à se servir et qui savent se servir d'eux.

Cela fait enrager Jean-Pierre Garnier et Louis Janover, non qu'ils en aient par principe contre les intellectuels, mais parce qu'ils n'admettent pas aussi facilement qu'après tant d'aveuglement au service du socialisme totalitaire l'ex-intelligentsia de gauche continue de s'aveugler, avec la même autorité satisfaite, parfois au prix du reniement, trop souvent au mépris de sa vocation critique. Cette présentation de l'ouvrage est aimable par rapport au procès que les auteurs instruisent, à la virulence de leur propos, au caractère systématique de leur pamphlet. Jean-Pierre Garnier et Louis Janover n'y vont pas de main morte, c'est le moins que l'on puisse dire, pour dénoncer *la Pensée aveugle* et *« les visions »* des intellectuels. *« On croyait*, écrivent-ils, *avoir tout vu et tout entendu en matière de reniements et de renouement. Eh bien, on se trompait, tant les voies du renoncement sont riches en infinis prolongements. »*

On ne va pas s'amuser ici à recenser les traits les plus mordants qui, avec plus ou moins de justesse et de cruauté – c'est la loi du genre pamphlétaire – frappent les stars de l'intelligentsia. D'abord, parce que les cibles sont nombreuses, certaines étant privilégiées, si l'on peut dire, ensuite, parce qu'au-delà de l'explosion de cette grande colère, c'est autant ce qu'elle traduit que ce qu'elle dit, même lorsqu'elle fait mouche, qui force l'attention. Le lecteur trouvera lui-même, en se reportant au livre, matière à se défouler de l'agacement ou de l'indignation qu'il lui arrivera sûrement de partager avec les auteurs.

Jean-Pierre Garnier et Louis Janover n'en reviennent pas de voir comment d'anciens pourfendeurs du capitalisme l'adorent aujourd'hui sous les habits du marché ; comment des révolutionnaires sont tombés dans le piège de l'économisme ; comment ils sont passés de l'exigence démocratique à la théorisation de l'Etat de droit, de la solidarité avec les exploités à la défense des droits de l'homme, du tiers-mondisme à l'écologie. Nos deux auteurs ne s'accommodent pas d'un renoncement à l'utopie au profit de causes minimales et d'indignations sélectives. Ce sont toujours les mêmes qui font la leçon, mais la leçon a changé.

L'intellectuel n'est plus ce qu'il était, constatent-ils : *« Aux « trois C » qui définissaient sa mission hier – critiquer, contester, combattre – ont succédé les « trois A » qui résument sa démission aujourd'hui : accepter, approuver, applaudir. »*

A quoi faut-il imputer cette nouvelle trahison des clercs, selon nos auteurs ? Le désengagement politique des intellectuels serait le fruit d'un *« désaveuglement idéologique »*. Soit, mais cela n'explique ni n'excuse le fait qu'ils s'aveuglent dans d'autres engagements en prétendant apporter leurs lumières.

Au-delà du narcissisme propre aux producteurs intellectuels et de leur propension à préserver le rôle privilégié qu'ils jouent en France, sans minimiser les gratifications sociales que leur vaut le rapprochement avec le pouvoir, il y a d'autres causes. Jean-Pierre Garnier et Louis Janover voient la racine du mal dans la coupure avec la réalité, qu'aggrave la séduction de l'irréalité médiatique. *« A trop loucher du côté des puissants*, écrivent-ils, *bon nombre d'intellectuels ont fini par ne plus voir, et encore moins sentir, ce que vivent réellement les dominés et ce qui les condamne à le vivre (...). A force d'être en intelligence avec la classe dominante, beaucoup en viennent à perdre toute intelligence du monde qu'ils sont censés déchiffrer. »* Surtout s'ils le perçoivent à travers le filtre de la médiatisation, mise en scène du réel à laquelle ils participent et sur laquelle ils focalisent leur fonction critique.

Jean-Pierre Garnier et Louis Janover, on l'a dit, touchent souvent juste et en réjouiront beaucoup qui, comme eux, ne se satisfont pas du nouveau discours ambiant. Cependant, on a du mal à croire, au terme d'une démonstration qui emprunte à la verve et à la férocité des « Guignols de l'info » de Canal Plus, que les débats de l'intelligentsia soient tous et à ce point nuls, faussés ou malhonnêtes.

Quoi qu'il en soit, *le Monde*, qui en fait, parce que c'est son rôle, largement écho, devait s'ouvrir à ce son de cloche-là, même s'il détonne dans le concert dominant. C'est aussi dans les contradictions dont il rend compte qu'un journal trouve sa cohérence.



Après la plainte du garde des sceaux contre le président de l'OM

Bernard Tapie veut dénoncer les «méthodes incroyables» de la justice

Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a porté plainte, vendredi 16 juillet, pour diffamation envers des fonctionnaires publics contre Bernard Tapie après un entretien à *VSD* dans lequel le *président de l'OM* comparait les méthodes de la justice valenciennoise à celles de la Gestapo (*nos dernières éditions* du 17 juillet). Cette plainte vise également le directeur de *VSD*, et les deux journalistes qui ont recueilli l'entretien. Le député (RL) des Bouches-du-Rhône a vivement réagi, affirmant qu'un éventuel procès lui permettrait de dénoncer *«les méthodes incroyables utilisées par la justice dans le dossier»* de l'affaire OM-Valenciennes et accusant le ministre de la justice de *«manquement aux devoirs de sa charge»* pour *n'avoir pas saisi la commission de discipline* du parquet du comportement du procureur Eric de Montgolfier.

L'enquête valenciennoise vit aujourd'hui dans l'attente de la confrontation générale du 21 juillet, qui opposera le directeur général de l'OM, Jean-Pierre Bernès, aux accusations des joueurs mis en examen et des témoins selon lesquelles il fut l'initiateur de la tentative de corruption. La nomination, à sa demande, du juge d'instruction Bernard Beffy au parquet de Valenciennes, qui devait intervenir le 3 septembre, a été reportée, *M. Beffy restant à l'instruction jusqu'à la fin* de son enquête. Vendredi, à Marseille, des policiers du SRPJ de Lille ont entendu, outre l'attaché parlementaire de M. Tapie, Marc Fratani, un proche collaborateur de M. Bernès, plus spécialement chargé pour l'OM de la location des loges au stade Vélodrome et, par ailleurs, époux de la secrétaire personnelle du directeur général du club.

Au lendemain des consignes de modération adressées par la chancellerie au procureur de la République de Valenciennes, Eric de Montgolfier, le garde des sceaux a décidé d'intervenir une nouvelle fois dans ce dossier en engageant une procédure peu fréquente : une plainte pour diffamation envers des fonctionnaires publics. Transmise au parquet général de la cour d'appel de Paris dans l'après-midi du vendredi 16 juillet, cette plainte se réfère à un entretien avec Bernard Tapie publié cette semaine par *VSD*. Fondée sur les articles 29 et 31 de la loi de 1881 sur la presse (1), elle vise à la fois le président de l'OM, le directeur de publication de *VSD* et les deux journalistes qui ont réalisé l'interview.

Dans cet entretien, M. Tapie se livrait à une attaque en règle de la procédure menée à Valenciennes. La plainte de Pierre Méhaignerie retient les propos les plus violents : *«On fait comme pendant la guerre pour les rafles des juifs*, notait le président de l'OM. *On disait : il y a ceux qui donnent et ceux qui partiront. Et on faisait le troc. Tu veux sauver ta famille? Tu m'en donnes dix. C'est ce qu'on veut faire à Eydelie. C'est ce qu'on veut faire à tout le monde, y compris aux Valenciennois. On leur met un marché en main : ou tu donnes ou tu fais partie de ceux qu'on rase. Tu choisis. (...) Le procureur va trop loin. (...) On fait des trucs que personne n'ose faire. (...) Ils ont débarqué dans mon bureau et gardé ma secrétaire vingt heures en garde à vue sauvage dans un placard où elle n'a même pas pu s'asseoir! Sans raison. Ils voulaient lui faire dire quelque chose qu'elle ne savait pas. C'est pas du droit, ça, c'est digne de l'Inquisition, de la Gestapo. Ils ne respectent plus la loi pour tenter de m'avoir.»*

Les magistrats n'avaient guère apprécié la comparaison entre les méthodes des magistrats de Valenciennes et celles de l'Inquisition et de la Gestapo. L'Union syndicale des magistrats (USM, modérée), qui avait immédiatement dénoncé les propos *«outranciers et diffamatoires»* du président de l'OM, avait ainsi demandé au garde des sceaux d'engager des poursuites pénales pour diffamation et injures publiques envers les magistrats.

Plus virulente, l'Association professionnelle des magistrats (APM, droite), qui s'étonnait des *«éructations»* de M. Tapie, avait demandé *«avec insistance»* à Pierre Méhaignerie d'exercer *«sans délai toutes les poursuites pénales qui s'imposent à l'égard de ceux qui bafouent les limites légales dans la critique des décisions de justice et d'abord de poursuivre le député Tapie pour des attaques dont l'extravagance et l'indécence insultent moins les magistrats, qui les traiteront par l'indifférence qu'elles méritent pour ce qui les concerne, que les victimes du nazisme, qui ont le droit d'exiger le plus élémentaire respect de quelqu'un qui appartient à la représentation nationale»*.

«C'est l'honneur qui est en jeu»

Estimant que M. Tapie était allé trop loin, le garde des sceaux a fini par accéder aux demandes pressantes de la magistrature. *«Lorsque des mots excessifs sont employés, il faut y mettre des butoirs»*, a précisé M. Méhaignerie en ajoutant qu'il souhaitait *«protéger la justice contre des accusations graves»*.

«Ces propos ont provoqué un réel émoi au sein de la magistrature, soulignait-on à la chancellerie. *C'est l'honneur du juge, du procureur et des officiers de police judiciaire qui suivent ce dossier qui est en jeu.»* Cette plainte permet en outre de remettre chacun à sa place : au procureur de suivre dans la discrétion l'enquête menée par le juge d'instruction de Valenciennes, au garde des sceaux de répondre aux accusations portées par Bernard Tapie. Le président de l'OM n'en a pas abandonné sa stratégie pour autant : estimant que le garde des sceaux aurait dû engager des poursuites disciplinaires à l'encontre d'Eric de Montgolfier, il a continué à critiquer les magistrats de Valenciennes. *«Cette plainte nous donnera l'occasion de faire connaître précisément à tous les Français les méthodes incroyables utilisées par la justice dans le dossier*, a-t-il affirmé. *Elles ne sont pas conformes aux droits les plus élémentaires des citoyens et renvoient à une pratique que l'on croyait révolue. Mes collaborateurs, les joueurs de l'OM, tous les autres protagonistes, raconteront les pressions, les menaces, les chantages à l'incarcération et les promesses de toute nature exercées sur eux pendant les différents interrogatoires ou gardes à vue de ces dernières semaines.»* Son avocat, M[e] Francis Szpiner, a d'ores et déjà annoncé qu'il ferait citer les magistrats de Valenciennes.

ANNE CHEMIN

(1) L'article 31 de la loi du 29 juillet 1881 précise que la diffamation commise à raison de ses fonctions ou de ses qualités envers un fonctionnaire public sera punie d'un emprisonnement de huit jours à un an et d'une amende de 300 francs à 300 000 francs.

En Alsace et dans le Bade-Wurtemberg

Opération policière franco-allemande contre des groupuscules néo-nazis

Une série d'interpellations et de perquisitions ont visé, jeudi 15 juillet, un groupuscule d'extrême droite implanté en Alsace, dans le cours d'une enquête judiciaire portant notamment sur des profanations de cimetières juifs perpétrées dans la région. Trois de ses membres, dont un gardien de la paix de Mulhouse, ont été placés en garde à vue par les policiers du SRPJ de Strasbourg et de la sixième division de la police judiciaire chargée de la répression des atteintes à la *sûreté de l'Etat et des menées* subversives. Outre-Rhin, une opération concomitante était dirigée contre l'homologue allemand de cette association.

Du côté français, l'Association pour la fidélité à la patrie alsacienne unie (*Heimattreue Vereinigung Elsass*, HVE), un groupuscule d'extrême droite réunissant une vingtaine de membres, est visée par les commissions rogatoires délivrées par un juge d'instruction strasbourgeois, M[me] Martine Al Kanje. Ce magistrat est en charge d'informations judiciaires ouvertes pour «violations de sépultures» et «provocation à la haine raciale», à la suite notamment des profanations de cimetières juifs opérées, en novembre et décembre 1992, à Cronenbourg et Schiltigheim (Bas-Rhin).

La série d'interpellations et de perquisitions qui ont été conduites, jeudi 15 juillet en Alsace, n'ont pas permis d'impliquer les membres du HVE dans des profanations antisémites. Trois de ses membres actifs ont été entendus par les enquêteurs de la police judiciaire.

Une perquisition au domicile de l'un d'eux, Michel Spenle, âgé de vingt-quatre ans et demeurant dans le Haut-Rhin, a cependant permis de découvrir de la documentation à caractère néo-nazi et un arsenal militaire : trois pains de plastic, un détonateur, une réplique d'un pistolet-mitrailleur en état de marche, ainsi que des munitions et des grenades d'exercice. Aussi Michel Spenle a-t-il été mis en examen, vendredi soir 16 juillet, pour détention illégale d'armes, munitions et explosifs.

Enquête sur un gardien de la paix

Un gardien de la paix affecté au corps urbain de Mulhouse, également président du HVE, a été remis en liberté après son audition par la police judiciaire. Une enquête administrative de la «police des polices», l'IGPN, devrait cependant être ouverte sur le comportement de ce policier. L'enquête judiciaire sur les violations de sépultures juives, pour laquelle le HVE ne constitue que l'une des pistes, se poursuit.

De l'autre côté de la frontière, l'Association pour la fidélité à la patrie allemande unie (*Heimattreue Vereinigung Deutschland*, HVD) a été démantelée au Bade-Wurtemberg par des enquêteurs travaillant en étroite coordination avec leurs homologues français. Un porte-parole du ministère de l'intérieur du Land a fait savoir que ce groupuscule néo-nazi était désormais dissous.

Notre correspondant à Strasbourg, Marcel Scotto, nous signale que, selon les policiers du Bade-Wurtemberg, qui évaluent à quelque quatre mille personnes le nombre de néo-nazis dans ce Land, les groupes allemand et français auraient participé à deux exercices paramilitaires depuis le début de l'année dans le sud de l'Alsace. Selon la mairie de Moernach (Haut-Rhin), la salle polyvalente municipale a été louée les 6 et 7 février pour une rencontre franco-allemande qui aurait réuni entre soixante et quatre-vingt jeunes de dix-huit à vingt-cinq ans.

E. In.

Les déclarations du procureur Eric de Montgolfier

«Une éthique du ministère public»

Sans jamais évoquer le fond du dossier de corruption instruit par le juge Bernard Beffy, le procureur de la République de Valenciennes, Eric de Montgolfier, a tenu à prouver qu'il n'était toujours pas tenu au silence. Sur TF 1, comme dans des entretiens accordés à *Libération* et au *Parisien*, il a ainsi longuement commenté le changement de tactique judiciaire auquel l'avait invité la chancellerie.

«Ce n'était plus conforme au bien public de continuer à parler, a-t-il souligné en direct au journal de 20 heures de TF 1, vendredi 16 juillet. *Le directeur du cabinet et le garde des sceaux, que j'ai eu au téléphone, me l'ont demandé.» «Je suis déçu*, a-t-il toutefois ajouté, *parce que voici trois semaines que je conduis de manière un peu effrénée une méthode qui est discutable, je le reconnais, et je suis déçu de ne pas pouvoir aller jusqu'au bout tant qu'il n'y a pas de risques pour l'instruction. S'il y en avait je serais encore plus déçu. (...) Ce qui me gêne dans ce qui est dit depuis hier, c'est le côté magistrat sanctionné, cela révèle une image un peu gênante de l'autorité judiciaire dans ce pays. J'ai un peu passé l'âge de jouer les petits garçons et de me faire taper sur les fesses.»*

Le magistrat a affirmé qu'il faisait sur TF 1 sa *«dernière déclaration orale»*, tout en précisant que, *«si c'était nécessaire pour la protection du dossier et de la justice»*, il *«réinterviendrait»*. *«J'ai cru comprendre que le garde des sceaux avait pris le relais»*, a-t-il ajouté en saluant le *«courage politique»* de M. Méhaignerie à propos de la plainte déposée contre les propos de Bernard Tapie (*lire d'autre part*). Interrogé sur l'hommage rendu par François Mitterrand au président de l'OM, le procureur a indiqué que, *«dans un moment de révolte immédiate»*, il avait *«failli commenter les propos du chef de l'Etat»*. Mais, a-t-il conclu, *«beaucoup de gens m'ont expliqué que c'eût été scandaleux»*.

«Un bouclier par rapport au juge»

«Ce n'est pas un supplice de me taire, c'était parfois un supplice de parler», a encore déclaré M. de Montgolfier, insistant sur le fait qu'il n'avait *«pas été le premier à tirer»*. *«Bernard Tapie m'a condamné à occuper le terrain médiatique»*, renchérit-il dans *le Parisien* du 17 juillet, expliquant qu'il avait eu pour rôle de contrer la défense très médiatique du président de l'OM : *«Je suis comme un bouclier par rapport au juge, une protection rapprochée contre les journalistes.» «Je ne l'ai pas créée, cette pression*, insiste-t-il dans *Libération* du 17 juillet. *Que j'y réponde, que j'accepte, oui. Reprenez la chronologie : qui a tiré le premier coup? Répondre, c'est de la légitime défense judiciaire.»*

Invoquant *«une éthique du ministère public»*, M. de Montgolfier conteste qu'il ait été le *«suzerain»* du juge d'instruction, dont il affirme qu'il instruit *«à charge et à décharge»* et qu'il *«fait des choses avec lesquelles je ne suis pas nécessairement d'accord»*. *«Mon métier, c'est la poursuite»*, explique-t-il encore à *Libération*, image qu'il précise au *Parisien* en ces termes : *«En ouvrant une information judiciaire, je porte une accusation de corruption et je demande au juge de la vérifier. Comment être neutre? (...) Qu'un procureur ait quelqu'un dans sa ligne de mire, on ne peut pas trouver ça anormal. Je représente l'accusation.»*

Affirmant avoir été *«rapidement connivent»* avec le changement de méthode que lui a demandé la chancellerie *«pour le bien de l'Etat»*, le procureur de Valenciennes ajoute dans *Libération* : *«Je serais content qu'on parle aussi de la communication sur les petites affaires. On voit alors la vie des gens s'étaler. Je suis content qu'on me rappelle à la présomption d'innocence. (...) Chacun est présumé innocent, pas uniquement M. Tapie. J'aimerais que M. Mohammed Ben quelque chose bénéficie aussi de la présomption d'innocence. Et que, quand elle est bafouée, il y ait aussi des rappels à l'ordre.»*

«C'est un vrai combat, ce dossier. Pour la justice», ajoute-t-il enfin dans *Libération* en évoquant la diversité des rôles publics de M. Tapie : *«Je découvre, dans ce dossier, à quel point les enjeux sont liés. Aujourd'hui, on peut faire une carrière politique à partir du sport. Je me demande qui est en face de moi : le président de l'OM, le parlementaire, l'ancien ministre, le futur maire de Marseille, un candidat à autre chose? Il faut bien que je me réfère à la politique pour comprendre un certain nombre d'événements. Où s'arrête le dossier? Je sais où il commence...»*

La vengeance du Mississippi

Suite de la première page

Comme ailleurs dans le Middle West, des semaines de pluies tenaces ont tout fait déborder. Un flot de boue s'est infiltré dans la ville. Une masse de liquide noirâtre a envahi les caves, inondé les rues, noyé les rez-de-chaussée. *L'eau est montée* à 30, 40 *centimètres*, parfois plus. En cette fin de semaine, une éclaircie de la météo avait permis un début de repli : les trottoirs étaient jonchés de tapis, moquettes détrempés, meubles détruits, livres décomposés.

Pendant près d'un mois, les barrages, écluses et digues qui enserrent les deux rivières ont tenu. Jusqu'au jour où, saturé d'eau, détrempé, ce très sophistiqué système de défense, surveillé par ordinateur, péremptoirement donné pour impénétrable, a craqué. La Raccoon et la Des Moines sont «passées». Dans le *Des Moines Register*, le quotidien local, James Flansburg, qui commente l'événement sous sa rubrique *«Le vieux reporter»*, écrit : *«On était comme les Français avec leur ligne Maginot, comme la Navy avec sa prétendue invicible armada ancrée à Pearl-Harbour. On s'était fait des illusions.»*

La ville s'est arrêtée

Moins lyrique, Likel Dickerson raconte : *«On a eu six ou sept heures pour évacuer. La police est passée avec des haut-parleurs, il y avait aussi des annonces à la radio.»* Maçon, Dickerson a chargé sur son «pick-up» ses trois chiens et les affaires de sa compagne pour *«aller là haut, sur les collines, là ou les riches sont installés, à l'abri de la Raccoon»*. Quelque 5 000 personnes ont été évacuées. L'eau est entrée au cœur de la ville. Il n'y a pas de digue de sacs de sable érigée à la va-vite par des centaines de volontaires qui ait tenu. Ce fut humiliant lorsque la Raccoon et la Des Moines envahirent le quartier des affaires, attristant quand elles submergèrent le «centre historique», à fendre l'âme lorsqu'elles ravagèrent le nouveau stade de base-ball : le flot emportait un peu de la fierté de la ville.

Mais la défaite n'a véritablement été consommée que lorsque la station d'épuration des eaux s'est à son tour trouvée inondée. Les cuves de purification ont été noyées sous un bouillonnement d'eaux boueuses, charriant des déchets toxiques récoltés ici et là. Inondés, détrempés, une partie des 250 000 habitants de la ville se retrouvaient sans eau... potable. La ville s'est arrêtée, le maire, John «Pat» Dorrian, a décrété l'état de siège. Des Moines peut bien s'enorgueillir d'être un centre de services ultra-moderne, sans eau il n'y a plus de «high tech» qui tienne. L'air conditionné ne marche plus, les pompiers n'ont plus de quoi assurer la protection des gratte-ciel de bureaux, les services de l'hygiène ne garantissent plus la qualité des produits alimentaires, etc. Il a fallu «fermer» la ville. Le maire a menacé d'arrestation tout commerçant, *chef d'entreprise*, *responsable* d'usine qui ne mettrait pas la clé sous la porte. Il faudra attendre plus d'une semaine avant que la station puisse être asséchée et remise en état.

La situation n'est pas toujours aussi difficile qu'à Des Moines, mais, outre l'Iowa, au moins une demi-douzaine d'autres Etats du Middle West sont sous les eaux. Les inondations touchent le haut bassin du Mississippi : Minnesota, Missouri, Wisconsin, Illinois, Dakota du Sud, Nebraska. Une vingtaine de personnes ont été tuées. Le montant des dégâts se chiffrerait entre 2 et milliards de dollars. Partout, on annonce plus de pluies et, partout, les eaux montent. Les météorologues racontent que la masse d'eau et d'humidité concentrée sur la région explique la *vague de chaleur dont la façade* atlantique du pays est affligée. Et, la chaleur aidant, les éditorialistes de la côte est philosophent sur la signification profonde des intempéries du Middle West.

Sous le titre *«Bulletin météo»*, le *Wall Street Journal* moralise : *«Il y a certaines vicissitudes de l'existence – le climat en est une – qui ne peuvent être évitées.* [Les inondations] *ont au moins le mérite de rappeler cette vérité à une société aujourd'hui pathologiquement attachée à la notion qu'il est du devoir du gouvernement de redresser tous les malheurs de l'humanité et de produire des programmes et des réponses à tous ses maux.» «Hélas! il ne peut en être ainsi»*, conclut le très conservateur éditorialiste du *Journal*. Le *New York Times* pose une question plus terre à terre : *«Faut-il reconsidérer la politique de contrôle des fleuves?»* Autrement dit la maîtrise du fleuve, du Mississippi ou de ses affluents, provoque-t-elle les inondations?

C'est la thèse de nombre de spécialistes de l'environnement. A Des Moines, c'est aussi la thèse des vieux, de ceux qui disent se souvenir qu'il n'y avait pas autant d'inondations *«avant»* et qu'elles étaient moins dommageables. A coups de digues, d'écluses, de barrages et autres murs de soutien, le long de la Des Moines, de la Raccoon, du Missouri ou du Mississippi, on a réduit le lit des fleuves. On a forcé le cours de l'eau dans des espaces de plus en plus en plus restreints; on a trop «canalisé» et, ce faisant, on a augmenté le débit, donc la force des inondations, en cas de débordements à la saison des pluies.

En développant l'agriculture sur les rives du fleuve, on a mordu sur les zones marécageuses qui le bordaient. De part et d'autre du cours d'eau, elles formaient une zone d'épanchement idéale : éponges naturelles, elles absorbaient les débordements du fleuve. Endiguement égale inondation, disent les écologistes; endiguement égale terrain gagné pour l'urbanisation et l'agriculture, disent les ingénieurs du génie.

Au bord de la Raccoon et de la Des Moines, la polémique fait rage. Président de l'Association de sauvegarde des fleuves américains, Kevin Coyle assure que le Mississippi est *«un fleuve qui a été artificiellement surdirigé, canalisé»*. L'eau court plus vite, la pression est plus forte, le débit est accéléré. *«Sous pression, le fleuve déborde plus violemment*, affirme-t-il, *c'est la vengeance du Mississippi.»*

ALAIN FRACHON

□ **Inondations et séismes meurtriers en Asie.** – Les inondations qui dévastent le nord et l'ouest de l'Inde ont déjà fait près de deux cent quarante victimes. Une soixantaine de villages ont été détruits au Pendjab. En Chine, les inondations du Yang-Tse ont fait officiellement 436 morts et ravagé les cultures. Au cours des six derniers mois, estime, samedi 17 juillet, le *China Daily*, la Chine a connu une série de catastrophes (pluies, tempêtes de neige, cyclones, séismes) d'une exceptionnelle gravité qui ont fait au moins 1 600 morts. Quant au Japon, le violent tremblement de terre qui a frappé le nord du pays, le 12 juillet, a fait, selon le dernier bilan officiel, 161 morts et 99 disparus.

DÉFENSE

□ **Des officiers de pays de l'Est à l'IHEDN.** – Pour la première fois, l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) a organisé à Paris une session internationale de travail consacrée à la situation en Centre-Europe. Outre des auditeurs français, civils et militaires, cette session aréuni des représentants civils, des ministères de la défense concernés, et des officiers supérieurs de six pays en Europe de l'Est : Bulgarie, Hongrie, Pologne, Roumanie, République slovaque et République tchèque. Pendant trois semaines, ces auditeurs étrangers et français ont comparé leur organisation militaire et examiné les conditions d'une défense européenne.

SOCIÉTÉ

Soulevant d'importants problèmes d'éthique

Des biologistes américains annoncent être sur la voie de l'isolement d'un gène de l'homosexualité

Un groupe de chercheurs dirigé par le Docteur Dean Hamer, de l'Institut national américain du cancer, annonce, dans l'hebdomadaire *Science* du 16 juillet être sur la voie de l'isolement d'un gène qui serait impliqué dans l'homosexualité masculine. Cette information suscite un vif intérêt outre-Atlantique et soulève, dans le même temps, de délicates questions d'ordre éthique.

Le docteur Hamer et ses collègues ont, dans un premier temps, étudié l'histoire familiale et les arbres généalogiques de 114 homosexuels masculins. Ils expliquent avoir observé que 13,5 % des frères de ces personnes étaient également homosexuels, une proportion notablement plus élevée que celle généralement retrouvée dans la population américaine, que l'on situe autour de 1 % (*le Monde* du 17 avril).

Les chercheurs américains notent que différents collatéraux maternels (oncles, cousins) étaient eux aussi homosexuels, dans une proportion *a priori* supérieure à la moyenne, ce phénomène pouvant être, selon eux, observé sur plusieurs générations. Partant du postulat que le comportement homosexuel a une base génétique, cela permettait de soutenir que l'information impliquée se situe sur le chromosome X. Ce chromosome est, en effet, présent en double exemplaire chez les femmes, l'unique chromosome X présent dans les cellules des sujets masculins étant d'origine maternelle.

La seconde partie du travail publié dans *Science*, la plus originale, a porté sur l'analyse moléculaire des chromosomes X de quarante couples de frères, tous homosexuels. Selon les chercheurs américains, dans trente-trois cas, ces chromosomes présentaient une modification de structure identique dans une région du chromosome X connue sous la dénomination X q 28 et qui équivaut à 0,002 % de l'ensemble du patrimoine héréditaire (génome) de l'espèce humaine. Cette région chromosomique est susceptible de comporter plusieurs centaines de gènes.

Dans tous les cas, l'identification du ou des gènes qui pourraient être impliqués dans l'homosexualité masculine demandera un travail considérable dont le terme ne peut être fixé. Le docteur Hamer a d'ailleurs souligné que ces résultats ne permettaient nullement d'affirmer qu'un fragment du patrimoine héréditaire humain déterminait l'homosexualité masculine, d'autres facteurs (éducation, environnement, etc.) pouvant être également impliqués. Toujours selon lui, une étude est en cours concernant l'homosexualité féminine.

Cette approche soulève déjà de considérables questions d'ordre éthique. Que ferait-on si l'on identifiait un facteur génétique « prédisposant » à l'homosexualité masculine transmis par la mère ? En d'autres termes, l'approche génétique conduira-t-elle à faire de l'homosexualité une pathologie imposant des mesures préventives et thérapeutiques ?

Sans doute ne convient-il pas de grossir les conséquences sociales de travaux biologiques qui demeurent encore préliminaires. De multiples observations plaident en faveur de l'importance du milieu familial dans la genèse fort complexe de l'homosexualité masculine. Il n'en reste pas moins vrai que cette avancée de la biologie vient, après d'autres (1), rappeler que les comportements sexuels sont, dans l'espèce humaine comme à toutes les étapes du règne animal, sous la dépendance étroite de facteurs biologiques, qu'ils soient d'ordre génétique ou hormonal. Jusqu'où doit-on poursuivre, sans risques, le décryptage génétique des comportements sexuels de notre espèce ?

JEAN-YVES NAU

(1) On peut se reporter au dossier publié par l'hebdomadaire *Science* du 30 août 1991 exposant les travaux de Simon LeVay, neurologiste du Salk Institute de San-Diego (Californie). Ce chercheur avait publié une série de données tendant à établir une corrélation entre l'homosexualité masculine et les structures de la région cérébrale de l'hypotalamus.

Un taux de réussite de 71,6 %

443 000 candidats ont été reçus au baccalauréat

Sur les 618 604 candidats qui se sont présentés au baccalauréat en juin 1993, 443 004 ont été reçus, selon les résultats provisoires (pour la métropole) rendus publics, vendredi 16 juillet, par le ministère de l'éducation nationale. Ce taux de réussite de 71,6 % est pratiquement identique à celui de l'an dernier (71,5 %), mais reste inférieur à ceux de 1991 (72,4 %) et surtout 1990 (73,1 %). Si les résultats sont meilleurs, cette année, dans les séries générales, ils sont moins favorables, en revanche, dans les séries technologiques (où le nombre de reçus diminue par rapport à 1992) et professionnelles. Le tassement démographique des générations qui arrivent aujourd'hui au lycée est désormais sensible. On ne compte, en 1993, que 8 500 bacheliers de plus que l'année précédente, alors que la progression avait été de 21 000 en 1992 et de 32 000 en 1991.

Seule la persistance des progrès de scolarisation assure encore une croissance des effectifs de bacheliers : le pourcentage d'une génération titulaire du baccalauréat atteint 52 % cette année, soit un point de plus que l'an dernier et douze points de plus qu'en 1989.

Pour la première fois depuis des années, Strasbourg (76 %) n'est plus l'académie où le taux de réussite est le plus élevé. C'est Toulouse qui remporte largement la palme avec 81,4 % de candidats reçus, devant Versailles (78,4 %), Nantes (76,7 %) et Rennes (76,5 %).

En bas de tableau, Reims, Créteil, Amiens, Rouen et Lille ont des taux de réussite inférieurs à 70 %.

L'écart des taux de réussite entre les académies, qui se réduisait régulièrement depuis des années, s'est élargi en 1993 pour atteindre plus de treize points entre Toulouse et Reims.

Les résultats pour 1993

	Candidats	Admis	Taux de réussite en %	Rappel 1992 admis	Rappel 1988 admis
■ Baccalauréat général :	374653	276704	73,9	271650	207616
– Séries A	98838	71806	72,7	71252	55441
– Série B	98383	67011	68,1	66379	52971
– Série C	79026	65483	82,9	63064	41645
– Série D	83049	61463	74	60917	51443
– Série D'	2350	1532	65,2	1591	
– Série E	13007	9409	72,3	8447	6116
■ Baccalauréat technologique :	174671	116440	66,7	117986	98491
– Secondaire	50867	34238	67,3	31257	37644
– Tertiaire	123804	82202	66,4	86729	59937
■ Baccalauréat professionnel :	69280	49860	72	44898	6025
– Industriel	27208	18460	67,8	15572	
– Tertiaire	42072	31400	74,6	29326	
Total France métropolitaine	618604	443004	71,6	434534	312132

Source : ministère de l'éducation nationale.

IMMIGRATION

Prétextant une situation irrégulière

Le maire de Tarare (Rhône) refuse le mariage d'une future mère algérienne

LYON

de notre bureau régional

Dans quelques jours, Karima Benmeridja, une jeune Algérienne de vingt-sept ans, doit accoucher à l'hôpital de Tarare. Malgré son état de fatigue révélé par des traits tirés, elle était présente aux côtés de son ami, Husnu Ozturk, un réfugié politique kurde, devant le tribunal des référés de Lyon, jeudi 15 juillet, pour demander, une fois de plus, au maire de Tarare de célébrer leur union. Une fois encore, Jean Besson, député, président du RPR du Rhône, poursuivi pour « voie de fait », a laissé entendre qu'il n'était pas disposé à répondre favorablement.

Karima Benmeridja et Husnu Ozturk disent se connaître depuis près de trois ans, période durant laquelle la jeune femme est régulièrement retournée dans son pays pour ne revenir qu'avec un simple visa de tourisme. Attendant un enfant, ils ont décidé de se marier. En mars, ils se sont adressés au service de l'état-civil de Tarare, qui les a fait patienter le temps d'obtenir, pour une formalité non obligatoire, la publication des bans dans le village de la jeune femme, à Batna. Le certificat est bien arrivé le 24 mai, mais près d'un mois après la date d'expiration du visa de Mlle Benmeridja.

Le maire de Tarare saisit le procureur de la République de Villefranche-sur-Saône. Le 2 juillet, ce dernier lui fait savoir qu'après enquête de la gendarmerie *« aucune simulation ne peut être mise en évidence »*. M. Besson s'inquiète de la situation de la jeune femme à la préfecture du Rhône, qui prononce, dès le 18 juin, un arrêté d'expulsion avec effet immédiat de reconduite à la frontière. Une décision confirmée par le tribunal administratif, saisi hors délai pour une éventuelle annulation.

Tel qu'il l'a indiqué à la barre, l'officier d'état-civil qu'est M. Besson reconnaît ne plus pouvoir s'opposer à un acte désormais conforme à la loi. Mais en sa qualité d'officier de police judiciaire, il refuse de *« se rendre complice d'une infraction à caractère continu »*

De la suspicion d'un mariage « blanc », l'argument a progressivement dérapé sur le thème de la présence, y compris dans une petite ville du Rhône, d'une étrangère en situation irrégulière. Même si elle est sur le point d'accoucher d'un enfant qui, dans quelques jours, a de fortes chances d'être enregistré dans le même service d'état-civil. Le tribunal s'est donné jusqu'au lundi 19 juillet pour trancher.

MICHEL DELBERGHE

Un Algérien, père de quatre enfants français, invité à quitter le territoire

La thèse perdue d'Abdelkader Benarab

A quelques mois près, Abdelkader Benarab, un Algérien âgé de trente-neuf ans, père de quatre enfants français et marié en France à une Algérienne, aurait pu obtenir sa carte de résident permanent. En France depuis 1983, il était presque parvenu au terme des dix ans nécessaires. Mais c'était compter sans la vigilance des services de la préfecture de Bobigny (Seine-Saint-Denis).

En février, M. Benarab demande, comme chaque année, le renouvellement de sa carte de résident, valable un an. La préfecture saisit sa carte, sans lui délivrer de récépissé. Le 17 juin, il reçoit un courrier de la préfecture, selon lequel *« l'étranger susnommé* [M. Benarab] *est invité à quitter le territoire français »*. Le délai est d'un mois et l'arrêté s'appuie sur un protocole franco-algérien qui prévoit *« le rapatriement (...) des seuls ressortissants algériens oisifs qui sont de leur propre fait sans emploi et dépourvus de ressources depuis plus de six mois consécutifs »* (1).

La préfecture se base sur un avis de l'administration fiscale de 1991 selon lequel les revenus annuels de M. Benarab s'élevaient à 26 496 francs. Ce qui prouverait que *« l'intéressé ne peut justifier de ressources stables et suffisantes et* [que] *les moyens d'existence de son épouse sont trop modestes pour assurer sa prise en charge »*.

« Victime d'une erreur »

Or M. Benarab, qui prépare une thèse de littérature et linguistique, est salarié d'un centre de formation pour adultes depuis septembre 1992, et fait état de revenus nets s'élevant à 7 869,83 francs mensuels. Fin mai, privé de carte de résident, il a cependant mis fin à son contrat de travail pour ne pas pénaliser son employeur qui aurait encouru une amende pouvant atteindre 200 000 francs.

Aujourd'hui, M. Benarab se retrouve donc temporairement sans emploi, et arrive au terme du délai fixé par l'arrêté préfectoral. Le préfet n'a encore pas donné suite à son recours gracieux – il a deux mois pour le faire. M. Benarab a donc décidé d'en appeler au tribunal administratif, pour demander un sursis, considérant qu'il est *« victime d'une erreur »*.

« A moins que la loi soit rétroactive », ajoute-t-il, s'étonnant que l'on invoque sa situation financière de 1991 pour l'inviter à partir en 1993. Une autre solution, hasardeuse selon son avocat, consisterait, une fois retourné en Algérie, à demander le regroupement familial avec sa femme résidente permanente. *« Mais cela pourrait prendre huit mois et me faire perdre ma thèse,* souligne M. Benarab. *Et je ne peux pas vivre loin de ma famille. »*

HERVÉ MORIN

(1) Selon l'article 10 de l'avenant à l'accord franco-algérien du 27 décembre 1968, relatif à la circulation, à l'emploi et au séjour en France des ressortissants algériens et de leurs familles.

La plupart des syndicats d'enseignants critiquent la réforme des IUFM

Les décisions annoncées, jeudi 15 juillet, par le gouvernement sur l'avenir des instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM) ont suscité des réactions défavorables de la plupart des syndicats d'enseignants.

La Fédération de l'éducation nationale (FEN) estime que la réforme engagée *« dénature totalement »* les IUFM, en supprimant l'épreuve professionnelle, en dissociant la formation des instituteurs de celle des professeurs et en réduisant l'autonomie des IUF M. Concurrente de la FEN, la Fédération syndicale unifiée (FSU) dénonce des mesures qui *« n'ont pas, et n'ont jamais eu, pour objectif d'améliorer la formation des enseignants »* et de trouver des solutions sérieuses à la crise du recrutement.

Pour le Syndicat général de l'éducation nationale (SGEN-CFDT), la réforme *«« altère gravement la formation des maîtres. Minoration de la formation professionnelle, disparition de la cohérence entre les deux années de formation, volonté de traiter de façon séparée la formation et le recrutement des diverses catégories d'enseignants : autant de mesures inquiétantes pour l'avenir des IUFM »*.

« Porteuse de régressions »

L'écho est le même de la part du Syndicat des enseignants (SE-FEN) pour qui les décisions annoncées *« visent à réduire la dimension professionnelle de la formation des enseignants et la tirent donc vers le passé »*, tandis que le Syndicat national unifié des instituteurs et professeurs d'école (SNUIPP-FSU) s'élève contre une réforme *« porteuse de régressions inadmissibles pour la formation des enseignants du premier degré »*.

Plus nuancé, le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES) approuve la plus grande implication de l'université dans la formation des maîtres, la mise en place de stages en début de formation et l'évolution de l'épreuve professionnelle du CAPES, mais s'inquiète des *« menaces de diminution du temps de formation »* des instituteurs.

Seul le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC) a, jusqu'à présent, réagi favorablement et même souhaité que le gouvernement *« aille encore plus loin »* pour mettre un terme *« aux excès corporatifs et idéologiques »* dont sont responsables, à ses yeux, les IUFM.

SPORTS

CYCLISME : la douzième étape du Tour de France

Alvaro Mejia, la timide surprise

Après une échappée de 183 kilomètres, l'Italien Fabio Roscioli a signé sa première victoire professionnelle, vendredi 16 juillet, au terme de l'étape la plus longue du Tour de France 1993, entre Isola 2000 et Marseille (287,5 kilomètres). Au classement général, Miguel Indurain conserve le maillot jaune, suivi d'un surprenant dauphin, le Colombien Alvaro Mejia.

MARSEILLE

de notre envoyée spéciale

A lui seul, Alvaro Mejia est un bastion, une forteresse. Sur le Tour, le Colombien appartient au quarteron des derniers représentants d'une nation qui écrivit quelques belles pages de la course au début des années 80. C'était l'époque de Lucho Herrera, qui caracolait dans les sommets avec, sur le dos le maillot à pois rouges du meilleur grimpeur, qui gagnait à l'Alpe-d'Huez en effectuant l'escalade la plus rapide de l'histoire du Tour.

La France découvrait un cyclisme du bout du monde qui ne l'avait pas attendu pour exister. Là-bas, le culte du vélo tournait au délire. A Bogota, en 1985, Lucho offrit son maillot à pois au président de la République devant quatre millions de personnes. Deux ans plus tard, il dédiait son paletot « amarillo » de vainqueur du Tour d'Espagne à la Vierge. Grâce à la prospérité des caféiers, les Colombiens avaient pu aller briller ailleurs que sur la Cordillère des Andes. Sur le Tour de France, l'équipe des cafés de Colombie était arrivée des pesos plein les poches, elle était la plus riche du peloton.

Lucho a raccroché. Rentier, il transbahute aujourd'hui les orphelins de son village dans un autocar. Les cours du café ont chuté : l'équipe millionnaire a disparu. Postobon – une marque de Coca-Cola colombien – s'est aussi retirée du cyclisme en 1992 tout en conservant quelques coureurs dans l'équipe d'athlétisme – des marathoniens, surtout – qu'elle finance.

Alvaro Mejia est l'un de ces rescapés. Salarié chez Postobon, il est obligé de se vendre à d'autres équipes pour pouvoir courir dans le monde professionnel. Cette année, sa saison avait très mal commencé. Postobon n'arrivait pas à le caser, à négocier ses jambes pour près de 2 millions de francs pour une saison. Pendant quatre mois, il a chômé, piaffant près de sa bicyclette. Il ne comprenait pas. Grimpeur comme Lucho Herrera, il est, de plus, un très bon rouleur. En avril, il envisageait de retourner au pays et de redevenir amateur, lorsque l'équipe Motorola l'a empêché de faire ses valises. Il sera en Europe au moins jusqu'en novembre.

Dans la montagne, il a prouvé qu'il était l'investissement le plus fructueux de l'équipe. Profitant de la défaillance de Claudio Chiappucci, des luttes intestines entre les grimpeurs, Alvaro Mejia s'est hissé à la deuxième place derrière Miguel Indurain. Sec et brun comme un sarment de vigne, le Colombien n'a jamais fait le spectacle, restant collé à la roue arrière du maillot jaune, rendant son exploit anonyme.

On voudrait le connaître mieux. Il hésite, ne se livrant qu'avec timidité, d'un mince filet de voix. Il finit par raconter une histoire de Petit Poucet, une de celles dont le sport raffole. Sa première bicyclette, Alvaro en parle presque à contrecœur, comme d'un mauvais souvenir. Il devait avoir seize ans quand il l'a achetée. En réparant des télés et des radios dans son village de Santa-Rosa-de-Cabal, il avait enfin pu réaliser son rêve. Un rêve qui pèse vingt kilos, une tonne. Un simple moyen de locomotion pour aller au collège. L'avenir d'Alvaro est en effet tracé. Formidable ascension sociale pour un fils d'agriculteur, il sera boulanger. Le dimanche, juché sur ce vélo trop lourd, il gagne cependant de petites courses. Six ans plus tard, chez Postobon, il fait partie de l'hypothétique relève colombienne. Quatrième au championnat du monde en 1991, premier du Tour de Galice, puis du Tour de Murcie, en 1992, il reste dans l'ombre, étouffé par la légende de « Lucho ». Dauphin d'Indurain, Alvaro n'est pas encore bien connu sur les routes françaises.

Effarouché, ne parlant que l'espagnol, peu spectaculaire, il n'est pas encore une vraie vedette. Seul son pays l'attend déjà en héros, alerté par les manchettes des rares journaux colombiens représentés sur le Tour. Il n'aura pas de maillot à offrir au président ou à la Vierge, il sait Indurain beaucoup trop fort : *« Si je finis deuxième, je raconterai, un jour, que j'ai gagné le Tour de France derrière le maillot jaune. »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les classements

DOUZIÈME ÉTAPE

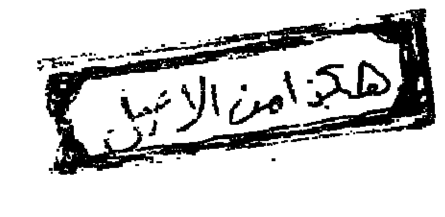
Isola 2000-Marseille (287,5 kilomètres)

1. F. Roscioli (Ita.), 7 h 29 min 44 s; 2. M. Ghirotto (Ita.); 3. V. Poulnikov (Ukr.), tous les deux à 7 min 14 s; 4. V. Tebaldi (Ita.), à 7 min 17 s; 5. D. Abdoujaparov (Ouz.); 6. L. Jalabert (Fra.), tous les deux, à 7 min 36 s; 7. F. Ballerini (Ita.), à 7 min 36 s; 8. O. Ludwig (All.); 9. A. Tafi (Ita.), tous les deux à 8 min 25 s; 10. R. Virenque (Fra.), à 16 min 58 s.

Classement général

1. M. Indurain (Esp.), 54 h 29 min 39 s; 2. A. Mejia (Col.), à 3 min 23 s; 3. Z. Jaskula (Pol.), à 4 min 31 s; 4. T. Rominger (Sui.), à 5 min 44 s; 5. B. Riis (Dan.), à 10 min 26 s; 6. A. Hampsten (EU.), à 11 min 12 s; 7. C. Chiappucci (Ita.), à 14 min 9 s; 8. V. Poulnikov (Ukr), à 14 min 21 s; 9. E. Breukink (PB.), à 14 min 54; 10. P. Delgado (Esp.), à 15 min 32 s.





Le Monde

HEURES LOCALES

A LA DÉCOUVERTE DES MÉTIERS DE LA FONCTION TERRITORIALE

Plus de deux cents professions différentes s'exercent dans les municipalités, conseils généraux et régionaux. L'inventaire vient d'en être dressé

JARDINIER, pâtissier, chef de projet informatique, analyste financier, éboueur, architecte, bibliothécaire, guide, conseiller en environnement, travailleur social ou comptable : avec ses 1,3 million d'agents, le monde de la fonction publique territoriale est extrêmement composite.

Le Centre national de la fonction publique territoriale (CNFPT) vient d'en administrer la preuve. Cet organisme chargé de former le personnel des collectivités locales a fait l'inventaire des professions exercées au sein des municipalités, des conseils généraux ou régionaux, ainsi que des établissements publics. Il en dénombre 246, qu'il décrit dans un répertoire baptisé *Nomenclature des métiers territoriaux*.

C'est la première fois que le secteur public local est appréhendé par le biais des métiers, et non par celui du statut. Les seuls textes qui, pour l'instant, décrivent les emplois des collectivités locales ont été rédigés par le ministère de l'intérieur lorsqu'il a construit les filières territoriales (administrative, technique, culturelle, sportive, sociale). Ces textes ne prennent en compte que des « cadres d'emploi » (rédacteur, attaché, administrateur, technicien, ingénieur subdivisionnaire, ingénieur en chef...), et les grades qui les composent (première classe, deuxième classe, principal...). Ces indications permettent de connaître le niveau de recrutement et de rémunération de l'agent, mais pas la fonction qu'il occupe. Qu'est-ce, par exemple, qu'un attaché de deuxième classe ? S'agit-il de l'homme à tout faire d'une commune de 2 000 habitants ? Du spécialiste du contentieux d'une grande ville ? Dans la fonction publique territoriale, un même grade permet d'exercer différents métiers. Un métier peut être occupé par différents grades. Ainsi le directeur du service des sports peut-il être un attaché, un ingénieur ou un éducateur sportif.

La description statutaire manque donc l'essentiel de ce qui fait la vie d'une collectivité locale : contenu des métiers, savoir-faire, compétences. Elle est aussi en retard par rapport aux préoccupations des élus, comme en témoigne la lecture des petites annonces. Lorsqu'ils publient une offre d'emploi, ces responsables mettent en avant la spécialité recherchée, et non plus le grade. Ils ne recrutent plus un « attaché aux finances », mais un « gestionnaire de la dette et de la trésorerie », un « analyste financier », un « contrôleur de comptes de tiers ». Sous la description du profil, une mention précise, de plus en plus, que le statut (fonctionnaire ou contractuel) est indifférent. C'est en 1991 que le CNFPT a décidé de s'intéresser aux métiers. Mais il a fallu deux ans et un travail imposant pour que la *Nomenclature* voie le jour. Sous la houlette de Dominique Roux, chargé de mission, 250 cadres, de tous horizons, ont d'abord recensé les différents métiers de leurs services respectifs. Un premier bilan a permis d'en décompter 650. En fait, cet état des lieux comportait des doublons. En l'absence d'une terminologie commune, les collectivités locales ont en effet multiplié les appellations maison. Ainsi, l'architecte des systèmes d'information est-il ici appelé « coordinateur des systèmes d'information », mais ailleurs « concepteur de systèmes d'information » ou « gestionnaire de systèmes d'information ». Le CNFPT a retenu les désignations les plus appropriées. Les métiers, définis en une phrase, sont classés par familles (management, administration, finances, juridique...) et sous-familles (bibliothèques, musique, patrimoine, spectacle, pour la famille de la culture). Les activités principales et les compétences requises pour chaque métier sont minutieusement décrites. Le CNFPT a vérifié, auprès de plusieurs collectivités, que la *Nomenclature* couvrait bien la totalité des professions existantes, avant de la publier.



Un instrument de gestion prévisionnelle

Avec ce dictionnaire des métiers, qui a coûté 2 millions de francs, le CNFPT met à la disposition des collectivités locales un vocabulaire commun. « *La* Nomenclature *leur donnera la possibilité de mener une véritable politique de ressources humaines* », estime Dominique Roux. Elle peut être l'instrument d'une gestion prévisionnelle des emplois. En effet, elle permet d'identifier les métiers, indépendamment du statut, et de préparer le personnel à leur évolution. « *Le gardien d'immeuble devra faire de l'accueil, le dessinateur devra utiliser l'informatique* », note Dominique Roux. En période de pénurie, cet ouvrage devrait aussi permettre de maîtriser les redéploiements d'effectifs. « *On pourra mieux choisir le personnel susceptible de bouger. L'étude de la* Nomenclature *montre qu'une secrétaire de direction pourrait, à condition qu'elle le souhaite, devenir assistante de bureautique. En effet, elle connaît les logiciels, elle est capable de communiquer, elle sait classer des dossiers et gérer des plannings. Il ne lui manque qu'un peu de formation à l'animation* », explique Dominique Roux.

Elle permettra, enfin, d'améliorer la communication entre collectivités locales et CNFPT. « *Nous essaierons de mieux adapter notre offre de formation aux besoins des professionnels. Nous organisons actuellement des stages sur la réglementation de la sécurité des chantiers, auxquels participent les ouvriers chargés de l'exécution et les chefs de chantier responsables du contrôle. Nous allons désormais proposer un stage spécifique pour les chefs de chantier, et nous leur dirons non seulement quelles sont les règles, mais aussi comment et à quel moment il faut les contrôler.* »

Plus de 500 collectivités ont déjà commandé la *Nomenclature*. Les universités, les cellules d'orientation, les centres d'information sur l'emploi devraient aussi en faire l'acquisition. Les personnes à la recherche d'un travail pourraient, grâce à cet ouvrage, se faire une idée plus souriante de la fonction publique territoriale.

Rafaële Rivais

► ***Nomenclature des métiers territoriaux*, 246 p., 350 F. CNFPT, 3, villa Thoréton, 75015 Paris. Tél. (16-1) 40-60-48-00.**

Lire aussi

- **Ile-de-France : les Hauts-de-Seine sur la route du Tour** *p. 10*
- **Point de vue : le charme des kiosques à musique** *p. 10*
- **Cités : *Trouville face à Deauville,* un voisinage difficile** *p. 11*
- **Pays de la Loire : Nantes privée de FNAC** *p. 12*

Paris-Mende

UN préfet du Val-de-Marne, aujourd'hui en retraite, définissait ainsi la philosophie de sa fonction : « *Ne rien faire soi-même, tout faire faire, ne jamais laisser faire...* » Venant de Lille, le nouveau préfet de la région d'Ile-de-France, préfet de Paris, Jean-Claude Aurousseau a, lui, une tout autre conception de son métier. Il l'a dit sans ambages le lendemain même de la réunion des dix-huit ministres à Mende, à laquelle il participait de droit. « *C'est très amusant et passionnant de m'associer personnellement et tout de suite à la mise en œuvre de la relance de l'aménagement du territoire et du rééquilibrage du bassin parisien.* »

Mot clé, dit et répété, « *dominer* » le développement de l'Ile-de-France. Il ne s'agit pas de « *casser une mécanique qui marche* », explique-t-il, mais de « *dominer* » les phénomènes économiques. L'Ile-de-France ne sera pas bridée mais encadrée. « *On table tout de même sur 700 000 emplois de plus à l'horizon 2015*, note-t-il. *Dix fois la population de la Lozère !* »

Première urgence : reprendre le projet de schéma directeur et remettre au gouvernement, début septembre, une nouvelle copie qui tiendra compte des priorités énoncées à Mende. Il faudra alors saisir le Conseil d'Etat puis les assemblées régionales et départementales pour que le schéma soit prêt à la fin de l'année. Cinquante-cinq zones d'aménagement concerté (ZAC) sont actuellement bloquées pour incompatibilité avec les anciens règlements d'urbanisme. La relance du logement en souffre.

Jean-Claude Aurousseau n'est pas homme à laisser faire. Il l'a montré dans le Nord-Pas-de-Calais sur les dossiers industriels et l'emploi. Il ira lui-même sur des chantiers de travaux publics et le 22 juillet réunira avec le président-ministre du conseil régional, Michel Giraud, cinquante dirigeants d'entreprise pour les sensibiliser à l'apprentissage. A la fin du mois il s'agira, avec Simone Veil, de répartir au mieux entre les huit départements les crédits de la politique de la ville.

François Grosrichard

BRETAGNE

LES PHARES DU FINISTÈRE

Désormais automatisées, ces tours indiquent toujours la route aux marins, mais elles sont de plus en plus visitées

C'EST la « terre » des phares par excellence. Ces vigies de pierre, plantées sur les rochers au milieu des flots ou sur des îles en bordure de côte comme autant de bornes avertissant du danger, rythment la vie de maintes localités de l'extrême ouest de la France où les parages maritimes sont pleins de chausse-trappes.

Le Finistère possède un sixième de la signalisation maritime française. Bien que propriété exclusive de l'Etat, les phares font un peu partie des meubles communaux. Ils sont comme un second clocher avec, à la place du bourdon, la lanterne dont le propre est de ne jamais s'arrêter. Depuis les premiers signes de la nuit jusqu'aux premières lueurs du jour. S'y ajoute souvent une corne de brume qui devient également inlassable quand l'atmosphère se fait cotonneuse et feutre le bruit des vagues.

Quelques milliers d'habitants de la pointe de Bretagne vivent toutes les nuits avec ce tournoiement lumineux au-dessus de leur tête sans y prendre garde. Le phare est même sécurisant dans la pénombre. Parfois, il a des côtés pratiques. On dit qu'autrefois, à l'île de Batz, son faisceau aidait à trouver le bon trou de la serrure.

Vingt-trois phares et soixante-trois feux balisent la route des marins qui abordent le Finistère. Toutes ces tours allumées ont leur carte d'identité : un éclat blanc toutes les quinze secondes, c'est Saint-Mathieu (à Plougonvelin), deux éclats rouges toutes les vingt secondes, c'est le Stiff (à Ouessant). Certains ont des allures dominatrices, comme Eckmühl à la pointe de Penmarch ou la Vierge au large de l'Aber-Wrac'h. D'autres n'ont sous les pieds qu'un rocher ou un écueil, comme la Vieille au large de la pointe du Raz ou Kéréon. D'autres, dotés simplement d'une petite tour, se font plus modestes : Pontusval à Brignogan ou Kermorvan au Conquet.

Tous ont leur place dans une mythologie qui veut qu'il y ait l'enfer, le purgatoire et le paradis des phares, selon que l'on se trouve en pleine mer ou plus près de la civilisation. Encore que tout cela soit en train d'évoluer car le service des phares et balises du département du Finistère, qui dépend de la direction départementale de l'équipement, a entrepris de moderniser le fonctionnement de ces édifices.

Les puces informatiques et les cartes électroniques ont commencé à remplacer les gardiens. A Ar-Men (chaussée de Sein), à la Jument (sud-ouest d'Ouessant), aux Pierres-noires (au large de la pointe Saint-Mathieu), c'en est fini de la relève. Ces phares, désormais automatisés, n'ont plus besoin de présence humaine. Un bateau venait y relayer à intervalles réguliers l'une des deux équipes en poste. Parfois en pleine houle il fallait assurer la translation des gardiens sur un téléphérique périlleux. Des opérations qui ont été émaillées d'accidents graves.

Purgatoire ou paradis

Aujourd'hui, la signalisation est contrôlée par Minitel avec une possibilité d'intervenir en hélicoptère en cas d'incident grave. La vie doit quitter aussi le Four (au large de Porspoder) et la Vieille, due aux « enfers », battue par les flots.

Mais Kéréon-Men-Tensel (près d'Ouessant) gardera ses veilleurs qui, outre leur mission de service public pour la sécurité de la navigation, assurent l'entretien d'un petit palace dont les fondations reposent sur un écueil appelé en breton *Men Tensel*, ce qui signifie la « pierre hargneuse ». « *Mieux vaut qu'il reste habité* », souligne Claude Louarn, directeur des phares et balises du Finistère. Kéréon, qui culmine à 48 mètres – sa construction a pris neuf ans au début du siècle – est en effet un petit joyau ignoré. Les planchers sont en marquetterie et les lambris en chêne. Les hôtes des lieux dorment dans des lits clos et utilisent les patins pour ne pas salir.

Ces petites merveilles de construction défient le temps et la mer. Mais elles ne sont pas toutes accessibles à des yeux étrangers. En mer, il ne faut pas y compter. En revanche, des gardiens, qui officient à terre ou en milieu insulaire, ouvrent les portes de leur « purgatoire » ou de leur « paradis », pas peu fiers de faire découvrir cet univers. Saint-Mathieu (Plougonvelin), l'île Vierge, le Stiff, la Pyramide (Bénodet), Eckmühl, l'île de Batz, Roscoff, constituent ce domaine visitable.

Il existe aussi un Musée des phares, à Ouessant, créé par le parc régional d'Armorique. Le groupe d'intérêts touristiques de Brest a édité, de son côté, un document intitulé *Route des phares*. Quand il n'y a pas de gardiennage, c'est la commune qui se charge d'accueillir les visites, comme à Trézien (Plouarzel), près de Brest.

Car ces phares sont, pour les localités qui ont pareil monument sur leur sol, une carte touristique non négligeable. Un des meilleurs exemples est l'île Vierge à Plouguerneau, une tour de 82,50 mètres avec accès dans la coupole de verre d'où on embrasse le littoral du Finistère nord. « *C'est un peu notre logo* », indique le maire, Bernard Le Ven. Cet édifice détient le record du monde des phares. Construit en pierre de taille, il a été façonné dans le même granit que maintes églises et calvaires bretons, avec un intérieur tapissé d'opaline bleue. « *12 500 plaques à 400 francs la pièce aujourd'hui, faites le compte* », dit le gardien de service, avant d'inviter les visiteurs à gravir les 397 marches qui s'enroulent contre la paroi....

de notre correspondant à Brest
Gabriel Simon



I L E - D E - F R A N C E

HAUTS-DE-SEINE

UN DÉPARTEMENT SUR LA ROUTE DU TOUR

Pour sa septième participation à la caravane le conseil général invite des jeunes de clubs sportifs

LE 24 mai, Charles Pasqua, président du conseil général des Hauts-de-Seine, présentait aux élus du département un plan destiné à lutter contre la ségrégation urbaine. Une initiative pour compléter les moyens humains et financiers déjà mis en œuvre par la collectivité, afin de permettre *« un développement harmonieux des villes »*. Quelques jours plus tard, élus, responsables d'associations, animateurs, architectes, urbanistes et jeunes des quartiers, participaient à des débats à la défense sur l'habitat, l'éducation, la famille, l'emploi la formation et le sport.

Lors de cet atelier, Philippe Pemezec (RPR), président de la commission culture, jeunesse et sports du conseil, soulignait *« l'importance déterminante du sport dans la société »* et souhaitait qu'il devienne davantage *« un moyen d'éducation qu'un support de communication »*. L'édition 1930 du Tour de France cycliste offre l'occasion d'une première mise en pratique de ces recommandations.

Depuis 1986, date du départ de l'épreuve depuis Nanterre, le département s'intéresse à cette manifestation. Présent dans la caravane, le conseil général y organise diverses actions de communication, dont le Kilomètre 92, un rendez-vous restauration quotidien pour les accompagnateurs. Mais cette année, pour Michel Bès, membre du cabinet du président et organisateur de cette animation, c'est aussi l'occasion de rencontrer des personnes venues d'horizons divers. Dès le matin, avant le départ de l'étape, il sillonne les allées du « village » où les sponsors reçoivent leurs invités. L'ancien directeur sportif Raphaël Géminiani, devenu son chauffeur, lui fait découvrir les coulisses de l'épreuve et facilite ses contacts avec un monde qu'il fréquente depuis des années. *« Le Tour offre la possibilité de rencontrer des gens dans toutes les régions, dont certaines connaissent les mêmes difficultés que nous dans les Hauts-de-Seine »*, commente M. Bès.

Rencontres avec les maires

Sur le port de Vannes, comme dans d'autres villes étapes, il distribue des cartes de visite. Autant de contacts à exploiter dès le retour à Nanterre. Dans la voiture qui le conduit au KM 92 du jour, il échafaude les manifestations qu'il pourra organiser pour les jeunes au cours de l'année. A midi, à L'Hermitage-Lorge, commune des Côtes-d'Armor, Michel Bès accueille ses 600 invités. Le maire, M. Gallerne, propose que son village, qui compte quinze exploitations agricoles, accueille quelques jeunes chaque été. Les 641 habitants ont en mémoire la visite du ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, en 1986, après le passage d'une tornade qui avait ravagé une partie de la commune.

La veille, c'est à Bouin, un bourg ostréicole de Vendée, où la caravane des Hauts-de-Seine s'était installée, que l'idée d'un chantier d'été est née, le maire expliquant à Michel Bès que les finances communales ne lui permettaient pas de reconstruire un mur d'enceinte en ruine. A Dinard, au terme de la troisième étape, c'est un champion d'athlétisme qui a donné son accord pour participer à un meeting dans les Hauts-de-Seine, tandis que le responsable d'une société proposait d'y faire venir un coureur cycliste connu.

Parallèlement à ces actions, l'équipe de Michel Bès reçoit, chaque jour, un jeune du département qui s'est distingué lors d'une compétition sportive. Une expérience qu'il devra faire partager à ses camarades de club ou de quartier, au retour.

Le 25 juillet, ils seront cent, issus des différentes villes du département, à suivre l'arrivée sur les Champs-Elysées car, selon Charles Pasqua, *« pour motiver la jeunesse, il faut lui montrer des modèles de sportivité et des champions »*. Si les promesses faites tout au long des 3 700 kilomètres de l'épreuve sont tenues, évènements sportifs et actions culturelles destinées aux jeunes devraient se succéder dans les différents quartiers des 36 villes du département.

de notre envoyé spécial à Vannes
Jean-Claude Pierrette

PRATIQUE

PARIS AU MOIS D'AOUT

BOUTIQUES aux rideaux baissés, restaurants clos, animation réduite à zéro, sauf dans les quartiers touristiques, chaleur parfois accablante, les grandes agglomérations sont difficiles pour ceux que leur état de santé ou la modestie de leurs moyens empêchent de partir en été. Une vie quotidienne particulièrement accentuée à Paris où l'isolement, notamment des personnes âgées, est fréquent . La moitié des foyers de la capitale ne comptent qu'une personne. Aussi la ville prend-elle chaque année des dispositions spéciales en faveur des retraités et des jeunes pour les aider à passer l'été.

■ **Pour les personnes âgées.** Les moins valides des gens âgés peuvent demander à être admis dans des foyers, pour une durée de quinze jours à trois mois, notamment dans les établissements de l'Assistance publique situés à Créteil (Val-de-Marne) et Champcueil (Essonne). Des aides recrutées spécialement vont effectuer des tâches ménagères au domicile des personnes qui ont de la difficulté à se déplacer.

Aux plus valides sont offerts tout l'été des croisières sur la Seine, des concerts, des représentations théâtrales, des spectacles de variétés, des visites de monuments et de parcs d'attractions. L'université d'été propose des conférences, des visites commentées, des ateliers et des stages. Trois mille personnes ont suivi ces activités l'été passé.

Renseignements auprès des mairies d'arrondissement (de 9 h à 18 h) et du bureau d'aide sociale, 2, rue Saint-Martin 75004 Paris. Tél. « Allô social » : 40-27-98-00.

■ **Pour les jeunes.** Les centres aérés situés dans les bois de Boulogne et de Vincennes accueillent pour la journée les enfants de 3 à 14 ans. Outre le repas de midi, ils y trouvent un éventail d'occupations allant de la promenade à l'initiation artistique.

Les centres d'initiation sportive reçoivent, chaque jour ouvrable, dans les stades et les gymnases municipaux, les jeunes de 8 à 16 ans. Trente disciplines sportives leur sont proposées. A remarquer l'initiative d'une association du onzième arrondissement qui ouvre trois terrains d'éducation physique tous les jours, y compris les week-ends, de 11 heures à 21 heures, jusqu'au 5 septembre.

Les centres d'animation de la Ville restent ouverts durant l'été. Ils proposent en semaine des stages de théâtre, de danse et de dessin.

Des séjours d'une à deux semaines sont organisés à l'extérieur de Paris sous forme de vacances sportives pour les jeunes de 12 à 19 ans. Renseignements auprès des mairies d'arrondissement et de la direction de la jeunesse et des sports, 25, boulevard Bourdon 75004 Paris. Tél. : 42-76-30-58.

DÉMOCRATIE

Référendum à Belleville

Le vingtième arrondissement, et plus précisément le haut de Belleville, est le premier quartier de Paris où la loi de février 1992 sur la démocratie locale vient de trouver une application. La population des alentours de la rue Piat a été consultée pour savoir si elle préférait que la ville construise, sur un terrain libre, quelques dizaines de logements, un centre de prévention et des ateliers de musiciens ou bien qu'on y aménage un jardin.

Tous les habitants de plus de dix-huit ans, domiciliés dans le périmètre concerné, ont pu voter dans l'urne installée dans la rue. Mais il fallait présenter une pièce d'identité et une justification de domicile. Le dépouillement a eu lieu en public. Résultat : sur 508 votants, 97,3 % ont opté pour la chlorophylle. Imaginée par une association (Sauvons le bois de Belleville), la consultation est contestée par Didier Bariani (Radical), maire de l'arrondissement.

PROMENADE

Défendre la Petite Ceinture

Fermé au trafic voyageur depuis les années 30, le chemin de fer de petite ceinture a repris ses va-et-vient l'espace d'une journée, le samedi 3 juillet. Un autorail à quatre voitures a parcouru le tracé rive gauche entre Bercy et Vaugirard. S'arrêtant dans chaque gare comme l'omnibus d'antan, il a transporté au total 800 Parisiens ravis de l'aubaine. Un contrôleur à la retraite avait même pour l'occasion remis son uniforme. Prix du billet : 60 francs.

L'organisatrice de la journée, Isabelle Lopez, une femme de trente-six ans devenue amoureuse de la plus bucolique des lignes de la capitale, avait loué le rail et l'autorail pour 26 000 francs à la SNCF. Elle souhaitait montrer que la Petite Ceinture pourrait encore se rendre utile et qu'elle ne mérite pas le mépris dans lequel les ingénieurs la tiennent. Une dizaine d'associations participaient à l'organisation de ces navettes.

AÉROPORTS

La piste 3 d'Orly en travaux

Les derniers travaux de réfection de la piste trois de l'aéroport d'Orly vont être réalisés cet été, ce qui entraîne sa fermeture, obligeant les avions à survoler des villes comme Thiais ou Choisy-le-Roi habituellement épargnées par le bruit.

Réalisée en 1948, cette piste de 2,2 kilomètres, allongée de 1 kilomètre en 1958, exigeaient un entretien croissant entraînant un fort taux d'indisponibilité. Cette situation ne pouvant durer, Aéroports de Paris (ADP), qui gère Orly, a envisagé la réfection totale.

Depuis 1989, à l'exception de 1991 où le passage du TGV à Roissy-Charles-de-Gaulle a nécessité le maintien de son activité, chaque année la piste est fermée l'été pendant vingt-huit jours au cours desquels le chantier est ouvert vingt-quatre heures sur vingt-quatre. La cure de rajeunissement, d'un coût de 120 millions de francs va être terminée cette année.

FÊTE

L'esprit de Montmartre

A Montmartre, les initiatives fleurissent comme nulle part ailleurs dans Paris. Preuve que le tourisme, ses cars, ses boutiques de T-shirts et ses vendeurs à la sauvette, n'ont pas tué l'esprit des lieux. Après le festival de théâtre, placé cette année sous le signe de l'Europe, et contesté pour son ésotérisme, après une étonnante semaine culturelle tunisienne, la Butte a vécu, samedi 3 juillet, sa fête de famille. Une exposition de peinture, des présentations de mode, des chansons et des danses, organisées par l'association Paris-Montmartre dans le jardin et les annexes de l'église Saint-Pierre.

Ambiance cordiale, parfum de grillades, mais les vrais Montmartrois n'ont pas oublié de pratiquer leur sport favori : la critique. des autres initiatives festives. Tout le monde s'est réconcilié pour dire au revoir au curé de la paroisse, l'abbé Vouzellaud promu vicaire épiscopal.

POINT DE VUE

SOUS LE CHARME DES KIOSQUES A MUSIQUE

par Marie-Claire Mussat

INVITATION à réfléchir sur les formes de convivialité proposées par les villes, le kiosque à musique n'est pas un édifice anodin. Son origine formelle est exotique : le pavillon chinois qui s'introduit dans les jardins anglais au début du dix-huitième siècle, et le belvédère turc, ou *kiosch*, qui lui donne son nom. Il est d'abord un pavillon de jardin présenté dans les traités, puis les périodiques liés aux métiers d'art. Le modèle fonctionnel est à rechercher dans des lieux de loisirs collectifs populaires : les *pleasure gardens* en Angleterre au dix-huitième siècle (Ranelagh, Vauxhall, Marylebone) et les jardins-spectacles qui s'ouvrent en France sous le Directoire (Tivoli, Bagatelle, Hanovre...) sans parler du jardin turc, sur le boulevard du Temple, et du bal Mabille.

En ces années de Bicentenaire, le kiosque doit aussi retenir l'attention car il est l'héritier direct des conquêtes sociales et politiques de la Révolution. La rue, la place en furent le théâtre permanent et imposèrent l'utilisation d'ensembles composés exclusivement d'instruments à vent et percussions ou de grandes masses chorales. Il faut attendre 1848 et la Deuxième République pour que soit donnée l'autorisation de rassemblements musicaux en plein air, à condition que le lieu soit facilement cernable !

En 1852 est édifié le premier kiosque à Metz, ville de garnison. La construction de ces édifices, en remplacement de simples estrades en bois, s'accélère avec l'arrivée des républicains et reflète leur idéologie. Cette fièvre dure jusqu'en 1914. Il faut ensuite attendre les années 25-30 pour trouver de nouvelles constructions et un second souffle dans le mouvement orphéonique. Ainsi passe-t-on du kiosque en bois au kiosque en béton.

Mais l'édifice le plus répandu, l'image de référence, reste le kiosque métallique, représentatif du triomphe de l'architecture du fer et de la fonte, celle des gares, des grands magasins et de la tour Eiffel. Les entreprises de construction ont vu là un moyen de diversification de leurs produits. A côté de kiosques conçus par des architectes, il existe, dans l'Ouest comme ailleurs, nombre de kiosques achetés en kit sur catalogue où ils voisinent avec les grilles d'arbres et les vespasiennes. Comme elles, le kiosque fait partie du mobilier urbain.

Un lieu d'échanges

Construire un kiosque engage les finances publiques et modifie le paysage urbain, d'où les discussions passionnées dans les conseils municipaux. S'il doit s'intégrer dans un tissu urbain préexistant, le kiosque peut aussi faire partie d'un projet d'urbanisme, et sa présence est significative. Pour des raisons fonctionnelles, le lieu d'implantation doit être dégagé et facile d'accès. Le choix est donc limité : la place publique, cœur géographique et sentimental de la ville, le jardin public et sa variante, le square, les allées-promenades, lieux de détente.

La multiplication des kiosques est liée à l'essor des sociétés musicales (fanfares et harmonies), dont le nombre quadruple entre 1875 et 1900. Mais sans les innovations d'Adolphe Sax, elles n'auraient sans doute pas connu un tel développement. Pour ces ouvriers, mineurs, employés, artisans qui constituent l'essentiel des effectifs, entrer dans une harmonie est une forme de promotion sociale, un moyen d'accéder à l'instruction musicale gratuite et de voyager.

Dans la France de la Troisième République, on n'intègre pas indifféremment telle ou telle harmonie : il y a les musiques laïques et les musiques cléricales, la lutte est parfois serrée. La France orphéonique, celle des kiosques, est bien à l'image du partage politique du pays. Quant aux musiques militaires, elles ont pour fonction d'exalter un patriotisme qui, entre 1870 et 1914, rime souvent avec revanche. Lieu d'échanges, le kiosque renvoie à un mode de sociabilité aujourd'hui disparu où se mêlaient toutes les générations, toutes les classes sociales, où le rituel n'est plus de mise. A chacun sa façon d'écouter la musique : on peut s'asseoir, rester debout, déambuler et même continuer à parler sans que cessent les jeux des enfants.

Divertir tout en éduquant, telle était la mission du kiosque, outil fondamental de la diffusion de la musique. A côté de pages de musique militaires et de danses (quadrilles, polkas, valses), on trouve de nombreux extraits d'ouvrages lyriques souvent organisés en « mosaïques » ou « fantaisies ». Mais les meilleurs ensembles se lancent dans les transcriptions de symphonies de Mozart, Beethoven, Mendelssohn, les suites de Saint-Saëns ou Massenet, les ouvertures de Berlioz ou de Wagner, applaudi sur cette « scène » avant de l'être à l'Opéra.

Le kiosque apparaît comme un moyen de renouer avec un passé, il s'inscrit dans un imaginaire collectif où rêve et réalité se mêlent étroitement. De là l'atmosphère irréelle qui l'entoure, le charme qu'il dégage. Après les ravages des deux guerres et, dans les années 50, la vogue des parkings, il en reste à peine 350, même si des constructions nouvelles ont fait, depuis dix ans, leur apparition. Quelques-uns sont classés, mais tous ne sont pas encore sauvés.

Restauré, le kiosque doit redevenir un lieu de vie et pas seulement pour le bal du 14 Juillet. Dans une civilisation de loisirs, tournée vers la consommation individuelle, le kiosque est une invitation à retrouver le goût de la fête collective.

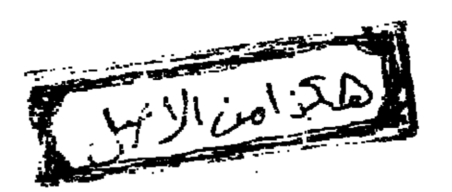
▶ **Marie-Claire Mussat est professeur à l'université de Rennes-II. Elle a publié *La Belle Epoque des kiosques à musique* (éditions Du May, 1992), et a conçu, avec la ville de Rennes, une exposition sur ces édifices à l'Orangerie du Thabor de Rennes, visible jusqu'au 12 septembre, de 9 heures à 19 heures.**

TROUVILLE

Un voisinage difficile

« Nous n'avons pas les mêmes intérêts. Deauville gêne souvent Trouville alors que l'inverse est rare. »

Des marins pêcheurs vulnérables



PRATIQUE

PARIS AU MOIS D'AOUT

KIOSQUES A MUSIQUE

TROUVILLE

Un voisinage difficile

LES réclames du début du siècle vantaient les mérites de «la reine des plages». Aujourd'hui, Trouville, station balnéaire de la côte normande, s'est quelque peu fait voler la vedette par la commune voisine, située sur l'autre rive de la Touques, Deauville. Pourtant, Trouville reste le chef-lieu de canton et annonce fièrement 5 607 habitants, soit près de 1 000 de plus que sa médiatique voisine.

Médiatique et tellement riche! Grâce aux revenus de son casino et aux retombées d'un tourisme florissant, la Diva a les moyens de lancer de gigantesques opérations en regard des possibilités du petit port de pêche. Le Festival du cinéma américain comme celui du jazz ne pourraient être assurés par ses finances. Sur le plan politique, la personnalité du maire de Deauville, Michel d'Ornano, auquel sa femme a succédé, a longtemps dominé la région. N'est-ce-pas lui qui avait en 1983 «recruté» Christian Cardon (UDF-CDS), actuel maire de Trouville, en amenant ce conseiller référendaire à la Cour des comptes à se présenter aux élections municipales ?

Au fil des années, Deauville a conforté son poids prépondérant. La rive gauche de la Touques s'est transformée en aimant qui a attiré les regards, puis les hommes et enfin les institutions. Ainsi, le commissariat puis la gendarmerie ont été transférés dans son périmètre.

Les milieux sportifs auraient-ils dépassé ces querelles de clocher ? L'existence d'une association sportive commune pourrait le laisser penser. Mais, si elle est dirigée par un Trouvillais, un Deauvillais est toutefois à la tête de la section football, la plus importante. Peut-être faut-il chercher un certain équilibre du côté de la gare, qui réunit les deux communes sous la même enseigne. Mais les employés de la Société nationale des chemins de fer reconnaissent que, sur la rive gauche de la Touques, on se rend à la gare de Deauville, alors que sur la rive droite on va prendre un train en gare de Trouville!

La rivalité qui oppose les deux stations balnéaires est ancienne. Le fait que la chaîne de restauration et d'hôtellerie Lucien Barrière, omniprésente à Deauville, soit désormais chargée de l'exploitation du casino municipal de Trouville pourrait bien marquer un tournant dans les relations entre les deux villes. *«Nos intérêts deviennent encore plus complémentaires»*, estime le maire du chef-lieu. La mainmise de cette entreprise sur le casino est en effet symbolique, car c'est par les jeux d'argent que la ville a perdu la mise face à la cité voisine.

Jusqu'à la première guerre mondiale, les deux communes des bords de la Touques entretenaient des relations quasi vassaliques, et le seigneur se nommait alors Trouville. En échange de l'interdition des jeux sur son territoire, Deauville percevait un tiers des redevances du casino de Trouville. Le petit port de pêche était alors la station balnéaire à la mode et Deauville, créée *ex nihilo* à l'époque napoléonienne, apparaissait comme une simple antenne sportive, pourvue d'un hippodrome, d'un polo et d'un golf.

«Nous n'avons pas les mêmes intérêts. Deauville gêne souvent Trouville alors que l'inverse est rare.»

En 1910, la municipalité de Trouville, confrontée à des problèmes financiers, rompt l'accord. Son maire, Eugène Cornuché, démissionne, passe le Rubicon et inaugure en 1912 le casino de Deauville. Trouville perd définitivement son titre de «reine des plages» et va, au fil des années, devenir moins riche, moins touristique, moins chic en somme.

L'arrivée de la chaîne Lucien Barrière dans l'exploitation du Casino de Trouville ressemble fort à la continuité d'un destin. Depuis le mois de mai 1992, le casino de Trouville a obtenu l'autorisation d'exploiter des machines à sous, déjà présentes depuis 1988 chez son voisin. Une vaste entreprise de réhabilitation du bâtiment vieillissant a été entreprise, et l'exploitation en a été confiée à une société qui a délibérément choisi de jouer la complémentarité avec l'établissement d'à côté. Ici, nulle exigence vestimentaire, une musique de type Nouvelle-Orléans accueille les visiteurs à bord du Louisiane Follies, casino à thème, sur le modèle de ceux de Las Vegas. La clientèle recherchée est moins fortunée que celle qui se rend déjà au Casino de Deauville. *Ainsi, sur les deux cents* «bandits manchots» en place, 70 acceptent les mises de 2 francs, contre moins d'une trentaine de machines de ce type de l'autre côté de la Touques. Pour l'un des responsables de la salle de Trouville, l'objectif est atteint : le Louisiane Follies attire des joueurs de la région qui ne se rendaient pas dans l'autre établissement, plus mondain.

Le casino est désormais l'un des trois plus importants employeurs de la ville avec ses 170 salariés en moyenne, autant que la mairie et l'hôpital. Les recettes de l'établissement de jeux ont été multipliées par trois en 1992, après seulement six mois d'exploitation des machines à sous. La ville espère donc beaucoup du Louisiane Follies.

L'Association des amis de Trouville n'est pas vraiment persuadée que la commune tirera tout le bénéfice possible de cet établissement. Déjà agacée par la couleur rose crevette qui couvre le bâtiment, en hommage aux pêcheurs locaux, son président, Yves de Labrusse, bataille ferme pour que l'enseigne précise que l'on entre bien au casino de Trouville. Sur la façade, les néons indiquent seulement : Louisiane Follies. *«Cette omission peut conduire à penser qu'il n'y a, sur cette partie de la côte normande, qu'un seul véritable casino, celui de Deauville, et que Trouville n'a qu'une petite salle de jeux à proposer»*, explique-t-il.

Pétrie de cette rivalité, l'Association des amis de Trouville n'a jamais envisagé de s'allier avec son homologue de l'autre côté de la Touques. *«Nous n'avons pas les mêmes intérêts*, répond promptement M. de Labrusse. *Deauville gêne souvent Trouville alors que l'inverse est rare.»* Témoin le projet d'agrandissement de la marina de Deauville : la hauteur des bâtiments prévus boucherait la vue des Trouvillais. Ou encore, les velléités d'agrandissement de la piste d'atterrissage de l'aéroport de Deauville-Saint-Gatien, afin de pouvoir accueillir des avions plus gros, qui provoquent bien des réticences.

Surtout, la plaie de Trouville, la mauvaise qualité de ses eaux de baignade, n'est pas partagée par sa voisine. Classée, pour les prélèvements réalisés durant l'été 1992, parmi les sept plus mauvais résultats obtenus en France par des stations balnéaires, Trouville sait que son malheur est charrié par la Touques, cette rivière commune. Et l'injustice extrême des courants fait que seule Trouville est touchée.

L'Association des amis de Trouville rappelle, chaque année, l'urgence d'un assainissement de la rivière sur l'ensemble de son cours. Ses membres sont des Trouvillais comme des résidents secondaires. Mais beaucoup refusent la distinction. M. de Labrusse se considère comme trouvillais, même s'il travaille à Paris pendant la semaine. *«Je paie mes impôts ici et suis inscrit sur les listes électorales»*, indique-t-il.

A deux heures de la capitale, cette station de la côte normande attire bon nombre de Parisiens, qui ne tardent pas, une fois devenus propriétaires, à se fondre dans la population. Le maire, aujourd'hui délégué interministériel chargé du dossier d'Euro Disney, n'exerce pas son activité sur place. Pis encore, il n'est même pas originaire du Calvados. Ce qui serait rédhibitoire ailleurs ne pose ici aucun problème. *«Il existe une tradition d'ouverture et d'accueil, propre à ces villes proches de Paris*, souligne Christian Cardon. *En conséquence, il est très difficile de distinguer les résidents secondaires des permanents.»*

La population diminue à chaque recensement (6 618 habitants en 1975, 6 008 en 1982, 5 607 en 1990), alors que le nombre de logements ne cesse d'augmenter. *«La population vieillit aussi*, commente Gaston Gosset (PC), conseiller municipal. *Un habitant sur quatre a aujourd'hui plus de soixante ans. Cela est dû au retour de retraités, mais aussi au départ des jeunes. Certains vont chercher du travail ailleurs, car ici il n'y en pas ; les autres vont s'installer un peu plus à l'intérieur du pays, là où il reste de la place pour construire une maison et profiter d'un jardin.»*

Pour l'instant, l'équilibre est maintenu entre une population d'actifs, originaires de la commune, et les résidents secondaires, plus aisés, qui s'installent en bordure de mer ou sur la colline, verte comme une carte postale. Les pêcheurs et les commerçants de Trouville habitent eux dans de petites maisons étroites, coincées entre la rivière et la colline.

Cette mixité pourra-t-elle être préservée ? Pour Mlle Vincent, le risque pour Trouville de perdre son identité est minime.

Cette conseillère municipale élue sur la liste des maires successifs depuis quatre élections, fille de l'architecte qui construisit la poissonnerie sur le quai, adore sa ville. Elle dévale les petites rues pentues au volant de sa 2 CV verte sans déplacer la moindre mèche de son chignon, repère l'effondrement d'un mur de jardin à la suite de fortes pluies ou signale un mobilier urbain endommagé à la suite d'un accrochage entre véhicules... *«A la fin du siècle dernier, alors que Trouville attirait énormément de touristes, cette cité n'a pas perdu son âme. Ce n'est pas aujourd'hui que cela va nous arriver»*, conclut-elle.

En ce début d'été, Trouville se prépare à vivre une nouvelle saison. Le nombre de ses habitants va être multiplié par cinq. Il ne s'agit pas d'un bouleversement, mais d'un phénomène habituel chaque fin de semaine. Les commercants le confirment : il n'y a plus de morte saison. Les week-ends ramènent touristes et résidents secondaires.

Une étude de la chambre de commerce et d'industrie de Honfleur révèle que les commercants réalisent la moitié de leur chiffre d'affaires l'été et 25 % pendant les fins de semaine.

Il reste seulement un quart de l'activité effectivement effectuée avec les habitants de Trouville. Mais dans la commune on ne se plaint pas de cette dépendance. La crise aussi semble lointaine, comme si la récession avait épargné les week-ends au bord de la mer des Parisiens.

de notre envoyée spéciale
Michèle Aulagnon

Prochain article :
LORIENT

A. GOETZINGER

Des marins pêcheurs vulnérables

Les marins pêcheurs de Trouville sont en deuil. Le *25 octobre, un chalutier a coulé* à quelques milles de l'entrée du port entraînant par le fond les trois hommes d'équipage. Le *Laiss'dire*, rempli de vase et de boue, n'a pu être remis en place au port qu'en décembre. Neuf mois plus tard, la population reste marquée par cet accident, comme si ce naufrage la ramenait à sa propre identité : les pêcheurs ne sont pas plus de quatre-vingts, mais leur importance dépasse leur nombre.

Issus des plus vieilles familles trouvillaises, silencieux mais solidaires, organisés depuis *deux ans seulement en syndicat*, les marins pêcheurs ne font plus vivre la ville, mais ils restent l'un des pivots autour duquel s'organisent les journées. Les quais s'animent le matin lors du marché et l'après-midi, au flux de la marée, pour les retours des bateaux.

Le torse moulé dans un tee-shirt noir, les cheveux blonds collés par le sel, le visage brûlé par le soleil, Didier Bataille fait valser les cartons de maquereaux dans le camion du mareyeur. Sa femme, installée sous un parasol rose, vend quelques pièces aux particuliers, une tolérance reconnue depuis Colbert. Pas plus que les trente autres propriétaires de chalutiers amarrés au port, la famille Bataille n'a participé aux manifestations des pêcheurs contre l'effondrement des cours en février. *«Nous sommes pourtant aussi touchés*, explique Didier Bataille. *Mais la faible taille de nos embarcations, les frais réduits du fait d'une pêche de proximité – le temps d'une marée, – et surtout la bonne tenue de la pêche cette saison, nous ont quelque peu épargnés.»*

Ce répit n'est peut-être que passager, car les marins pêcheurs de Trouville ne sont pas des privilégiés dans la profession. Pour Jean-Claude Brize, adjoint chargé des affaires maritimes, le métier reste dur. *«Cette année, l'abondance des crevettes et des coquilles Saint-Jacques a masqué les problèmes. Mais il suffit d'une avarie ou d'une raréfaction de la ressource, et c'est la catastrophe»*, explique cet ancien pêcheur, fils de pêcheur.

La ville a déjà payé un tribut à la Communauté européenne. En 1991, 14 chalutiers sur les 42 en activité ont disparu, à cause du plan de restructuration de la flotte de pêche française, imposé par un plan d'orientation pluriannuel adopté en 1987 par le conseil des ministres européens, pour protéger les ressources.

Au total, 10 % de la flotte française était concernée. Trouville a largement dépassé ce chiffre : l'hiver 1990 avait été particulièrement dur, les crevettes avaient pratiquement disparu, et le bureau d'aide sociale a dû venir en aide, pour la première fois, à des familles de marins. En conséquence, les indemnités distribuées par l'Etat et les collectivités, en échange de destructions, ont amené quatorze propriétaires à envoyer leur bateau par le fond.

«Cela a été terrible, raconte M. Brize, qui cumule ses fonctions à la mairie avec la présidence du syndicat local des marins pêcheurs constitué au moment de la mise en œuvre des mesures communautaires. *Le plan Mellick prévoyait des primes de «déchirage», c'est-à-dire la démolition des embarcations. Etre contraints d'envoyer par le fond ces chalutiers nous a fait mal au cœur.»* Quatre ont pu être sauvés. L'un trône aujourd'hui à l'entrée de la ville, transformé en pot de fleurs en guise d'enseigne pour un restaurant. Le vote négatif de la population lors du référendum sur l'Union européenne, induit selon lui par ces contraintes imposées depuis Bruxelles, démontre le poids des pêcheurs dans l'opinion.

M. A.

Chiffres

■ **Chef-lieu de canton** du département du Calvados, Trouville-sur-Mer compte 5 607 habitants.

■ **L'agglomération** constituée avec neuf autres communes des bords de la Touques, dont Deauville, compte 18 966 habitants

■ **Résultats des élections municipales du 19 mars 1989 :**
I., 4 346 ; V., 2 895 ; A., 66,61 % ; E., 2 801.
Union droite (Cardon, UDF), 1 561 (55,73 %), 23 élus.
PS (Seveno), 841 (30,02 %), 4 élus.
PC (Gausset), 399 (14,24 %), 2 élus.

■ **Résultats du référendum sur l'Union européenne du 20 septembre 1992 :**
I., 4 177 ; V., 2 709 ; A., 64,85 % ; E., 2 656.
Non........................ 1 437 (54,10 %).
Oui........................ 1 219 (45,90 %).

● *Dans la série «Cités»*, le Monde *a déjà publié : Arras* (15-16 novembre 1992) ; *Saint-Malo* (22-23 novembre) ; *Mâcon* (29-30 novembre) ; *Perpignan* (6-7 décembre) ; *La Rochelle* (13-14 décembre) ; *Rodez* (20-21 décembre) ; *Lisieux* (27-28 décembre) ; *Valenciennes* (3-4 janvier 1993) ; *Aurillac* (10-11 janvier) ; *Troyes* (17-18 janvier) ; *Tulle* (24-25 janvier) ; *Blois* (31 janvier-1er février) ; *Albertville* (7-8 février) ; *Angers* (14-15 février) ; *Périgueux* (21-22 février) ; *Vesoul* (28 février-1er mars) ; *Bastia* (7-8 mars) ; *Thionville* (14-15 mars) ; *Arles* (21-22 mars) ; *Colmar* (28-29 mars), *Le Havre* (4-5 avril), *Saint-Quentin* (11-12 avril), *Auxerre* (18-19 avril), *Carcassonne* (25-26 avril), *Versailles* (9-10 mai), *Calais* (16-17 mai), *Annecy* (23-24 mai), *Bayonne* (30-31 mai), *Dole* (6-7 juin), *Bègles* (13-14 juin), *Roanne* (20-21 juin), *Saint-Brieuc* (27-28 juin), *Chartres* (4-5 juillet) *et Chamonix* (11-12 juillet).

PAYS DE LA LOIRE

NANTES PRIVÉE DE FNAC

La découverte de vestiges archéologiques empêche l'ouverture du chantier du grand magasin

VIENDRA, viendra pas ? C'est un peu l'histoire de l'Arlésienne revue et corrigée à la mode nantaise. Nantes devait avoir une enseigne FNAC. Elle allait compter un grand magasin de disques et de matériel radiotélévision, mais finalement l'inauguration n'aura pas lieu, ou du moins pas immédiatement. Dans la querelle des anciens et des modernes, les anciens l'ont emporté.

Il y a deux ans, tout était conclu. Le maire de Nantes, Jean-Marc Ayrault (PS) et le PDG de la FNAC, Jean-Louis Pétriat, signent à Paris un accord pour l'implantation d'un magasin au centre ville. La chaîne du disque et de la hi-fi, désireuse d'ouvrir un magasin dans le centre d'une agglomération de 500 000 habitants, a trouvé ce qu'elle cherchait : un vaste espace d'un seul tenant et facile d'accès.

Pour la ville, engagée dans l'aménagement du centre et la construction de lignes de tramway, l'opération immobilière réalisée par la FNAC va pouvoir s'intégrer à l'objectif de *« la nouvelle centralité »* voulue par l'équipe municipale. Mais ce bel ensemble va se heurter à un premier obstacle, en 1992, quand les premières fouilles mettent à jour des vestiges des treizième et quinzième siècles (une tour et des restes de remparts).

Pour les archéologues c'est une demi-surprise. Cet îlot d'immeubles convoité par la FNAC est un endroit sensible. Il correspond à l'axe historique de la sortie de Nantes vers l'ouest. La municipalité et les promoteurs du projet proposent d'intégrer une petite partie des vestiges dans le projet architectural. Le directeur général adjoint de la FNAC explique, par la suite : *« L'importance et la qualité de ces vestiges sont une opportunité inespérée pour s'enraciner parfaitement dans l'histoire et la tradition culturelle nantaise. »*

Mais le compromis ainsi proposé ne suffira pas. Après une mission à Nantes de l'inspection générale de l'archéologie, le ministre de la culture, Jack Lang, fait connaître la position du ministère. *« La solution que vous préconisez*, écrit-il, *ne peut convenir dans la mesure où elle exclut la sauvegarde de ce patrimoine qui m'apparaît comme une priorité. Il s'agit là d'un dispositif cohérent qui ne peut être détruit ni démembré. »*

Plusieurs réunions de conciliation n'aboutiront pas. Un ultime recours auprès du nouveau ministre, Jacques Toubon, n'aura pas plus de résultat. Dans son courrier adressé Rue de Grenelle, le maire de Nantes souligne pourtant que *« cette opération est une chance unique pour mettre en valeur un élément du passé que les contraintes budgétaires pesant tant sur la ville que sur l'Etat interdisent d'envisager, à terme prévisible, sur les seuls fonds publics »*. Mais les services officiels restent intraitables.

Pour la FNAC l'affaire semble entendue. *« La nécessité de respecter une grande partie des vestiges aboutirait à amputer de près de 1 000 mètres carrés la surface du magasin. (...) Nous préférons donc renoncer à ce projet. »* La direction de la FNAC conclut : *« Nous tenons cependant à réaffirmer notre volonté d'être présents sur Nantes. »*

Cette conclusion, qui se veut optimiste, ne saurait masquer le sentiment d'échec ressenti par Jeanc-Marc Ayrault sur ce dossier. Le maire, qui s'était personnellement engagé, recevant même le soutien unanime du conseil municipal, va devoir réviser à la baisse ses ambitions pour l'aménagement de ce quartier du centre ville.

La FNAC pouvait jouer le rôle d'une *« locomotive pour le commerce nantais »*. Sans elle, c'est la dynamique du développement du centre qui est cassée. Sans compter les 200 emplois qu'elle représentait. Débat *« surréaliste »*, explique le maire. De fait : les anciens ont gagné, mais qu'ont-ils gagné ? Le projet FNAC est enterré – provisoirement, – mais les vestiges archéologiques aussi.

de notre correspondant à Nantes
Yves Decaens

RHÔNE-ALPES

LE CARILLON DE CHAMBÉRY

La préfecture de la Savoie se dote de soixante-dix cloches de bronze

NUMÉRO un européen avec ses soixante-dix cloches de bronze et ses 41 tonnes, le carillon de Chambéry détient la quatrième place au niveau mondial, derrière les trois carillons américains de Broomefield Hills (soixante-dix-sept cloches), Riveside (soixante-seize cloches) et Chicago (soixante-douze cloches).

Ces cloches ont été coulées, entre janvier 1992 et juin 1993, à Sévrier près d'Annecy (Haute-Savoie) dans les ateliers de la fonderie Paccard. Créée en 1796, cette entreprise est restée familiale ; elle est actuellement dirigée par Pierre Paccard, et emploie une quinzaine de personnes qui travaillent à 70 % pour l'exportation. Le chiffre d'affaires pour 1993 devrait s'élever à 10 millions de francs.

Les cloches ont ensuite été installées dans le beffroi de la tour Yolande du château des ducs de Savoie, dans un ordre rigoureusement fixé par ordinateur. La plus grosse (le sol 2) pèse 5 tonnes et la plus petite (le fa 8) à peine 9 kilos. Ce carillon, dont la tessiture s'étend sur six octaves, a été béni le 2 juin par Mgr Claude Feidt, archevêque de Chambéry. Il fonctionnera en septembre prochain.

L'installation de cet instrument a été possible grâce à la souscription lancée en 1989 par Pierre Fontanel (divers droite), conseiller municipal de Chambéry et président du comité pour la rénovation du carillon. Elle a permis de financer 45 % des 3,3 millions de francs de son prix. Le reste provient de l'Etat (705 000 francs), de la ville de Chambéry (550 000 francs) et du conseil général de la Savoie (550 000 francs).

S'inspirant d'une première souscription publique qui, en septembre 1938, avait permis à Chambéry d'acquérir un premier carillon de trente-sept cloches – mais d'un poids fort modeste (3,8 tonnes) – réalisées par les fonderies Paccard à l'occasion de l'Exposition universelle de 1937, M. Fontanel, encouragé par Jean-Pierre Vittot, musicien titulaire du carillon de Chambéry, eut l'idée de recommencer l'opération un demi-siècle plus tard lorsqu'il devint nécessaire de démonter et de rénover l'instrument ainsi que la tour dans laquelle il était installé.

Le projet de départ portait sur soixante-deux cloches pour un poids de 18,5 tonnes. L'afflux des dons a conduit M. Fontanel à en porter le nombre à soixante-cinq, puis à soixante-six. C'est pourquoi la mise en place du carillon, d'abord envisagée pour les Jeux olympiques d'Albertville de février 1992, a été repoussée de plus d'un an. Les quatorze cloches les plus volumineuses portent le nom des principaux mécènes, parmi lesquels Jack Lang (ancien ministre de la culture), Michel Barnier (président du conseil général de Savoie et depuis ministre de l'environnement), Louis Besson (maire de Chambéry), le prince Saddruddin Aga Khan et de nombreux chefs d'entreprises ou sociétés savoyardes.

Quant à l'ancien carillon, il sera, une fois restauré, réinstallé dans le quartier de Chambéry-le-Haut près d'une salle de rock. Avec toutes ces cloches, Chambéry mérite bien d'accueillir, en juillet 1994, le congrès mondial de l'art campanaire auquel sont attendus environ deux cents carillonneurs.

de notre correspondant à Chambéry
Philippe Revil

AQUITAINE

Bayonne fête sept cents ans de taureaux

Au treizième siècle, les Bayonnais organisaient des courses de bœufs dans les rues. Ce sport ne s'est pas perpétué mais le taureau est toujours de toutes les fêtes de la cité. Pour marquer sept cents ans de tauromachie, Bayonne met celui-ci à l'honneur. Au Musée Bonnat, une rétrospective « Picasso toros y toreros » rappelle le goût de l'artiste pour les oppositions, entre ombres et lumières, violence et cruauté, cheval et taureau. Venues de Paris, Barcelone et de collections privées, ces œuvres sont accessibles jusqu'au 13 septembre, tout comme l'exposition voisine consacrée à « Un siècle de temporadas ». Costumes, capes, muletas, photos et affiches restituent l'ambiance des après-midi dans les arènes d'une ville qui se veut une capitale taurine. Et qui entend le rester en organisant des spectacles dans un bâtiment municipal centenaire.

CENTRE

Orléans expérimente la future comptabilité communale

Jean-Pierre Sueur (PS), ancien secrétaire d'Etat aux collectivités locales, et maire d'Orléans, estime que *« la consolidation est un outil indispensable à la démocratie. Elle seule permet de donner une vision sincère des finances communales »*. La consolidation des comptes de l'année 1991 a mis en évidence le poids financier des satellites qui est pratiquement égal à celui de la ville. L'intégration de l'office public d'HLM a, par exemple, eu pour effet de doubler les charges d'emprunt.

« La loi sur l'administration territoriale favorisait une approche plus synthétique du budget », indique Jean-Pierre Sueur, qui en est l'un des auteurs. Ce texte de 1992 impose une addition des résultats du budget principal et des budgets annexes de la commune, ainsi que la publication d'informations sur les satellites. La ville a agrégé les comptes du budget principal, des budgets annexes (assainissement, ordures ménagères), des établissements publics, des syndicats intercommunaux, des sociétés d'économie mixte et des associations recevant plus de 500 000 francs de subventions. Cette opération a exigé une conversion des différentes nomenclatures comptables à la future comptabilité communale baptisée « M 14 ». La ville a aussi évalué son patrimoine immobilier, afin de provisionner des dotations d'amortissement.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Le parc des Cévennes sans président

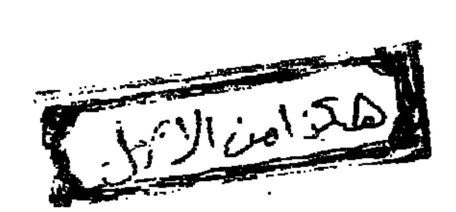
Nouveau rebondissement dans ce qui est devenu l'affaire du parc national des Cévennes. La cour d'appel de Bordeaux vient d'annuler l'une des dispositions du jugement, rendu en 1992 par le tribunal administratif de Montpellier, qui avait lui-même annulé l'élection de Lucien Chabason à la présidence du parc et déclaré élu Robert Vivien.

Les magistrats bordelais ont estimé que le scrutin pour l'élection du président du parc était intervenu *« dans des conditions de nature à en altérer le bon déroulement »*. Cet arrêt mettra-t-il un terme à une bataille politico-judiciaire engagée depuis plusieurs mois ? Des élus déplorent que cet établissement public soit devenu un lieu d'affrontement entre Jacques Blanc (UDF), président du conseil régional du Languedoc-Roussillon, et Béatrice Marre (PS), chef de cabinet de François Mitterrand. Jacques Blanc s'étant toujours engagé aux côtés de Lucien Chabason, et Béatrice Marre se mobilisant pour Robert Vivien.

THÉÂTRE

PARIS EN VISITES

LUNDI 19 JUILLET



AGENDA

THÉÂTRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Le Premier : 17 h et 22 h. Couleurs de Paris : 19 h. L'Enfant criminel : 20 h 30.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). L'Eloge de la folie : 18 h et 21 h.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Sur le dos d'un éléphant : 21 h, dim. 17 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55).Dim. Les Champêtres de joie : 20h30.
BOBINO (43-27-75-75). Le Pied à l'étrier : 21 h.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). L'Avare : 21 h.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXe (42-38-35-53). Ça vaut la peine quand même : 21 h.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Les Zappeurs : 20 h 15. Le Graphique de *Boscop : 21 h 30.*
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41). Les coqs se couchent à l'aube : 21 h.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). L'Epouse prudente : 21 h 15.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30.
COMÉDIE-FRANCAISE SALLE RICHELIEU (40-15-00-15). Les Précieuses ridicules ; l'Impromptu de Versailles : 20 h 30, dim. 14 h.Dim. Le Prix Martin : 20h30.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (47-00-19-31). Le Cid : 20 h 30, dim. 17 h 30.Dim. La Lettre : 15h.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h, dim. 15 h 30.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Sonate pour deux femmes seules et une cité HLM : 20 h 30.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). L'Ile des esclaves : 19 h, dim. 15 h. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. La Mouette : 21 h.Dim. Le Mariage de Figaro : 16h.
FONTAINE *(48-74-74-40).* Comédie d'amour : 20 h.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Le Système Ribadier : 20 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30, dim. 15 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. Isabelle Eberhardt ou la Magie des sables : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. Ah! Si j'avais un nom connu, vous verriez comme je serais célèbre : 20 h. Personne n'est parfait : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Atout cœur : 21 h, dim. 15 h 30.
MARIE-STUART (45-08-17-80). Je me tiens devant toi nue : 20 h 30.
MATHURINS (42-65-90-00). En attendant les bœufs : 20 h 30, dim. 15 h.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Tonnelle d'été : 15 h. Le Miroir des songes : 21 h, dim. 15 h.
MICHODIÈRE *(47-42-95-22).* Les Palmes de M. Schutz : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
ŒUVRE (48-74-42-52). Pendant que vous dormiez : 20 h 45, dim. 15 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). Pétaouchnok : 20 h 45.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (42-02-27-17). Bruno Lugan : 20 h 30.
PRÉ-CATELAN, JARDIN SHAKESPEARE (42-27-39-54). Les Précieux : 15 h et 19 h 30. Les Femmes, les truffes et la musique ou Mon gendre, *tout est rompu! : 21 h 30, dim. 17 h 30.*
RENAISSANCE (42-08-18-50). La Java des mémoires : 16 h et 21 h.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 20 h 45.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Improvizafond : 20 h 30. Didier Benureau : 22 h.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Jeunes Pères : 20 h 30. Rien ne sert de dormir, faut s'lever l'matin : 22 h.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Union libre : 20 h 15. Les Sacrés Monstres : 22 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Charité bien ordonnée : 21 h.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Western-solo : 20 h, dim. 15 h.
THÉATRE MAURICE-RAVEL (43-48-10-98).Dim. Littorina littoralis ou le Complexe du bigorneau : 20h30.
THÉATRE MONTORGUEIL (48-06-76-86). Le Retour de M. Leguen : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Il Campiello (en dialecte *vénitien) : 15 h et 20 h 30.*
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Le Théâtre de Brel : 19 h.
THÉATRE DU TAMBOUR-ROYAL (48-06-72-34). Dom Juan : 15 h et 20 h 45.
TOURTOUR (48-87-82-48). M'sieur Offenbach : 15 h et 19 h. Les Rendez-vous : 20 h 30. Le rêve était presque parfait : 22 h.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Chopelia : 21 h.

RÉGION PARISIENNE

AUBERVILLIERS (ESPACE JEAN-RENAUDIE) (42-65-28-37). L'Ombre : 20 h 30, dim. 17 h.
CLICHY (PETIT THÉATRE) (40-87-12-72). Entre ciel et terre : 21 h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 19 JUILLET

« Les nouvelles salles de peinture française du dix-huitième siècle au Louvre », *10 h 30, 2, place du Palais-*Royal (P.-Y. Jaslet).

« Les passages couverts et galeries marchandes du dix-neuvième siècle. Une promenade hors du temps (premier parcours) », 10 h 30, 1, rue du Louvre (Paris autrefois).

« L'Opéra Garnier et son nouveau musée », 11 heures, hall d'entrée (M.-C. Lasnier).

« De la Cité Fleurie à la Butte-aux-Cailles en passant par le pourtour de la manufacture des Gobelins et le quartier de la Glacière », 11 heures et 15 h 30, 65, boulevard Arago, devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Fastes et mystères de l'Opéra Garnier », 14 h 30, à l'intérieur (Connaissance de Paris).

« La rue Saint-Denis, les cours des miracles et les « traboules » du Sentier », 15 heures, métro Bonne-Nouvelle, devant la poste (P.-Y. Jaslet).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 15 heures, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Le parc de Belleville », 15 heures, sortie métro Jourdain (Paris et son histoire).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

ALARME FATALE. Film américain de Gene Quintano, v.o. : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

BEST OF THE BEST 2. Film américain *de Rob Radler, v.o. : Gaumont* Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37).

LES COPAINS D'EDDIE COYLE. Film américain de Peter Yates, v.o. : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).

NOM DE CODE : NINA. Film américain de John Badham, v.o. : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-*19-08 ; 36-68-75-75) ; v.f. : Gaumont* Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SNIPER. Film américain de Luis Llosa, v.o. : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; *George V, 8e (45-62-41-46 ;* 36-65-70-74) ; v.f. : Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT (47-04-24-24)

SAMEDI

L'Espionnage, un genre impur : Griffes jaunes (1942, v.o.), de John Huston, 14 h 30 ; l'Homme d'Istanbul, v.f.), d'Antonio Isasi Isasmendi, 16 h 30 ; G. Men contre Dragon noir (1942, v.o.), de William Witney, 19 h.

DIMANCHE

L'Espionnage, un genre impur : la Nuit des espions (1959), de Robert Hossein, 14 h 30 ; l'Homme qui n'a jamais existé (1955, v.o. s.t.f.), de Ronald Neame, 16 h 30 ; les Espions sur la Tamise (1944, *v.o.), de Fritz Lang, 19 h ; Ordre de tuer* (1957, v.o. s.t.f.), d'Anthony Asquith, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Le Cinéma arménien : Zanguezour (1938, v.o. s.t.f.), d'Amo Bek-Nazarov, 14 h 30 ; la Nature (1982, v.o. s.t.f.), de Stepan Galoustian, le Paradis perdu (1991, v.o. s.t.f.), de David Safarian, 17 h 30 ; le Triangle *(1967, v.o. s.t.f.)*, de Henrik Malian, 20 h 30.

DIMANCHE

Le Cinéma arménien : le Maître (1983, v.o. s.t.f.), de Bagrat Hovhannessian, Achkharoums (1989, v.o. s.t.f.), de Rouben Geuvorkians, la Légende de la forteresse de Souram (1984, v.o. s.t.f.), de Sergueï Paradjanov et Dodo Abachidzé, 17 h 30 ; Au début (v.o. russe sans parole), d'Arthur Pelechian, les Habitants (1970, v.o. russe sans parole), d'Arthur Pelechian, Nous (1969, v.o. russe sans parole), d'Artavazd Pelechian, les Saisons (1972, v.o. russe sans parole), d'Artavazd Pelechian, *20 h 30.*

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande Galerie
porte Saint-Eustache
Forum des Halles (40-26-34-30)

SAMEDI

Les Seventies - 2e partie : l'après-Mai 68 : Années érotiques : Spot Samaritaine (1960-1969), Zig Zig (1974) de Laszlo Szabo, 14 h 30 ; l'Autoportrait d'un pornographe (1971) de Robert Swaim, Sex Shop (1972) de Claude Berri, 16 h 30 ; Bande annonce : Corps à cœur (1978) de Paul *Vecchiali, Cet Obscur Objet du désir (1977)* de Luis Bunuel, 18 h 30 ; Bande annonce : l'Amour l'après-midi (1972) d'Eric Rohmer, Corps à coeur (1978) de Paul Vecchiali, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Seventies - 2e partie : l'après-Mai 68 : Années militantes : Sartre par lui-même (1976) d'Alexandre Astruc et Michel Contat, 14 h 30 ; Histoire d'un crime (1977) de Marie-Geneviève Ripeau et Liliane Korb, Des enfants gâtés (1977) de Bertrand Tavernier, 18 h 30 ; les Paysans de Paris (1970) de Jean-Luc Voulfow, Lo Pais (1973) de Gérard Guérin, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A CAUSE D'ELLE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
A FLEUR DE MER (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
A TOUTE ÉPREUVE (**) (Hong-Kong, v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paris Ciné I, 10e (47-70-21-71).
L'ADVERSAIRE (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
AGAGUK (Fr.-Can., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
AMANTS (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Denfert, 14e (43-21-41-01).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BAD LIEUTENANT (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
BASIC INSTINCT (**) (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
LA BATAILLE DE SALAMMBO (Fr.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
BEAUCOUP DE BRUIT POUR RIEN (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; La Pagode, 7e *(47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; UGC* Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-88) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 , 36-65-70-61) ; v.f. : UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) , Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
BEIGNETS DE TOMATES VERTES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
BLADE RUNNER-VERSION INÉDITE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
BODY SNATCHERS (*) (A., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75).
C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS (*) (Bel.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
CHUTE LIBRE (*) (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
COMMENT FONT *LES GENS* (Fr.) : Action Christine, 6e (43-29-11-30 ; 36-65-70-62).
LA CRISE (Fr.) : UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
CUISINE ET DÉPENDANCES (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
LES DÉCOUVREURS (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
LA DISPARUE (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
DRACULA (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
DRAGON, L'HISTOIRE DE BRUCE LEE (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; *36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e* (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45).
L'ENFANT LION (Fr.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47).
LES EPICES DE LA PASSION (Mex., v.o.) : Gaumont Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
EPOUSES ET CONCUBINES (Fr.-Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Club Gaumont (Publicis Matignon), 8e (42-56-52-78 ; 36-68-75-55) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
FANFAN (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61).
FIORILE (It., v.o.) : Reflet Médicis Logos salle Louis-Jouvet, 5e (43-54-42-34).
GRANDEUR ET DESCENDANCE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e *(42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont* Opéra - ex-Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39).
GROCK (Suis.) : Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
HENRY V (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LES HISTOIRES D'AMOUR FINISSENT MAL... EN GÉNÉRAL (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
HOOK (A., v.f.) . Cinoches, 6e (46-33-10-82).
IMPITOYABLE (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
JAMBON JAMBON (*) (Esp., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
JENNIFER 8 (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
LE JEUNE WERTHER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
JIMI HENDRIX AT WOODSTOCK (A., v.o.) : Max Linder Panorama, 9e (48-24-88-88).
LA LEÇON DE PIANO (Austr., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Kinopanorama, 15e (43-06-50-50 ; 36-68-75-55) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) , v.f. : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55).
LOUIS, ENFANT ROI *(Fr.) : Sept Parnassiens*, 14e (43-20-32-20).
MA SAISON PRÉFÉRÉE (Fr.) : Gaumont Hautefeuille, 6e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40 ; 36-65-70-44) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
MAD DOG AND GLORY (A., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55).
MADE IN AMERICA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26 ; *36-65-70-67) ; UGC Danton*, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
MAMAN J'AI ENCORE RATÉ L'AVION (A., v.f.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MOI IVAN, TOI ABRAHAM (Fr., v.o.) : Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77 ; 36-65-70-43).
MY OWN PRIVATE IDAHO (*) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
NIAGARA, AVENTURES ET LÉGENDES (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00).
NINJA KIDS (A., v.f.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LA NUIT SACRÉE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
LES NUITS FAUVES (*) (Fr.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76).
L'ODEUR DE LA PAPAYE VERTE (vietnamien, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
PASSION FISH (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Escurial, *13e (47-07-28-04) ; 14 Juillet Beaugre*nelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5e (43-54-15-04).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
PROPOSITION INDÉCENTE (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
RED ROCK WEST (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1e (42-33-42-26 ; 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40 ; 36-65-70-81).
RESERVOIR DOGS (**) (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65).
RETOUR A HOWARDS END *(Brit., v.o.)* : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
ROBOCOP 3 (A., v.o.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
SANTA SANGRE (**) (Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
SINGLES (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
SOMMERSBY (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74).
LE SOUPER (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
SUPER MARIO BROS (A., v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93 ; 36-65-70-23) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50 ; 36-65-70-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
TALONS AIGUILLES (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) ; Denfert, 14e (43-21-41-01) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
THE CRYING GAME (*) (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
TOUS LES MATINS DU MONDE (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
TOUTÇA POUR ÇA (Fr.) : Forum Horizon, 1e (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
VERSAILLES RIVE GAUCHE (Fr.) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
VILLA MAURESQUE (Fr.-Por.) : Latina, 4e (42-78-47-86).
LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1e (36-68-75-55) ; Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; *Rex, 2e (42-36-83-93 ;* 36-65-70-23) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).
LES YEUX BLEUS DE YONTA (Guinée-Bissau-Por.-Fr., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86).

LES SÉANCES SPÉCIALES

ALPHA BRAVO (A., v.f.) : Cinaxe, 19e (42-09-34-00) 19 h.
ATTACHE-MOI! (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 20 h.
BLUE VELVET (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 05.
BRAINDEAD (néo-zélandais, v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) 0 h 25.
CERCLE DE FEU (A.) : La Géode, 19e (40-05-80-00) 19 h, 21 h.
CHEN LE CAID , v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) 21 h 40.
LA CRÉATURE DU LAGON, LE RETOUR (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h 20.
CRIN BLANC (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) .
LE CUISINIER, LE VOLEUR, SA FEMME ET SON AMANT (Fr.-Brit., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 16 h 10.
DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.o.) : Denfert, 14e (43-21-41-01) 21 h 40.
EXCALIBUR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
FRANKENSTEIN JUNIOR (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 40.
INDOCHINE (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 40.
MALCOLM X (A., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 20 h.
MIDNIGHT HORROR (v.f.) : Brady, 10e (47-70-08-86) .
LES MILLE ET UNE FARCES DE PIF ET HERCULE (Fr.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 16 h.
PEPI, LUCI, BOM ET AUTRES FILLES DU QUARTIER (Esp., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 18 h 30.
QUELQUE PART VERS CONAKRY (Fr.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 16 h.
QUI A PEUR DE VIRGINIA WOOLF? (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 21 h.
REGGAE SUNSPLASH (All., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 22 h.
SARAFINA! (sud-africain, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) 17 h 30.
SISTER ACT (A., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 18 h 40.
STORM BOY (v.f.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) 17 h 30.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (A., v.o.) : Studio Galande, 5e (43-54-72-71 ; 36-65-72-05) 22 h 30.
TINTIN ET LE MYSTÈRE DE LA TOISON D'OR (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 40.
TINTIN ET LES ORANGES BLEUES (Fr.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) 16 h 40.

CULTURE

L'été festival

AIX

Grand soir

La découverte d'un opéra délaissé de Haendel

AIX-EN-PROVENCE

de notre envoyé spécial

William Christie se redresse de tout son long, lève les bras à la hauteur de sa tête qu'il fait trembler rapidement de droite et de gauche comme s'il disait non, et l'orchestre s'élance. En quelques instants, le décor est planté. Avec ce mélange d'autorité impérieuse et de grâce nonchalante qui est sa marque, le chef d'orchestre imprime un élan irrésistible à l'ouverture lent-vif-lent de l'*Orlando* de Georg-Friederich Haendel.

Le décor est planté car Haendel et les Arts florissants ouvrent un espace théâtral mystérieux et imprévisible dont les clefs restent à découvrir. Créé à Londres, en 1733, *Orlando* est un opéra si peu enregistré et si peu souvent monté par les maisons d'opéras que quelques airs seulement en sont connus. La paresse des interprètes, le manque de curiosité des directeurs de théâtre, la difficulté d'en donner une version scénique convaincante et de trouver un chanteur ou une chanteuse capable de donner sa pleine mesure au rôle-titre expliquent que cette œuvre ne se soit pas installée durablement au répertoire bien que la musique de Haendel n'ait pas subi d'éclipse.

Ecrit pour un castrat, Orlando peut être aussi bien chanté par un alto homme que par une mezzo-soprano. Le tout est de trouver un interprète au souffle démesuré, à l'articulation percutante, capable de vocaliser dans un registre où la voix n'est agile qu'au prix d'un effort physique patent et doué d'une présence scénique à brûler les planches. Un rôle fait pour Marylin Horne ou pour Felicity Palmer. C'est cette dernière – une artiste presque aussi éclectique que son aînée – que le Festival d'Aix a heureusement choisie pour cette recréation tant attendue.

Plus facile à distribuer, les autres rôles ont été aussi heureusement attribués : Rosemary Joshua est Angelica, Jennifer Lane Medoro, Rosa Mannion Dorinda et Harry Van der Kamp, le seul homme du plateau, Zoroastro. Il n'y a pas de chœurs dans cet opéra, presque pas d'ensembles, et peu d'action dramatique. Il est découpé en airs de forme *da capo* qui alternent avec des récitatifs accompagnés par clavecin, archiluth et *violone*. Une découpe dramatique qui pourrait vite lasser si la musique de Haendel ne témoignait d'un tel bonheur mélodique, d'une telle variété dans les sentiments, d'une si grande noblesse et d'une habileté redoutable dans l'art de porter les voix. L'orchestration ne les couvre jamais, mais crée un espace sonore qui prolonge vers le grave et l'aigu les lignes de chant. Un modèle d'écriture vocale et instrumentale dont Bellini... et Chopin, ce qui est plus inattendu, sauront se souvenir.

Le problème majeur d'*Orlando* tient dans sa réalisation scénique et dans l'habileté du chef à unifier l'alternance des airs et des récitatifs. Christie et ses musiciens sont passés maîtres dans cet art délicat entre tous : ils respirent cette musique à pleins poumons et la restituent avec une liberté rythmique et un sens de la narration irrésistible. Chose curieuse, l'English Chamber Orchestra peinait à passer la rampe dans *Euryanthe* quand les Arts Florissants emplissent la cour de l'Archevêché sans jamais, pour autant, couvrir les chanteurs. Ce n'est pas une question de décibels, mais d'intensité, de technique de jeu et d'instruments – peut-être aussi d'écriture?

Mais que peut faire un metteur en scène avec une action dramatique qui est consubstancielle au chant et qui a finalement assez peu à voir avec le jeu et les situations théâtrales proprement dites. N'ayant ni chœur ni ensembles à régler, Robert Carsen a choisi de faire évoluer les chanteurs dans un espace qu'il maîtrise grâce à un décor ingénieux d'Antony McDonald. Un décor qui décuple la faible profondeur du plateau d'Aix grâce à des panneaux triangulaires qui s'ouvrent et se ferment comme l'iris d'un obturateur d'objectif d'appareil photo, grâce aussi à des éclairages (Dominique Bruguière et Roberto Venturi) qui trompent l'œil en modifiant les perspectives et en créant des atmosphères qui découlent toujours de la musique.

Une esthétique authentiquement théâtrale

Carsen a également superposé des éléments domestiques – on lave, on se rafraichit le corps, on repasse sur scène, – à la magie, à la fureur et au désespoir amoureux d'Orlando. Cette esthétique n'est ni vériste ni naturaliste, elle n'est pas non plus une reconstitution historique – les costumes mélangent les époques, les classes sociales, – elle est authentiquement théâtrale en ce qu'elle invente un monde de toute pièce.

Cet effet est décuplé par la présence du personnage de Zoroastro. Habillé d'un costume contemporain, il lit sur le devant de la scène, observe de l'« extérieur » lorsqu'il n'est pas directement impliqué dans le déroulement de l'œuvre. La mise en scène de Carsen est à la fois très simple, parce que limitée à l'essentiel, et très compliquée dans sa minutie et sa capacité à réussir de toutes petites scènes suggestives et des images très fortes – plongé dans le noir, Orlando plante à l'envers sa couronne dans ses cheveux et se recroqueville comme le Christ portant sa croix. Ces instantanés pourraient casser la narration en amplifiant la découpe airs-récitatifs de Haendel. Elles pourraient également pousser les chanteurs à faire leur petit numéro. Il n'en est rien. Cette mosaïque forme un tout qui, selon qu'on l'embrasse d'un regard panoramique ou que l'on focalise son attention sur tel ou tel détail, dévoile un autre niveau de perception. Il faudra revoir cette production d'*Orlando* pour vraiment l'appréhender dans sa foisonnante globalité (1).

Les chanteurs sont acclamés. Ils le méritent, malgré quelques problèmes d'intonations dus au plein air. Felicity Palmer sort vainqueur à l'applaudimètre. Sa performance vocale et dramatique est un de ces grands moments qui ont fait l'histoire du Festival d'Aix. Robert Carsen et son équipe sont huées. C'est curieux, mais il semble que le public français croit dur comme fer que c'est ainsi qu'il faut saluer le travail des hommes de théâtre, puisque aucun n'échappe à ce bruyant hommage.

La veille, dans le cloître Saint-Sauveur, Hanna Schaer et la pianiste Françoise Tillard conviaient le public d'Aix pour un programme de Lieder et de mélodies rarement entendues de Debussy, Alma Mahler, Schoenberg et Britten. C'est aussi cela, Aix, au milieu des problèmes budgétaires et des attermoiements des tutelles, une chanteuse et une pianiste remplacent, au pied levé, une consœur défaillante. Il y a treize ans que ces deux artistes font équipe et l'on éprouve de la honte à avoir manqué tant de leurs récitals (encore qu'elles n'en donnent pas tant que cela et dans des salles discrètes). Hanna Schaer, c'est la fusion idéale d'une prosodie, d'une voix parfaite et d'un art confondant de charme et d'élégance. Sans aucun doute, la petite sœur de Christa Ludwig.

ALAIN LOMPECH

► **Prochaines représentations : les 19, 21, 23 et 25 juillet, *Orlando*, de Haendel ; les 22 et 26, *Euryanthe*, de Weber. Tél. 42-17-34-34.**

(1) *Orlando* doit être repris la saison prochaine au Théâtre des Champs-Elysées.

PARIS

YOUSSOU N'DOUR *à l'Opéra Garnier*

Les ors de l'Afrique

Paris Quartier d'été fait entrer la musique africaine à l'Opéra

Il ne pouvait y avoir meilleur choix. Même coiffé d'un bonnet approximatif (une chaussette rouge trouée et ficelée par le haut, le bonnet *woy woy*, très en vogue à Dakar), Youssou N'Dour a des allures princières. Noble, il ne l'est pourtant point puisqu'il appartient à la caste des griots, ces chanteurs qui font et défont la réputation de généalogies entières, ravissent et terrorisent leurs suzerains par la parole, en échange de leur or.

Youssou N'Dour est un griot moderne, urbain, qui choisit son costume de scène chez les jeunes stylistes dakarois. Son royaume est celui de la métropole sénégalaise, du continent africain, et de la musique mondiale. Et au lieu des anathèmes et des louanges habituels, le musicien wolof lance des modes. Tel ce bonnet *wooy wooy*, du nom d'une chanson dédiée aux enfants, et récemment parue en cassette à Dakar. La vogue du *wooy wooy* est la version tropicale des bonnets en laine des Noirs américains a surgi immédiatement après celle de l'X, de Malcom, mais aussi de Xippi, le studio d'enregistrement dakarois racheté par Youssou N'Dour en 1991. L'idéologie n'est jamais loin de la mode.

C'est donc en bonnets et en pantalons marqués du fameux X que les dix musiciens du Super Etoile de Dakar ont investi le 16 juillet la scène de l'Opéra de Paris. L'Afrique a fait ses premiers pas dans ce temple de la culture classique occidentale sous la forme d'une munificente cour royale, venue en procession écouter le griot (Youssou N'Dour). *Opéra Africa* commence par un conte, lui-même tiré d'une chanson : un frère et une sœur sont perdus dans la forêt et se retrouvent par le chant, la voix. Habillée de tissus moirés et de dorures, la princesse noire surgit comme une émanation naturelle du palais Garnier.

La magie de deux cultures

« Je n'étais jamais entré à l'Opéra », explique Youssou N'Dour. Un plafond peint par Chagall, un lustre impossible, des velours soyeux et des balcons dorés : *« Je me suis dit : mais tout cela, c'est l'or de l'Afrique ! Tous ses ors ! Puis on m'a demandé d'imaginer l'Afrique ici : c'était facile. »* Avec une troupe d'une trentaine d'artistes – des musiciens traditionnels, les joueurs de tambour *djembé* ou de balafon, des danseurs inspirés de la confrérie islamique Mouride, les Baye Fall en habit d'Arlequin, des danseuses – et sa voix, superbe, il a réussi un spectacle émouvant, en jonglant avec les magies respectives de deux cultures.

Le musicien sénégalais, qui n'est tombé dans aucun panneau inhérent au genre, décline l'Afrique, ses couleurs, ses rythmes. Sans honte, sans gêne, il en décrit les penchants pour l'humour au premier degré (la danse du chien, après celle du ventilateur), ou la musique de variétés. Ce sont d'ailleurs l'Ivoirienne Aïcha Koné et la Guinéenne Djanka Diabate, chanteuses de charme comme sait en fabriquer l'Afrique sentimentale, qui ont assuré le passage de la tradition au concert avec le très électrique Super Etoile.

Youssou N'Dour est un enfant de la Médina de Dakar qui tourne ses clips avec Spike Lee, fréquente Peter Gabriel et Jacques Higelin. Paris Quartier d'été est un festival inventif calqué sur le modèle de l'Estate romana, l'été romain, et créé il y a quatre ans par Jack Lang. Leur rencontre s'est faite l'hiver dernier, après un concert, donné au Bataclan à Paris.

En 1991, « L'Eté parisien » intronisait le jazz à l'Opéra Garnier (Dee Dee Bridgwater), et l'an passé, la musique tzigane, du Rajhastan à l'Espagne en passant par la Roumanie. Pour son édition 1993, Alain Weber, le programmateur, avait voulu voir encore plus grand, créer une véritable symphonie africaine. Parti sur les pistes panoramiques de l'Afrique de l'Ouest, Youssou N'Dour a dû réviser ses invitations à la baisse : entre-temps, l'alternance politique et le couperet budgétaire étaient tombés : le budget de Paris Quartier d'été avait chuté de 6,4 à 4,2 millions de francs. *Opéra Africa*, pour être hautement symbolique de l'ouverture culturelle, fut néanmoins sauvé.

Mais le musicien sénégalais a pris l'habitude d'avancer à son rythme. Fidèle à sa définition de la musique africaine moderne, il prépare aujourd'hui un nouvel album, à paraître chez Squatt, un label de la galaxie Sony Music, alors que le succès du précédent, *Eyes Open*, se confirme tranquillement. Des « Yeux ouverts » (*Xippi*, en wolof), 250 000 exemplaires en un an ont été vendus sous le label de Spike Lee (40 Acres And a Mule Records, distribué par Columbia). En 1990, Virgin-Angleterre n'avait pas renouvelé le contrat qui le liait à Youssou N'Dour, pour *« manque de résultats »*, l'album *The Lion* ayant plafonné à ... 200 000 exemplaires.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

► **Le 17 à 16 h 30, Grand escalier : Ali Wage (Guinée), Fanta Sakho (Sénégal). A 17 h 30, Grand Foyer : Ensemble Kakande (Guinée). Ces deux concerts sont gratuits, ainsi que le Concours d'élégance mis en scène par Doug Elkins et présenté par Paco Rabanne le 18 à 16 h 30, Grand escalier. Le 17 à 19 h 30, Grande salle : Abana Ba Nasery (Kenya), Black Umfolosi (Zimbabwe), Alhaji Sikiru Ayinde Barrister et International Ambassador of Africa (Nigéria). Rens. : Paris Quartier d'été, tél. : 40-28-40-33.**

ALÈS

FESTIVAL DU JEUNE THÉATRE

Tranquille jeunesse

Sans tapage médiatique, une manifestation qui dure

ALÈS

de notre envoyée spéciale

« Festival du jeune théâtre » : l'appellation ramène quelques années en arrière. Aujourd'hui, on parlerait plutôt de « compagnies » sans préciser « jeunes », tant le mot a été synonyme de « pauvre ». Mais le Festival d'Alès se moque des modes. Il est depuis quinze ans une sorte de point d'orgue à une action qui dure toute l'année, menée par les Amis du théâtre populaire (ATP), organisation multiple de spectateurs militants, datant des premiers temps de la décentralisation à qui elle a permis de naître et de vivre.

A 70 kilomètres d'Avignon, les rues d'Alès sont calmes, silencieuses. Les ATP ne cherchent pas l'ambiance pittoresque touristique, ni la médiatisation. Ils programment un spectacle par soir, deux tout au plus. Quelques-uns ont été présentés ailleurs, d'autres sont des créations, tous sont dus à des compagnies nouvelles – on peut dire jeunes tant elles sont pauvres – professionnelles et prometteuses. Parallèlement se tient un stage de théâtre avec soixante-dix inscrits – sensiblement moins que l'an dernier – qui forment le noyau du public. Un public fidèle, bien que les abonnés soient peu nombreux. Mais, individuellement, les gens viennent et reviennent.

Entre cauchemar et gag

C'est sans aucun doute une affaire de confiance, puisqu'il n'y a pas de vedettes dans ce festival, et relativement peu de classiques. Ce soir-là, le 15 juillet, le Festival offrait deux créations d'auteurs contemporains : *les Guerriers*, de Philippe Minyana, montés par Valérie Jallais, et *Dieu merci, on ne meurt qu'une fois*, de Monique Enckell, par Abbès Zahmani, qui n'est pas un inconnu à Alès. Il y a déjà présenté *le Fou et la Nonne*, de Witkiewicz. On reconnaît ici un peu de son humour absurde dans l'immense salle du Cratère, polyvalente c'est-à-dire inutilisable, l'une des aberrations architecturales de l'après-guerre.

Mais Abbès Zahmani a utilisé au mieux le plateau et le proscenium, jouant sur l'éloignement pour installer une ambiance entre cauchemar et gag, entre rêverie et calembour visuel. L'histoire s'y prête : deux jumeaux, frère et sœur, doublés par des poupées à leur image, veulent se suicider pour se venger de leur père, qui vient leur présenter sa nouvelle femme. Ils essaient les différentes façons de se donner la mort. L'ancienne femme, leur mère donc, est là également, comme un jeune fantôme en robe de mariée. Il y a quelques autres personnages tout aussi bizarres, marionnettes sautillantes aux réactions directement sorties d'un lexique surréaliste.

Tout bouge, y compris les éclairages d'Orazio Trotta, y compris le décor de Michel Coquet, qui dessine au trait blanc une boîte ouverte. C'est très beau à voir, gracieux, drôle, mais il est évident que les équivoques de l'ironie grinçante se perdent un peu dans l'espace.

C'est dans un local beaucoup plus modeste que s'est donnée la pièce de Philippe Minyana, *les Guerriers* – créée au Théâtre Ouvert dans une mise en scène de Robert Cantarella, – monologues successifs de trois rescapés d'une guerre et d'une « fille à soldats ». Leurs existences se sont croisées, leurs souvenirs divergent. Ils parlent de ce qu'ils ont vécu, ils sont sans avenir. Ils émergent de sous la terre, de sous le sable blanc qui les empoussière, les décolore, leur donne l'aspect uniforme d'animaux humains, cloportes privés de lumière, ressassant leurs mutilations, leurs humiliations, leurs obsessions viscérales...

A cause du thème post-apocalyptique, des mouvements chorégraphiés au ralenti, on pense au buto. Seulement, la violence finit par se dissoudre dans une sorte de mélopée lassante. Valérie Jallais ne se fait pas assez confiance, comme si elle n'osait pas s'écarter de son idée directrice, mais elle est un metteur en scène à ne pas perdre de vue.

COLETTE GODARD

► **Jusqu'au 24 juillet. Renseignements, tél. : 66-52-52-64.**

AVIGNON

MAISON D'ARRÊT, *au lycée Saint-Joseph*

Où vivent les gens ordinaires

L'écroulement d'un mur dévoile la présence d'autres enceintes

« J'ai écrit Maison d'arrêt, dit Edward Bond, *juste après l'effondrement du socialisme »*, dont les échecs faisant place nette lui permettent enfin d'écrire sur ceux de la démocratie, *« forme de répression plus subtile »*. Bond a voulu que *« se démasque la prison où vivent les gens ordinaires sans savoir qu'il s'agit d'une prison »* .

Elle est un « point faible » de l'usage des droits de l'homme, la prison. Tablant à qui mieux mieux sur elle, la monarchie française, jusqu'en 1789, définissait la chose par un euphémisme remarquable : *« La prison n'est pas établie pour punir les criminels, mais pour les garder. »* A l'inverse, le docteur Anton Tchekhov, revenant d'une enquête sur les pénitenciers de l'île de Sakhaline, écrit qu'il est nécessaire de supprimer toutes les prisons, et d'inventer autre chose, mais il ne dit pas quoi.

Maison d'arrêt axe son regard autrement. Les scènes situées dans une prison laissent supposer que les détenus, certains du moins, sont à même, en dépit de l'oppression carcérale, de maîtriser leurs facultés réflexives, associatives, de négocier des échanges, alors que dans les usines, les logements, la rue, chaque être se cogne jour après jour aux murs de sa prison individuelle, de « la prison ». Chaque être, à chacun de ses pas, se voit entravé soit par lui-même, soit par autrui à la maison, à l'entreprise, partout où il met les pieds.

L'ennui est que Bond, premier dramaturge anglais de son temps au jugement de ses compatriotes, n'y est pas allé, cette fois, de main morte. Le père qui assassine sa fille parce qu'elle boude un soir, la femme de qui chaque mot, chaque geste, sans exception, mettent son bonhomme au supplice, l'ami qui n'a pour but que de réexpédier son ami en prison et cela jusqu'à la fin de ses jours, tout cela dans une suite incessante, croissante, de brutalités, d'abjections, voilà qui peut-être est « trop beau ». Emporté par l'écroulement instantané de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, Edward Bond a été pris de vertige, n'a pas cru lui-même à ce qu'il écrivait (par exemple, le premier monologue, très long, du père qui va tuer sa fille, sonne complètement truqué).

Ou bien la traduction française, œuvre de l'Argentin Armando Llamas, aurait-elle gauchi l'écoute? Il est illusoire d'approcher sans erreur une œuvre si le texte original n'est pas disponible, quand la traduction ne peut être lue car elle n'a pu être éditée, et surtout quand une mise en scène extériorisée, aux violences frénétiques, bafoue la pensée de Bond plus qu'elle ne la relaie.

Direction d'acteurs en porte-à-faux. Christiane Cohendy (l'amante abusive) se démène comme une meneuse de revue de variétés, œillades et chichis. Christine Gagnieux (la mère d'un détenu suicidé) joue juste mais sans aucun plus. Dominique Pinon (l'ami traître) se comporte sur le théâtre comme un dogue poussé au grotesque par Walt Disney (mais Lavelli est nettement responsable). Didier Sandre (le père meurtrier) est seul à tenter de limiter le guignol, mais il est on ne peut plus mal à l'aise dans un texte en toc, des situations postiches, des vêtements inaptes, un décor à la fois écrasant et insipide.

Il faut reconnaître aussi qu'en plein juillet, en extérieur, sous des ciels de nuit superbes, dans une ville ancienne de toute beauté, dans une ambiance de festival qui est presque une ambiance de fête, une œuvre très dure comme celle-ci encaisse un handicap terrible. Ce ne devrait pas être, puisque Avignon a sa maison d'arrêt, pas plus respirable que les autres, puisqu'Avignon a aussi ses souffrants, ses désespérés, ses suicidaires. Mais c'est pourtant comme ça : *Maison d'arrêt*, d'Edward Bond, mise en scène de Jorge Lavelli, se présentera sous un jour moins faussé les soirs d'hiver, en salle close, au théâtre de la Colline, dans le vingtième arrondissement de Paris, un quartier de *« gens ordinaires »*, comme dit Bond.

MICHEL COURNOT

► **Jusqu'au 23 juillet à 22 heures.**

L'anar chantant

Léo le lion

L'anar chantant

Suite de la première page

«Ton ombre est là, sur ma table, et je ne saurai te dire comment le soleil factice des lampes s'en arrange. Je sais que tu es là et que tu ne m'as jamais quitté, jamais» (*la Lettre*). Se mentir, encore un peu, encore une nuit. Retourner à l'Alhambra, à la Mutualité, à Bobino, au Théâtre Dejazet, dans les MJC de banlieue, en vadrouille, en Toscane, dans la rue. Remonter le temps – trente ans?, *cinquante? soixante-dix?*

Ferré était né en 1916, à Monaco, mais c'est en 1946, à Paris, qu'il a commencé à créer et à chanter – ramer à contre-courant, éperdument, vers le bonheur, ce *«malheur qui se repose»*, vers la clarté, les violons des violonades, les hoquets du pianola, la beauté, la jeunesse, la révolte. Tout ça. La vie. La vie d'artiste.

«Je t'ai rencontré par hasard, ici, ailleurs ou autre part, il se peut que tu t'en souviennes...» Combien sommes-nous à nous souvenir de ce hasard-là? D'abord, un disque 25 cm de chez Barclay: *Comme à Ostende, Jolie Môme*... Quelques mois plus tard, en 1959, au mois de novembre: un mauvais crachin tombe sur la République (la place), l'Alhambra-votre-music-hall, déjà un peu naphtaliné, dégouline d'ors et de pourpre. Sur la scène un drôle de type qui vit (mal) de sa plume et qui, au hit-parade, est encore loin de *«battre les Beatles de quelques variétés»*, un artiste qui n'est pas une idole mais son contraire. Un auteur-compositeur-interprète, dégaine rive gauche – *caraco de velours noir*, col Danton, canne à pommeau – qui a pourtant enjambé la Seine pour célébrer *Paname*.

Un dérangeur, un subversif qui dit *Merde à Vauban*, au général et à quelques particuliers, un chansonnier hilare qui ricane sur *les Temps difficiles* avant de vitupérer *l'Epique Epoque*. Un voyou, aux tempes déjà grisonnantes, franc-tireur de quatre cents coups, qui crache sur la télé et *les Rupins*, singe les Parisiens-pharisiens, raille Cannes-la-braguette. Dans la salle, un public mi-intello, mi-bohème, Elsa, et Louis Aragon qui s'apprête à laisser Ferré déposer sa musique aux pieds de ses vers et qui ne le regrettera pas: douze parfaites réussites, de *l'Affiche rouge* à *l'Etrangère*, de *Blues* à *Est-ce ainsi que les hommes vivent?*

«Le Temps du tango»

Pour Ferré, bien sûr, il y avait une vie avant l'Alhambra et *Monsieur Barclay*, mais il s'agissait d'une autre histoire – racontée dans un roman largement autobiographique, *Benoît Misère* (éditions Robert Laffont, 1970) – pleine de fureur et de bruits, philharmoniques de préférence. A sept ans, il s'inventait des orchestres, le soir sur les remparts de Monte-Carlo. Face à la mer. La musique fut sa première et plus dévorante passion, d'où son rêve, tardivement exaucé – et parfois critiqué – de diriger un orchestre symphonique, dans l'ouverture de *Coriolan*, de Beethoven, ou *le Concerto pour la main gauche*, de Ravel.

Rien d'étonnant si son premier disque (le mythique 25 cm du Chant du monde), avec *le Bateau espagnol, la Fille de Londres, le Scaphandrier, l'Ile Saint-Louis*, consacrait déjà un talent doublement rare, d'auteur et de musicien. *Le Temps du tango, Vitrines, Paris-Canaille, le Piano du pauvre, Monsieur William, Mon camarade, A Saint-Germain-des-Prés, la Chambre, Monsieur mon passé* – autant de titres à classer au patrimoine – qui avaient suivi ce premier coup de sang d'encre étaient de la même veine.

En pleine vague yéyé, Ferré eut ses «fans» – le mot venait d'être inventé – qui l'écoutaient sur des Teppaz crachotants. Ferré, prodigieux initiateur, montrait la voie. Un soir, vers 1966, à Bobino, après un *Franco la Muerte* vermillon, version dure du *Flamenco de Paris*, le Steinway de Ferré se met à pianoter, et c'est Rimbaud qui débarque: *«Il rêvait la prairie amoureuse où des houles lumineuses, parfums sains pubescences d'or, font leur remuement calme et prennent leur essor...»*. Comme, à l'école, on n'apprend guère *les Poètes de sept ans*, la révélation tourna la tête. *«Vertiges, écroulements, déroutes et pitiés.»*

Après Aragon et Rimbaud, Verlaine, Baudelaire, Apollinaire, seront mis en musique par Ferré avec une inspiration et une intuition mélodiques rarement prises en défaut. *Les Fleurs du mal*, ou *le Bateau ivre* et jusqu'à la *Saison en enfer*, seront interprétés sur scène devant des publics divers mais pareillement envoûtés. Parce que, selon lui, *«la poésie, enfermée dans sa typographie, ne prend son sexe qu'avec la corde vocale»*, Léo-the-Last trouve le moyen, à travers ces orchestrations, de régler ses dettes avec les «maudits», ses frères.

«Ni Dieu ni maître»

Suivre Ferré, dans les années 60, c'est assister aux galas libertaires de la Mutualité, ces soirées quasi mystiques où, à l'entracte, dans le flamboiement des bannières noires, le *président de la Fédération anarchiste*, Maurice Joyeux, improvise des harangues. Dans l'assistance enfiévrée, la génération «Filipacchi», se métamorphose en pré-soixante-huitards puis en ex-révolutionnaires à écharpes rouges. Après un certain mois de mai, il faudra pourtant expliquer, afin de dissiper quelque malentendu, que cet *«Albatros claquant du bec»* pour clamer son amour du *«Paris de Nanterre et de Cohn-Bendit qui s'est levé avec l'intelligence»*, n'est ni un opportuniste ni un récupérateur. Caprice de l'aiguillage, le train de l'Histoire emprunte simplement «la voix Ferré». Ce public qui, d'un coup, a rajeuni de vingt ans, se retrouve en phase avec *«l'immense provocateur»*.

«Ecoute, écoute, dans le silence de la mer il y a comme un balancement maudit qui vous met le cœur à l'heure.» Cruelle ironie horlogère, le chambardement de 1968 coïncide pour Ferré avec des bouleversements intimes. Chez lui, l'ère des ruptures résonne comme l'air de la calomnie. Et Rutebeuf prend une dimension singulière: *«Que sont* (s) *es amis devenus?»*. Madeleine, sa compagne, s'en va. Pépée, la guenon qui *«avait le cœur comme un tambour»*, a soudain les yeux de la mort. Alors, Ferré part aussi, seul. Il repart, de zéro, prêt à toutes les expériences. T'es rock coco. *«C'était bath le temps du tango»* mais les nuits de blanc satin, pour *The Nana* en robe de cuir, *C'est extra*. Un superbe «tube» peut ainsi, momentanément, cacher une œuvre.

J.-C. ROSTAGNI

Léo se branche sur la pop, tord le cou à la rime, ressort des textes en prose de leurs tiroirs (*Préface, Poète... vos papiers!*), en écrit de nouveaux: *le Chien, Il n'y a plus rien, Et basta*. Immergé dans une nouvelle époque, il se met à *«voir le monde comme on voit l'incroyable»*, se revendique *«d'un autre pays que le nôtre, d'un autre quartier, d'une autre solitude»*. Son public le suit volontiers sur ses chemins de traverse romantiques ou sulfureux, en se donnant l'illusion de lâcher la rampe, de larguer ses pantoufles. L'enfer de Ferré est pavé de hautes ambitions et de grandes souffrances, son imaginaire est peuplé de martyrs: Bartok mort de faim, Beethoven devenu *«sourdingue»*, Ravel bouffé par sa tumeur, Mozart livré à la fosse commune, Van Gogh cerné par les oiseaux du malheur...

A l'image de ses musiques – «hollywoodiennes», diront certains, hélas servies sur scène par des bandes *magnétiques*, – *Ferré pense* ample, vise haut, cogne fort, invective sec. Habité par un orgueil majuscule, il sait pourtant faire montre dans la vie quotidienne d'une simplicité, d'une gentillesse, d'une délicatesse pas tellement bourrue, qui ne correspond en rien à l'étiquette d'ours écorché vif qu'on s'est entêté à vouloir lui coller. Lui qui a fait tant de chansons testamentaires pour recenser ses «richesses chimériques» et conjurer ce temps où il *«fumerait autre chose que des Celtiques»* – jusqu'à ce *Testament phonographe* (éditions Gufo del Tramonto) qui regroupe l'ensemble de ses textes – s'était mis à dédier ses monologues prophétiques à des copains invraisemblables: *«A mes oiseaux piaillant debout/ Chinés sous les becs de la nuit/ Avec leur crêpe de coutil et leur fourreau fleuri de trous/ A mes compaings du pain rassis/ A mes frangins de l'entre bise/ A ceux qui gerçaient leur chemise/ Au givre des pernods-minuit.»* Là encore la lumière avait jailli d'un apparent hermétisme. *«Quand j'ai écrit* le Chien *je me suis senti «dicté» ... Un jour, je me suis mis au piano, j'ai lu ce texte et Maurice Frot s'est mis à chialer»*, nous racontera Ferré, en 1970, lors d'une rencontre à l'Hôtel des Artistes, à Lyon. Autour de ce «chien», qui enrage, les meutes moutonnières se débandent mais d'autres foules s'enflamment.

De la même manière, la Mémoire et la Mer, forte poésie cosmique pratiquement jamais programmée sur les ondes, connaîtra un sidérant succès en public, sans doute parce que l'ésotérisme des images et du vocabulaire est transcendé par le flux bouillonnant de l'émotion, l'incandescence du verbe: *«La marée, je l'ai dans le cœur qui me remonte comme un signe, je meurs de ma petite sœur, de mon enfant et de mon cygne...»*. Morbide, Ferré? Non, mélancolique, désenchanté et lucide, jusqu'au désespoir, *«cette forme supérieure de la critique»*. Son spleen était celui d'un «voyant» revenu de bien des chimères.

Longtemps l'âge ne parut pas avoir de prise sur la belle santé du saltimbanque aux cheveux de neige. A soixante-dix ans passés, on le voyait tenir la scène, trois heures durant, comme on tient une barricade. Le cœur battant jusqu'à la dernière battue. Avec des bouffées d'impudeur ou d'insolence, des «sorties» parfois trop attendues, des réflexions caustiques, des coups de gueule, des élans du cœur, une tendresse tellement communicative. En sortant de scène, il passait à table *«avec les copains sur son addition»*, parfois jusqu'à l'aube.

En matière d'amitié, le parcours de Ferré semble avoir été une suite de compagnonnages où la tiédeur n'était pas de mise. Jean-Roger Caussimon eut le privilège de rester jusqu'au bout son parolier occasionnel et son ami indéfectible, mais bien d'autres amitiés passèrent, lassèrent, cassèrent: ainsi d'André Breton avec lequel la rupture fut brutale, de l'écrivain Maurice Frot, le confident des années de tempête, de «Popaul» Castagnier, son pianiste aveugle, ou de Richard Marsan, le directeur «vraiment» artistique auquel il a dédié *Richard*: *«Les gens, il conviendrait de ne les connaître que disponibles à certaines heures pâles de la nuit, près d'une machine à sous, avec des problèmes d'hommes, simplement, des problèmes de mélancolie.»*

«Avec le temps, on oublie les passions et l'on oublie les voix, qui vous disaient tout bas les mots des pauvres gens: ne rentre pas trop tard, surtout ne prends pas froid.» C'était en novembre, 1987 ou 1988, un voyage en Italie. Sienne, le soir, le téléphone, *«venez déjeuner»*. En route, le plus clair matin du monde.

Une maison isolée au bout d'un chemin. Une grosse et brave maison sans façon, aux abords encombrés d'objets ordinaires, un tonneau, une brouette, une échelle, avec des animaux familiers dans chaque recoin: écureuil, poney, paon, poissons, chiens, chats... Dans un bâtiment annexe, l'imprimerie de Léo, avec sa rotative qui ne tournait plus, des piles d'affiches et de recueils prenant la poussière.

«Les plus chouettes souvenirs»

Trois enfants, deux filles, un garçon, les vrais «miracles» du maître des lieux. Marie, l'épouse, ses arbres, son chianti, aussi généreux qu'elle. Et Léo, patriarche, s'extirpant d'un vieux fauteuil, évoquant Pierre Seghers dont on annonçait juste la mort. Une journée particulière, sans frime ni chichis. Bien sûr, il y avait cette brume flottant sur les oliviers, ces vallonnements gris-bleu, cette proximité florentine de l'esprit. Pourtant ce n'était plus la Toscane rêvée. C'était un pays réel, et lointain.

«J'ai débarqué là après avoir fait un enregistrement avec l'Orchestre symphonique de Milan. La ferme appartenait à un Américain, je l'ai louée puis achetée», avait simplement raconté Léo, devant un plat de ces spaghettis *al dente* qu'il aimait tant. Sans chercher à romancer ce qui ressemblait quand même un peu à un exil doré. Nous parlâmes beaucoup, fumaillâmes vite et tôt – des Celtiques, s'il vous plaît – puis vint l'heure de se quitter. La lumière était enfin parfaitement toscane. Léo nous raccompagna jusqu'à la voiture et eut quelques mots, terribles, à propos de son âge et de l'angoisse de *«la dernière ligne droite»*. *«Même les plus chouettes souvenirs ça t'a une de ces gueules. A la galerie j'farfouille, dans les rayons d'la mort, le samedi soir quand la tendresse s'en va toute seule.»*

Léo Ferré est mort. La mémoire est amère. On se dit qu'il est bien tard, qu'il est trop tard. On sait bien *qu'il ne reviendra pas*, Léo qui hurlait au vent, que le rideau est définitivement retombé, qu'il nous reste le piano, la radio, le phono, des photos, autant dire rien. Mais on est prêt à rester là, quand même, à battre des paumes comme on bat la chamade. A crier «bis», à en redemander une, rien qu'une... la dernière; pour la route!

ROBERT BELLERET

Léo le lion

Léo le lion s'est couché en silence, dans la douceur toscane, comme apaisé après tant de *fécondes colères*.

Mais tout de même, mourir un 14 juillet, pour un vieil anar magnifique, n'est-ce pas un signe cohérent du destin, un bras d'honneur cadencé à tous les défilés? Léo Ferré a passé sa vie à s'indigner avec génie, à lutter à coups de chansons, ces armes qui ne font pas de blessés mais des souvenirs, contre les lois, contre les cons, contre la mort. Combat inégal? Pas si sûr.

A force de tutoyer les poètes, il s'en était fait des potes, des compagnons de douleur et de mystère. Je suis des vôtres, camarades, buvons un vers, rimons-en mille! D'autant que lui *avait la voix pour dire les mots* qui flamboient et qui caressent, il savait les mélodies qui les libèrent et les étreignent, il pouvait parler des chiens mieux qu'humains et du sexe des femmes, des révoltes espérées et de Paris-Canaille.

Longtemps il porta, velours *noir, écharpe rouge, l'uniforme* seyant de l'anarchie non violente, celle qui exalte et qui inspire. Comme d'autres offrent des bijoux à celles qu'ils admirent, il donnait à ses interprètes, Catherine Sauvage, Juliette Gréco, «jolies mômes», des refrains qui étaient des joyaux. A la fois lyrique et populaire, érotique et visionnaire, il formait avec Brel et Brassens un irremplaçable brelan d'as. Qui ne les a connus, concurrents mais complices, se rencontrant parfois *«pour parler de rien et d'amitié»*, ne peut imaginer combien c'était beau, le talent attablé devant un verre de bière...

Impétueux, tempétueux

Et Léo soudain s'échevelle. Il ne se suffit plus de lui-même, il *se sent pousser des ailes de* géant, des voilures de bateau ivre, des chansons de mal-aimé. Impétueux, tempétueux, il met ses «collègues» en musique dans une fervente profusion. Pour les chanter, pour les enregistrer, il lui faut les chœurs de la chapelle Sixtine, des orchestres symphoniques à foison. On est alors saisis de tendre nostalgie, on revoit le jeune homme fiévreux amarré à son piano, qui avec une sublime simplicité nous perçait le cœur pour toujours: *«Mets ton habit scaphandrier, descends dans le cœur de ma blonde...»*, *«L'île Saint-Louis en ayant marre d'être au milieu de la Cité...»*

Mais le vent tourne à la sérénité et Léo Ferré s'éloigne, s'enracine et bourgeonne. Une compagne qui l'apprivoise, trois enfants, l'Italie, son vin, sa terre. *De ses mains il fait des livres, les* imprime, les relie. Il est patriarche, paysan, éditeur, artisan. De temps en temps, il revient, il chante, et la jeunesse est au rendez-vous, fidèle, qui l'ovationne. Il secoue sa crinière, blanche maintenant. Il pleure parfois, de fierté et de joie. Car Léo, c'est comme ça, n'a jamais eu honte des larmes.

Seulement voilà, *«avec le temps, va, tout s'en va»*. Léo Ferré vogue peut-être désormais *«vers l'aube claire des grenades»*, ou mieux encore, sans Dieu ni maître, vers le paradis très privé des poètes et des chiens.

DANIÈLE HEYMANN

Repères

Fils du directeur du personnel du casino de Monaco, Léo Ferré est né le 24 août 1916 à Monte-Carlo. Après des études au collège de Bordighera (Italie), il passe son baccalauréat à Rome puis vient s'installer à Paris en 1935 pour y préparer une licence de droit et sciences politiques. Déjà, la musique l'attire et il compose ses premières mélodies.

En 1946, il fait ses débuts sur scène au Bœuf sur le toit, puis au Quolibet et aux Assassins. *Très vite remarqué, on* entend, dès 1947, *l'Ile Saint-Louis* ou *A Saint-Germain-des-Prés* à la radio. En 1950, il compose un opéra, *la Vie d'artiste*. Quatre ans plus tard, il écrit un oratorio sur la *Chanson du mal-aimé*, d'Apollinaire, qu'il crée à l'Opéra de Monte-Carlo.

En 1953, il affronte l'Olympia, puis fait applaudir *Comme dans la haute, la Zizique* et *Java partout* à Bobino, en 1958. Après avoir mis en musique de nombreux poèmes de Baudelaire, Verlaine et Rimbaud, il rencontre Louis Aragon, dont il chantera douze poèmes. Bientôt le libertaire prend l'ascendant sur le révolté. Un an après les événements de mai 1968, il lance *Salut beatnik, Quartier latin* et *Ils ont voté*. C'est un public rajeuni qui lui fait un triomphe à Bobino en 1969, l'année de *C'est extra*. En 1970, il se laisse gagner par la pop-music et enregistre *le Chien* et *la The nana* avec le groupe Zoo.

Après le succès d'*Avec le temps*, il écrit une nouvelle version du *Mal-aimé*, qui sera jouée en 1974 à l'Opéra-Comique.

Depuis le début des années 80, il vivait retiré en Toscane à Castelli di Chianti, avec sa nouvelle compagne. Il y meurt le 14 juillet.

Les disques disponibles

– *Léo Ferré avec le temps (1960-1974) quatorze ans de chansons*, coffret de onze CD Barclay 841260.

– *La Chanson du mal-aimé, de Guillaume Apollinaire*, CD Barclay 829355.

– *La Mémoire et la Mer* (compilation), CD Barclay 829149.

– *Léo Ferré, les poètes: Apollinaire, Baudelaire, Verlaine, Rimbaud*, trois CD Barclay 847170.

– *Les Loubards, Léo Ferré chante Jean-Roger Caussimon*, CD EPM FDC1008.

– *Rimbaud, Beethoven, Ferré*, CD EPM FDC1011.

– *Ferré 84, Théâtre des Champs-Elysées*, CD EPM FDC1012.

– *Il est 6 heures ici et midi à New-York*, CD EPM FDC1013.

– *Léo Ferré, la frime*, CD EPM FDC1014.

– *La Violence et l'Ennui*, CD EPMFDC1015.

– *On n'est pas sérieux quand on a dix-sept ans*, CD EPM FDC1017.

– *La Fête à Ferré (Francofolies de La Rochelle, 1987)*, CD EPM FDC 1024.

– *Léo Ferré en public au TLP Dejazet (1988)*, double CD EPM FDC 1050.

– *L'Opéra du pauvre*, double CD EPM FDC 1064.

– *Léo Ferré, les vieux copains*, CD EPM FDC 1116.

– *La Saison en enfer*, CD EPM.

Bibliographie

– *Benoît Misère*, roman, Laffont, 1970, réédité en 1989 au Guffo del Tramonto.

– *Testament phonographe* (poésies, chansons, monologues), Guffo del Tramonto (1990).

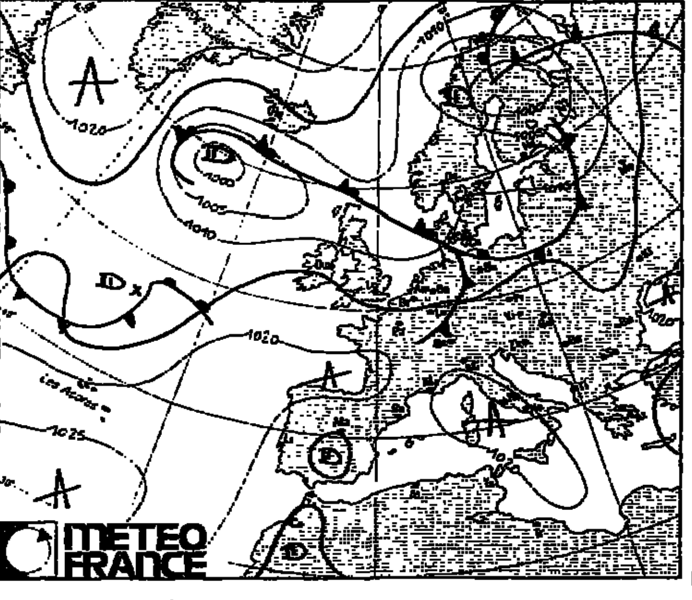
– *Poètes... vos papiers!*, la Table ronde (1956), nouvelle édition en «Folio».

A lire:

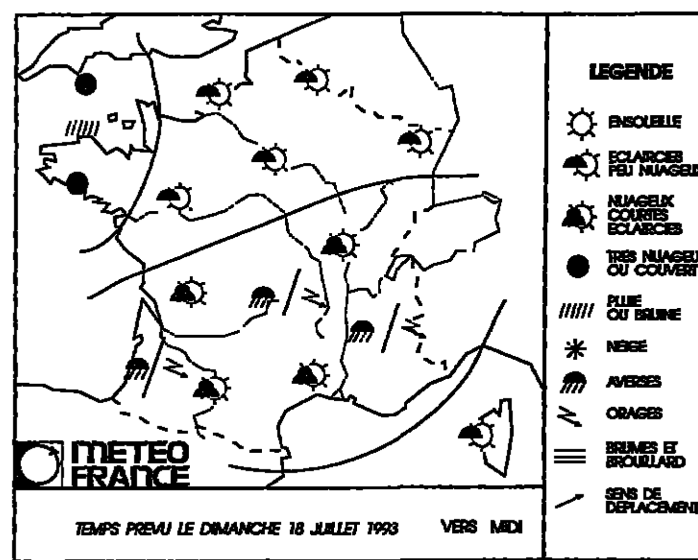
– Françoise Travelet, *Dis-donc Ferré*, Hachette, 1976; *Léo Ferré, les années galaxie*, Seghers, coll. «Poètes d'aujourd'hui» (1986).

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 17 JUILLET A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 18 JUILLET 1993



Dimanche : dégradation. – La tendance orageuse se maintiendra au sud de la Loire, tandis que sur le Nord-Ouest, il faudra subir des pluies venues de l'Atlantique.

Sur la Bretagne, la Basse-Normandie et les Pays-de-Loire, le ciel se couvrira rapidement, avec de la pluie dès le matin sur la Bretagne et l'après-midi plus à l'est.

Sur le reste de la moitié nord, ce sera une journée ensoleillée ; toutefois, en fin d'après-midi, des nuages venant de l'ouest envahiront le ciel.

Sur la moitié sud du pays, ainsi que sur la Bourgogne, la Franche-Comté, l'Alsace et les Vosges, le ciel sera encombré de nuages menaçants, qui pourront donner à n'importe quel moment de la journée des ondées ou des orages.

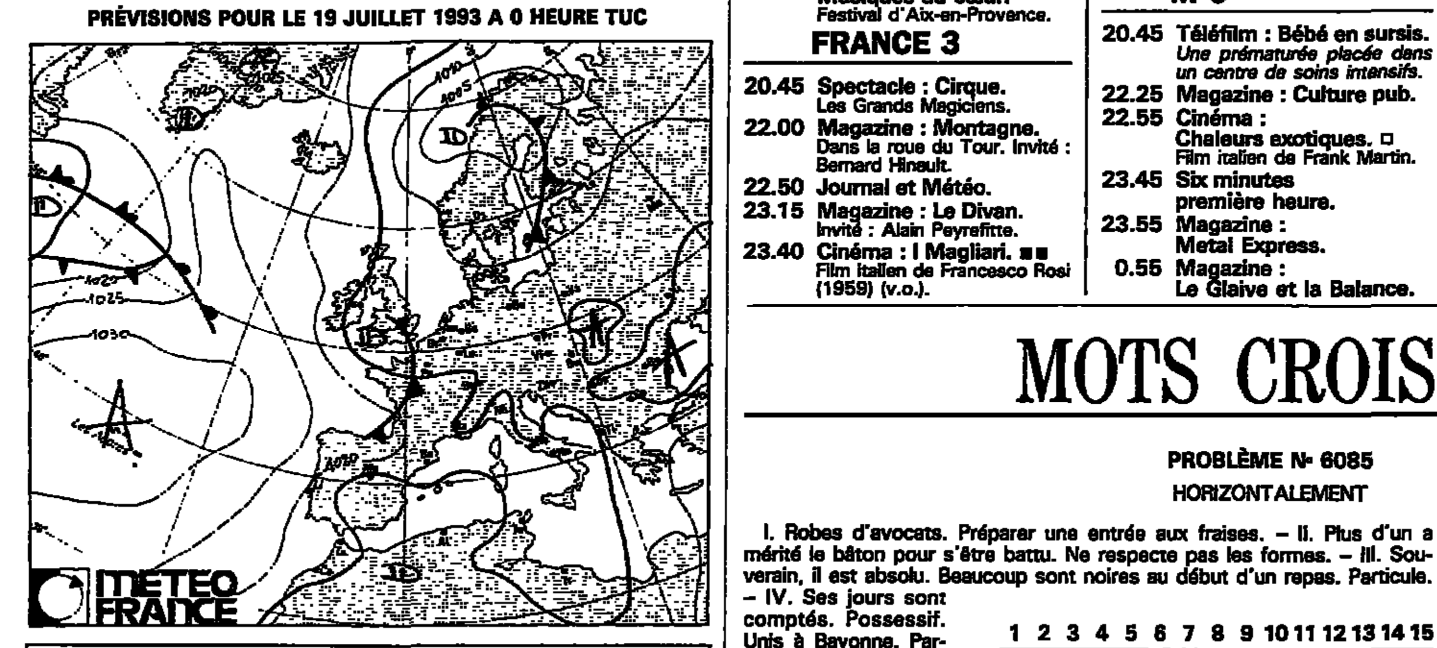
C'est en Corse que le temps sera le plus agréable, avec un temps chaud et ensoleillé.

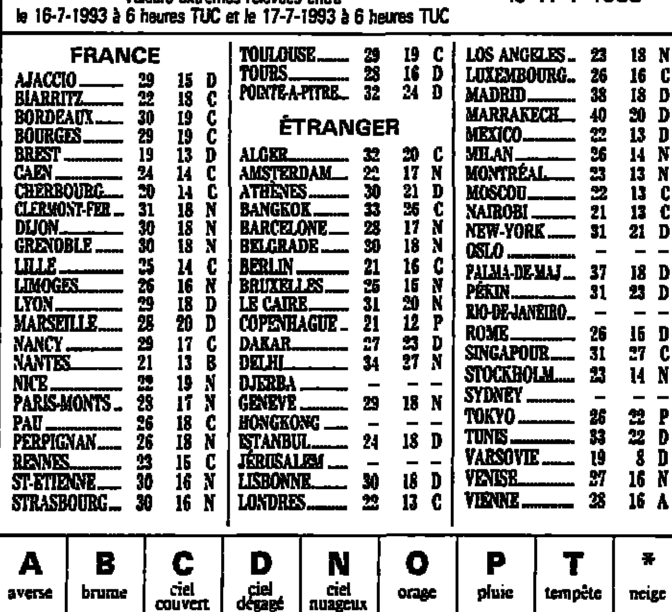
Les températures resteront estivales, excepté sur les côtes de la Manche.

Les minimales seront comprises entre 13 degrés et 19 degrés du nord au sud ; les maximales seront proches de 19 degrés sur les côtes de la Manche, comprises entre 22 degrés et 24 degrés sur le quart nord-ouest, entre 24 degrés et 26 degrés ailleurs, jusqu'à 29 degrés à 31 degrés sur l'extrême sud.

Le vent de sud-ouest sera assez sensible sur les côtes bretonnes et du Cotentin ; ailleurs, le vent sera plus modéré, de secteur ouest.

PRÉVISIONS POUR LE 19 JUILLET 1993 A 0 HEURE TUC





TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé

Valeurs extrêmes relevées entre le 16-7-1993 à 6 heures TUC et le 17-7-1993 à 6 heures TUC — le 17-7-1993

FRANCE											
AJACCIO	29	15	D	TOULOUSE	29	19	C	LOS ANGELES	23	18	N
BIARRITZ	22	18	C	TOURS	28	16	D	LUXEMBOURG	26	16	C
BORDEAUX	30	19	C	POINTE-A-PITRE	32	24	D	MADRID	38	18	D
BOURGES	29	19	C	**ÉTRANGER**				MARRAKECH	40	20	D
BREST	19	13	D	ALGER	32	20	C	MEXICO	22	13	D
CAEN	24	14	C	AMSTERDAM	22	17	N	MILAN	26	14	N
CHERBOURG	20	14	C	ATHÈNES	30	21	D	MONTRÉAL	23	13	N
CLERMONT-FER	31	18	N	BANGKOK	33	26	C	MOSCOU	22	13	C
DIJON	30	18	N	BARCELONE	28	17	N	NAIROBI	21	13	C
GRENOBLE	30	18	N	BELGRADE	30	18	N	NEW-YORK	31	21	D
LILLE	25	14	C	BERLIN	21	16	C	OSLO	–	–	–
LIMOGES	26	16	N	BRUXELLES	25	16	N	PALMA-DE-MAJ	37	18	D
LYON	29	18	D	LE CAIRE	31	20	N	PÉKIN	31	23	D
MARSEILLE	28	20	D	COPENHAGUE	21	12	P	RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
NANCY	29	17	C	DAKAR	27	23	D	ROME	26	16	D
NANTES	21	13	B	DELHI	34	27	N	SINGAPOUR	31	27	C
NICE	22	19	N	DJERBA	–	–	–	STOCKHOLM	23	14	N
PARIS-MONTS	28	17	N	GENÈVE	29	18	N	SYDNEY	–	–	–
PAU	26	18	C	HONGKONG	–	–	–	TOKYO	26	22	P
PERPIGNAN	26	18	N	ISTANBUL	24	18	D	TUNIS	33	22	D
RENNES	23	15	C	JÉRUSALEM	–	–	–	VARSOVIE	19	8	D
ST-ETIENNE	30	16	N	LISBONNE	30	18	D	VENISE	27	16	N
STRASBOURG	30	16	N	LONDRES	22	13	C	VIENNE	28	16	A

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 17 juillet

TF 1

20.40 Variétés : Succès fous de l'été. Emission présentée par Christian Morin, Patrick Roy et Philippe Risoli.
22.25 Téléfilm : Liberté provisoire. De Gordon Hessler.

FRANCE 2

20.50 Divertissement : Bedos/Robin. Retransmission de leur spectacle de l'Olympia.
22.20 Série : L'As de la crime. Plus de peur que de mal.
23.10 Journal et Météo.
23.25 Magazine : Le Cercle de minuit.

FRANCE 3

20.45 Téléfilm : L'Enfant des loups. De Philippe Monnier (2e part.).
22.20 Journal et Météo.
22.40 Magazine : Pégase. Le Beechcraft Starship.
23.35 Documentaire : Les Etoiles d'Hollywood. With Orson Welles : Stories from a Life in Film (v.o.).

CANAL PLUS

20.30 Téléfilm : Sur la foi du diable. De Harry Winer (1re partie).
22.00 Sport : Pétanque. Trophée Canal + : Belgique-Espagne.
22.50 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Vengeance diabolique. ■ Film américain de John McLoughlin (1991).

ARTE

20.45 Documentaire : La Conscience en révolte. De Hava Kohav Beller.
22.25 Téléfilm : L'Affaire Seznec (1re partie).
23.50 Musique : Montreux Jazz Festival.

M 6

20.50 Feuilleton : Au nom de tous les miens. De Robert Enrico (1re et 2e épisodes).
0.05 Série : Soko, brigade des stups.

Dimanche 18 juillet

TF 1

20.35 Cinéma : Clara et les chics types. ■■ Film français de Jacques Monnet (1980).
22.30 Ciné dimanche.
22.40 Cinéma : Une femme disparaît. □ Film américain d'Anthony Page (1979).
0.25 Journal et Météo.
0.30 Concert : Ensemble instrumental de Basse-Normandie. Œuvres de Ravel, Berio, Beethoven, Saint-Saëns.

FRANCE 2

20.50 Cinéma : Trois hommes à abattre. ■ Film français de Jacques Deray (1980).
22.30 Cinéma : Duos sur canapé. □ Film français de Marc Camoletti (1979).
23.55 Journal et Météo.
0.10 Magazine : Musiques au cœur. Festival d'Aix-en-Provence.

FRANCE 3

20.45 Spectacle : Cirque. Les Grands Magiciens.
22.00 Magazine : Montagne. Dans la roue du Tour. Invité : Bernard Hinault.
22.50 Journal et Météo.
23.15 Magazine : Le Divan. Invité : Alain Peyrefitte.
23.40 Cinéma : I Magliari. ■■ Film italien de Francesco Rosi (1959) (v.o.).

CANAL PLUS

20.35 Cinéma : Au pays des Juliets. ■■ Film français de Mehdi Charef (1992).
22.05 Flash d'informations.
22.10 Sport : Corridas.
23.15 Magazine : L'Equipe du dimanche.

ARTE

20.45 ▶ Soirée thématique : Le tango.
20.50 Documentaire : Genèse. De Françoise Prébois.
21.35 Cinéma : Un Guapo del Novecientos. ■ Film argentin de Leopoldo Torre Nilsson (1960) (v.o.).
22.55 Documentaire : Portraits. De Françoise Prébois.
23.35 Documentaire : Tout est mort, je le sais. De Françoise Prébois.
0.00 Documentaire : Récital final. De Françoise Prébois.

M 6

20.45 Téléfilm : Bébé en sursis. *Une prématurée placée dans un centre de soins intensifs.*
22.25 Magazine : Culture pub.
22.55 Cinéma : Chaleurs exotiques. □ Film italien de Frank Martin.
23.45 Six minutes première heure.
23.55 Magazine : Metal Express.
0.55 Magazine : Le Glaive et la Balance.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6085

HORIZONTALEMENT

I. Robes d'avocats. Préparer une entrée aux fraises. – II. Plus d'un a mérité le bâton pour s'être battu. Ne respecte pas les formes. – III. Souverain, il est absolu. Beaucoup sont noires au début d'un repas. Particule. – IV. Ses jours sont comptés. Possessif. Unis à Bayonne. Partie de pétanque. – V. Chef de bandes. Une vraie tragédie. – VI. Entre le toast et la tartine. Est souvent pris pour un autre. Indice de consolidation. – VII. Est discrètement consultée. Abîme. Plisse le front ou charme l'oreille. – VIII. Qui ne saurait languir. Se manifeste avec fracas. – IX. Réparation sommaire. Fait appel. Une manche et parfois une veste. – X. Il a plus souvent un banc qu'un fauteuil. Nous cache toujours quelque chose. – XI. Récompense les recherches d'un secrétaire. Ils s'en vont quand les marrons vont tomber. Préfixe. – XII. Orientation. Emis par Catalina sur le point de partir. Pronom. – XIII. Bon, quand il s'agit d'un conseil. S'élargit en cheminant. – XIV. Quelque chose de personnel. Preuve d'une indiscutable bonne foi. – XV. Digues plus ou moins solides contre les débordements.

VERTICALEMENT

1. Elles encaissent avant de se faire payer. Titre dévalué. – 2. Flûte qui accompagne parfois les timbales. Sont sensibles aux coups de pouce. Les côtes de Provence. – 3. Explosait dans une tempête. Ils tuent en refusant de tirer. Transforme un savant en pédant. – 4. Ne se déplaçaient pas sans leurs canons. Confia à une administration. – 5. Préfixe. Son amertume empoisonna plus d'une vie. – 6. Lettre. Développe les jeux et réduit les mises. Nullement familier. – 7. Sont jetés à terre par des adversaires. Défauts de suspension. – 8. Offre un siège. Conjonction. Fleuve. D'un auxiliaire. – 9. Se font empiler au restaurant. Emaille des dialogues provençaux. – 10. Très pressée. A parfois sa niche dans un appartement. Quel dommage ! – 11. « Danse » sur le derrière. Quand elles sont déterminées, il est préférable de les respecter. En liesse. – 12. Se suivent en décollant. Chef d'accusation. Précède un nom respectable. N'a pas cours en France. – 13. Nyon le connut enfant. Battit. Cela coule de source. – 14. Ce qu'il convient de faire d'un avertissement sérieux. A sans doute handicapé plus d'un bretteur. Papier d'usage courant. – 15. Terme musical. En fait de quoi le pis est préférable à tout.

Solution du problème n° 6084

Horizontalement

I. Rivets. LC. – II. Omis. Amie. – III. Historien. – IV. At. Set. – V. Nageuse. – VI. Tonnerre. – VII. Al. Nicée. – VIII. Motets. Ut. – IX. Ane. Ana. – X. Ta. Brin. – XI. Sud-Ouest.

Verticalement

1. Rohan. Aman. – 2. Imitation. – 3. Vis. Go. Têtu. – 4. Estienne. Ad. – 5. Unité. – 6. SAR. Secs. Bu. – 7. Misère. Are. – 8. Liée. Réunis. – 9. Centre. Tant.

GUY BROUTY

CARNET DU Monde

Naissances

– Oslo, le 15 juillet 1993.

Brigitte et John CORBA,
Léa, Théo et Eva

ont la joie d'annoncer la naissance de

Louis Oscar CORBA,

le 14 juillet 1993, à 19 heures.

Décès

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. André COSTEMALLE,
professeur honoraire,

survenu à Amiens, le 7 juillet 1993.

Mme Simonne Costemalle.
Josie, Marc, Maxime Rattez.

Le Marais,
80120 Favières.

– M. et Mme Cyrille Fleischman,
son fils et sa belle-fille,
Sandrine Emmanuelle Fleischman,
Anne Valérie Fleischman,
ses petites-filles,
ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Rozia FLEISCHMAN,
née Schlang,

survenu le 16 juillet 1993, dans sa quatre-vingt-huitième année.

Les obsèques auront lieu le lundi 19 juillet, au cimetière parisien de Bagneux.

On se réunira porte principale, à 14 heures.

Que ses amis, survivants des 3e et 4e arrondissements où l'on parlait le yiddish à nouveau, se souviennent d'elle dans ces années de la Libération où la vie était belle.

Ils auront aussi une pensée pour son mari,

Armand FLEISCHMAN,

né à Paris en 1886, combattant de la Grande Guerre, croix de guerre et médaille militaire 1914-1918, qui fut le premier président du KKL de France (1923-1925) et qui fonda, en 1930, une petite « schoule », 18, rue des Ecouffes, à Paris-4e, en souvenir de son fils,

Roger FLEISCHMAN,

mort à dix-neuf ans.

– Roger Burnel,
président de l'Union nationale des associations familiales,
Et le conseil d'administration de l'UNAF,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André OHL,
vice-président d'honneur de l'UNAF,
membre honoraire
du Conseil économique et social.

Ses obsèques seront célébrées le lundi 19 juillet 1993, à 14 h 30, en l'église Saint-Bruno de Voiron.

Mme Ohl,
5, rue Madame-de-Staël,
38500 Voiron.
UNAF,
28, place Saint-Georges,
75009 Paris.

– Danièle Pelamourgues,
sa femme,
Pierre-Marie,
son fils,
Son père,
Mme Cogny,
sa sœur,
Et ses frères,
Dominique Brichaux,
sa belle-sœur,
Stéphane et Mathieu,
ses neveux,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Alain PELAMOURGUES,
chevalier de l'ordre national du Mérite.

Les obsèques auront lieu en l'église de Charolles (Saône-et-Loire), ce samedi 17 juillet 1993, à 15 heures.

– Mme Yvonne Petrolacci,
Mme Anne Petrolacci,
sa belle-fille,
Rafalla Petrolacci,
sa petite-fille,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Gaston PETROLACCI,

survenu le 16 juillet 1993, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Les obsèques auront lieu le lundi 19 juillet, à 10 h 15, au cimetière parisien de Bagneux.

25, rue Gassendi,
75014 Paris.

– Mme André Pradier,
Son fils Philippe,
Et leur famille,
ont le chagrin d'annoncer le décès, dans sa soixante-dix-neuvième année, de

M. André PRADIER,

survenu le 13 juillet 1993.

Un service religieux aura lieu lundi 19 juillet, à 10 h 45, en la chapelle de l'hôpital de Saint-Germain-en-Laye.

M. André Pradier avait, dans les années 1939-1940, été premier secrétaire et chauffeur de M. Charles Trenet. Il s'était produit comme chanteur au Normandie, à Radio-Cité, au Théâtre des Deux-Anes, et avait été figurant dans un film, *le Bistrot du port*.

Clos Magloire,
1, rue Croix-de-Fer,
78100 Saint-Germain-en-Laye.

– On nous prie d'annoncer le décès du

docteur Fernand VANNEREAU,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de la Santé publique,

survenu à Paris, le 8 juillet 1993, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

20, rue du Moulin-Vert,
75014 Paris.

– Sa famille,
Sa compagne,
ont le chagrin de faire part du décès du

docteur
Marc-Félicien WASSELIN,

survenu le 9 juillet 1993, à l'âge de cinquante-quatre ans.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 20 juillet, à 14 heures, en l'église Saint-Michel, 12 *bis*, rue Saint-Jean, Paris-17e.

155, boulevard Saint-Germain,
75006 Paris.

Anniversaires

– Le 18 juillet 1942,

Rachel HUTMAN,
née Kiselnicki,

et

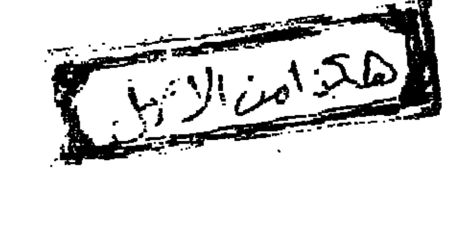
Georges HUTMAN

ont été arrêtés par la police française et livrés aux nazis.

Ils ont été gazés à Auschwitz.

Que tous ceux qui les ont connus et aimés se souviennent.

Rosette Okonowski,
née Hutman,
Charles Hutman,
leurs enfants.



ÉCONOMIE

BILLET

Coup de froid dans les voitures

L'industrie automobile, déjà bien malade, pourrait en outre souffrir d'un léger coup de froid. Non que le temps y soit pour quelque chose. Bien au contraire, plus il fait chaud, plus les conducteurs et leurs passagers rêvent d'un véhicule climatisé. Une motivation d'achat que les constructeurs n'ont pas manqué d'utiliser ces dernières semaines dans leur publicité. D'autant plus que le *marché* est *quasiment* vierge. A la différence des clients américains ou japonais, les automobilistes européens sont encore très peu nombreux à avoir décidé de rouler au frais. Ils sont en train de prendre le virage. Les systèmes de climatisation ont le vent en poupe chez les équipementiers spécialisés.

Ce qu'oublient néanmoins de préciser les constructeurs, c'est que la plupart des systèmes actuellement en vente utilisent le « CFC R12 » (chlorofluorocarbone) comme fluide réfrigérant. Or, en vertu du protocole de Montréal adopté en novembre 1992 par la CEE pour protéger la couche d'ozone, la fabrication de ce fluide sera interdite à partir de juin 1995. Il *sera remplacé* par un autre fluide, le « 134 a », aux propriétés réfrigérantes à peu près équivalentes, mais plus « écologique ». Dès 1995, il sera donc impossible de recharger en fluide les climatisations fonctionnant au « CFC R12 ». Or, une climatisation doit être rechargée en gaz tous les quatre ans environ, sans parler des incidents qui peuvent survenir en cours de route.

On peut regretter que les constructeurs aient négligé *d'avertir leurs clients de ce qui* les attend. Les automobilistes, décontenancés, risquent fort de retarder leurs achats en attendant d'en savoir plus sur les solutions proposées par leur fournisseur.

Chez Renault, le premier véhicule utilisant le nouveau fluide sera la Twingo, dont l'option climatisation sera disponible à partir de septembre pour 7 000 francs. Les climatisations des autres véhicules seront modifiées petit à petit. *L'ensemble de la gamme* devrait être adapté en 1994. Il en sera de même chez Peugeot. Actuellement seule la climatisation de la 306 dispose du nouveau fluide ; les 405 et 605 auront le nouveau dispositif en septembre. Idem chez Citroën, où la Xantia est déjà dotée d'une climatisation au « 134 a » ; les XM et ZX en seront pourvues en septembre. Pour adapter les véhicules équipés de la climatisation au CFC, les constructeurs préparent actuellement des kits de transformation. L'utilisation du « 134 a » impose en effet de changer les joints, la cartouche de réhydratation et l'huile du compresseur du climatiseur. Ces kits sont en cours d'étude. Leur prix n'est donc pas encore fixé.

ANNIE KAHN

Le rapport d'audit sur la BERD

Le départ de Jacques Attali a été précipité par le réquisitoire contre sa gestion

Aux termes d'un accord passé, vendredi 16 juillet, avec le conseil des directeurs de la BERD (Banque europénne pour la reconstruction et le développement), Jacques Attali a cessé d'exercer ses fonctions de président. Ce départ précipité s'explique par les conclusions du comité d'audit, qui constituent un ferme réquisitoire contre la gestion de M. Attali (*le Monde* du 17 juillet).

LONDRES

de notre correspondant

La seule inconnue qui entourait le départ de Jacques Attali était de savoir si le laborieux compromis conclu entre lui-même et le conseil des directeurs de la Banque européenne prévoyait ou non le versement de cette indemnité de quelque 147 000 livres (environ 1,2 million de francs), qui représente *grosso modo* un an de salaire du président. Cette préoccupation un peu dérisoire illustre le climat chargé d'opprobre dans lequel M. Attali a interrompu, de façon abrupte, son mandat à la tête d'une institution internationale dont il fut l'un des principaux concepteurs.

Dans sa lettre de démission, le président de la Banque européenne lève l'incertitude et annonce qu'il renonce à ses indemnités de départ. Bien que rien, officiellement, n'ait été dit à ce sujet, la lettre que doit lui adresser Anne Wibble, ministre suédois des finances, qui dirige le conseil des gouverneurs de la banque, indiquera que celle-ci renonce à d'éventuelles réclamations relatives au contenu du rapport d'audit.

Les conditions de ce départ devront cependant être entérinées par les gouverneurs de la BERD. M. Attali quitte donc ses fonctions avec deux mois d'avance, sans attendre la nomination de son successeur. Il s'en va par la petite porte, silencieusement. Il laisse, dans l'immédiat au moins, la place libre à celui qu'il voulait dans les derniers temps écarter, Ron Freeman, premier vice-président, chargé d'assurer l'intérim. Il faut lire dans cette décision de hâter une période de transition d'autant plus dommageable à la réputation de la BERD qu'elle se prolongeait, une volonté des dirigeants de l'institution financière de tourner la page au plus vite, pour se consacrer *« sincèrement au mandat opérationnel »* de la Banque.

Le rapport de la commission d'audit, rendu public vendredi à l'issue d'un compte à rebours très médiatisé, se veut ainsi un solde de tout compte : outre que le comité d'audit ne recommande aucune sanction ou « mesure disciplinaire » contre quiconque, à l'avenir, *« à la fois le contrôle et le bien-fondé des dépenses seront renforcés »*. Le ton est certes mesuré, parfois franchement diplomatique lorsqu'il s'agit des dépenses personnelles de M. Attali, mais féroce sur le fond : *quel que soit le sujet abordé*, en filigrane ou nommément, c'est bien la responsabilité directe de Jacques Attali qui est mise en cause dans la gestion parfois erratique, et souvent « pharaonique », de la Banque européenne.

D'autres responsabilités...

Si cette responsabilité ne fait donc aucun doute, on ne peut s'empêcher de constater que le lourd réquisitoire ainsi dressé contre le président permet, peut-être commodément, d'absoudre d'éventuelles autres responsabilités : M. Attali était certes un « patron » qui admettait peu la contestation, mais le moins que l'on puisse dire est que ses collaborateurs – ainsi que les membres des différents organismes de contrôle administratif – ont, sinon profité d'un « système », du moins fait état de leurs inquiétudes et de leurs scrupules avec retard. Le plus remarquable dans cette expertise d'audit est peut-être le portrait humain et psychologique de Jacques Attali qui est, indirectement, dressé : comment cet intellectuel brillant, cet écrivain reconnu et rendu riche par ses écrits, cet homme de pouvoir enfin, a-t-il pu en arriver à profiter sans retenue des avantages matériels que lui procuraient ses fonctions?

Les propos tenus par Claes de Neergaard, président du conseil des directeurs du comité d'audit, qui a présenté les conclusions de ce travail d'*enquête décidé le 10 mai*, ainsi que l'épais document que constitue le rapport, n'ont pas apporté d'éléments vraiment nouveaux sur la gestion de M. Attali, dans la mesure où les grandes masses de dépenses étaient connues. Pour chaque budget analysé, le comité fait des recommandations pour l'avenir, indique que de nouveaux mécanismes sont déjà en place dans la gestion interne de la banque, tout en soulignant que les décisions les plus importantes ne peuvent être prises que par le nouveau président. Tout ou presque avait en effet été dit sur le luxe du nouveau siège, situé dans la City, au 1, Exchange Square, *dont le coût final aura été de* 66,2 millions de livres (1), en dépassement de 13,2 millions de livres par rapport au budget initial.

Le non-respect des règles de la concurrence

Dans l'ensemble, a assuré M. de Neergaard, on pourrait affirmer que les travaux et l'équipement des locaux ont constitué un *« succès »*, dans la mesure où l'ensemble a été accompli dans des délais rapides, le résultat prenant la forme d'un immeuble *« attrayant »*. Il n'en demeure pas moins que s'agissant de l'équipement des locaux, le souci d'obtenir la meilleure qualité au meilleur prix *« n'a pas été la préoccupation première »*, et que la *« chaîne de commande »* (la procédure administrative) n'a pas été respectée : M. Attali a démenti être à l'origine des décisions prises, tout comme le vice-président chargé de l'administration, ce qui a eu pour *résultat de confier l'essentiel des* responsabilités dans ce domaine au directeur de cabinet et directeur du budget de M. Attali, Pierre Pissaloux. Celui-ci se voit tout de même reconnaître la promptitude de son travail.

Les pratiques concernant l'acquisition de différents biens et services *ainsi* que la question de l'utilisation d'avions privés par M. Attali ont tout spécialement retenu l'attention des enquêteurs, dans la mesure où de saines pratiques commerciales, faisant appel au jeu normal de la concurrence, n'ont pas été respectées. Outre que le recours à des vols spéciaux n'était pas toujours justifié par la non-existence de liaisons aériennes commerciales, le comité a relevé que la compagnie privée Air Entreprise a été utilisée pour 48 des 57 vols privés, sans qu'un *« processus normal de compétition »* soit intervenu. Des critiques sont également faites sur la multiplication de voyages en Concorde, que rien ne justifiait. Tout cela représente *« une regrettable déviation par rapport à des pratiques commerciales acceptables »* et illustre un *« mauvais jugement »*.

Le comité s'interroge ainsi sur les relations qui pouvaient exister, avant le lancement du projet de siège de la BERD, entre M. Attali et l'architecte Jean-Louis Berthet, sans toutefois apporter de réponse. Il apparaît, d'autre part, que le président de la BERD a remboursé une somme de 41 377 livres à la banque, représentant le coût de sept vols spéciaux affrétés en 1992, sans que l'on sache très bien si ceux-ci étaient des voyages privés ou professionnels. Le comité a également critiqué le mode d'utilisation des voitures de fonction, notant ainsi que trois des sept voitures achetées pour la direction de la banque furent d'abord utilisées par M. Attali avant d'être cédées à ses collaborateurs, *« créant ainsi une impression d'extravagance qui est inappropriée pour le chef d'une institution chargée du développement »*.

Ce genre de détails, pour comptables qu'ils puissent apparaître, nourrit la tonalité générale du rapport d'audit, c'est-à-dire le fait que le président avait manifestement du mal à faire la différence entre une utilisation professionnelle et privée de la logistique de la BERD. *« Le président*, a souligné M. de Neergaard, *a contracté, en 1992 et 1993, avec sa carte professionnelle de crédit, des montants significatifs de dépenses personnelles, pour lesquels aucune justification ne fut fournie, ces dépenses n'étant remboursées que récemment. »* Le montant des remboursements – effectués le 22 juin – a atteint 30 431 livres. Le président du comité d'audit s'est refusé à confirmer que certains de ces frais représentaient des factures réglées dans un night-club londonien (le « Annabels », selon le *Financial Times)*, affirmant que le comité ne s'était pas penché sur le détail des dépenses.

En revanche, la question des locaux parisiens de la BERD n'a pas provoqué de commentaires critiques des membres du comité, cette antenne parisienne ayant bénéficié d'une dotation de 5 millions de francs, en 1991, de la part du gouvernement français. Par une lettre du 15 juin, celui-ci a fait connaître son souhait de ne pas renouveler la dotation, mais de *mettre des locaux à disposition de* la BERD. Le comité souligne cependant que *« l'existence de ce bureau à Paris* [fermé depuis mai 1993] *n'a pas fait l'objet d'une communication au conseil des directeurs »* et que *« l'ouverture de bureaux situés en dehors des pays où la banque opère n'a pas été autorisée par le conseil »*. Les experts du comité d'audit se sont enfin intéressés à la question des émoluements *« substantiels »* (plusieurs dizaines de milliers de dollars) reçus par M. Attali dans le cadre d'un contrat passé, en décembre 1990, avec le journal japonais *Asahi Shimbun*, pour une série de conférences : le comité estime que l'acceptation de cette rémunération est *« incompatible avec le code de conduite de la banque »*.

Dans leurs conclusions, les experts soulignent enfin que la gestion de la BERD nécessite de la part du président et de ses principaux collaborateurs *« une éthique générale de prudence et de probité »*, ce qui est une manière habile de souligner que celle-ci a fait défaut.

LAURENT ZECCHINI

(1) Une livre sterling = environ 8,75 francs.

Deux études du ministère du travail

Un cadre âgé sur dix seulement retrouve un emploi dans l'année

Des changements dans le mode de gestion de la main-d'œuvre par les entreprises expliqueraient la montée récente du chômage des cadres, tout autant que l'aggravation de la situation économique, selon le ministère du travail, qui vient de publier de nouvelles données sur ce *« phénomène nouveau » (Premières Informations*, n° 346). Depuis quelques années, les employeurs misent sur des renouvellements de personnel plus fréquents et privilégient la promotion interne des salariés non-cadres pour faire face à leurs besoins.

En conséquence, le chômage des cadres a progressé de 21 % d'avril 1990 à avril 1991, de 32 % d'avril 1991 à avril 1992, puis encore de 21 % d'avril 1992 à avril 1993. Les plus touchés sont les cadres d'entreprise et plus particulièrement ceux qui exercent des fonctions techniques, dont l'entretien et la maintenance.

Mais, note l'étude, cette dégradation *« ne remet pourtant pas en cause leur position relativement privilégiée par rapport à celle des autres catégories »*. En mars 1992, chez les cadres, 4,2 % des hommes et 6,6 % des femmes étaient à la recherche d'un emploi contre 19,1 % des ouvriers non qualifiés et 20,5 % des employées de commerce.

En revanche, certains sous-groupes de cadres sont excessivement sensibles à l'aggravation. C'est le cas pour les plus âgés, malgré toutes les mesures d'accompagnement. A *tel point que*, selon l'enquête emploi de l'INSEE, en 1992, moins de 10 % de ceux qui perdent leur emploi après cinquante ans retrouveront une situation dans l'année. Par voie de conséquence, le chômage de longue durée augmente fortement depuis deux ans. Fin avril 1993, un demandeur d'emploi depuis plus d'un an sur vingt était un cadre (contre un sur trente, il y a deux ans). Leur part dans le chômage de longue durée est passée de 25 % en 1991 à 29 % en 1993. A l'inverse, les cadres de moins de vingt-cinq ans ne représentent que 0,7 % du chômage de cette tranche d'âge, en avril 1993.

Logiquement, aussi, les régions où les cadres sont fortement représentés sont celles qui ont enregistré la plus forte augmentation pour cette catégorie. La part des cadres parmi les demandeurs d'emploi est la plus élevée en Ile-de-France, en Alsace, en Rhône-Alpes, en Aquitaine et en Midi-Pyrénées.

En mai, les salaires ont progressé moins vite que les prix

L'enquête mensuelle sur les salaires menée par le ministère du travail indique que *« le rythme mensuel d'augmentation des salaires est désormais moins vif que celui des prix »*. En mai, la progression mensuelle moyenne des rémunérations ouvrières a atteint 0,21 % et celle des employés 0,18 %, alors que la hausse des prix était de 0,26 %. *« Le récent ralentissement des salaires fait chuter les réserves de pouvoir d'achat »*, constate le ministère, qui estime que *« cet écart défavorable est dû, en partie, aux hausses de prix relativement importantes des premiers mois de l'année »*.

Bien que la proportion d'ouvriers n'ayant pas bénéficié d'une augmentation de salaire ait cessé de décroître, la croissance des rémunérations atteint 2 % en moyenne annuelle pour les employés (contre 2,8 % en mai 1992) et 2,11 % pour les ouvriers (contre 3,1 % en mai 1992).

INDICATEURS

ÉTATS-UNIS

• **Commerce extérieur : le déficit s'est légèrement réduit en mai.** – Le déficit du commerce extérieur américain a légèrement diminué en mai, à 8,37 milliards de dollars (46 milliards de francs environ) après un montant révisé de 10,5 milliards en avril. Les *exportations ont progressé de 1,2 %, à 38,9 milliards de dollars*, tandis que les achats à l'étranger ont diminué de 2,8 %, à 47,3 milliards. Fait notable en mai, le déficit bilatéral enregistré avec le Japon a été ramené à 3,75 milliards, principalement sous l'effet d'une diminution des achats d'automobiles japonaises.

GRANDE-BRETAGNE

• **Production industrielle : + 1,8 % (hors énergie) en mai.** – La production industrielle (hors énergie) a augmenté de 1,8 % en mai par rapport à avril en données provisoires corrigées des variations saisonnières. L'augmentation – la plus élevée depuis quatre ans – est nettement supérieure à celles qu'escomptaient les analystes, qui tablaient sur une hausse de 0,2 %.

Selon la Banque de France

L'activité s'est stabilisée en juin

L'enquête de conjoncture mensuelle de la Banque de France, rendue publique jeudi 16 juillet, fait état d'une stabilisation de l'activité en juin. La production industrielle est restée globalement stable, bien que des contrastes importants aient été observés entre les secteurs agro-alimentaire, où l'activité a augmenté, et automobile, où la production a fléchi. L'activité commerciale s'est raffermie en juin, après un recul sensible en mai. La demande a été stationnaire alors qu'elle déclinait depuis la mi-1992 : sa composante *interne* a progressé, tandis que les commandes étrangères ont légèrement diminué, *« principalement en raison du recul des débouchés européens, plus particulièrement allemands »*.

La Banque de France note également que les projets d'investissements demeurent peu nombreux. Le secteur du bâtiment a enregistré de nouveau un fléchissement de l'activité durant le dernier trimestre. Enfin, le chômage continue d'augmenter, particulièrement dans l'industrie, le bâtiment et le commerce, le recours au chômage partiel se poursuivant nettement.

Hausse de 1,59 % des loyers libres

La hausse de l'indice trimestriel du coût de la construction s'est établie à 1,59 % pour le premier trimestre, l'indice, publié au *Journal officiel* du 13 juillet, s'étant établi à 1 022, contre 1 006 au premier trimestre 1992.

La progression de cet indice sert de référence pour la hausse des loyers libres, lors de la révision annuelle des loyers et lors du renouvellement des baux, à Paris et dans la région parisienne (en raison d'un décret, qui, repris chaque année depuis 1989, empêche les propriétaires de renégocier les loyers).

Le dernier en date de ces décrets, du 26 août 1992, adopté pour un an, vient à expiration dans un peu plus d'un mois.

EN BREF

□ **Transports maritimes : Sealink et P and O n'ont pas le droit de coopérer.** – Tim Sainsbury, ministre britannique du commerce et de l'industrie, a fait savoir aux compagnies maritimes Sealink et P and O, desservant les lignes de la Manche, qu'il maintenait son refus de lever l'interdiction signifiée à ces entreprises de coopérer. La Société nouvelle d'armement transmanche (SNAT), branche française du pool Sealink, qui a communiqué cette information *jeudi 15 juillet, précise* que l'interdiction date de 1974 et qu'à trois reprises les entreprises concernées avaient demandé qu'elle soit levée.

□ **Allemagne : IG Farben in Abwicklung refuse de renoncer à ses biens à l'Est.** – La société héritière de l'ancien empire chimique lié au régime nazi IG Farben a refusé, vendredi 16 juillet, de renoncer à récupérer les 15 000 hectares confisqués dans l'ex-RDA. Une cinquantaine d'anciens détenus du camp d'extermination d'Auschwitz et de travailleurs forcés du groupe IG Farben durant la seconde guerre mondiale ont protesté à l'ouverture de l'assemblée générale contre les exigences du groupe. – *(AFP.)*

□ **Papier : Paris demande cinq clauses de sauvegarde sur les importations.** – Le ministre de l'industrie et du commerce extérieur, Gérard Longuet, a demandé, jeudi 15 juillet, à la Commission de Bruxelles l'application de clauses se sauvegarde sur cinq types de papiers, afin de limiter temporairement les importations, dopées par les très fortes *dévaluations* des monnaies finlandaise et suédoise. Ces *« dévaluations compétitives »* ont entraîné une *« chute considérable »* des prix à l'exportation des producteurs scandinaves (de l'ordre de – 30 %), provoquant selon le ministre un *« déséquilibre du marché »*. Ces cinq types de papiers (le « mi-chimique pour cannelure », le « couché sans bois », le « non couché sans bois », le kraft « écru frictionné » et le « kraft liner ») représentent 10 milliards de francs de chiffre d'affaires pour l'industrie papetière française (sur un total de 32 milliards). Si rien n'est fait, la profession, qui a perdu 3 milliards de francs en 1992, pourrait en perdre 5 cette année.

□ **Précision.** – Le nom du président directeur général de Procter & Gamble, cité dans *le Monde* du 17 juillet était mal orthographié, il s'agit d'Edwin Artzt.

ÉCONOMIE

La fermeture de l'usine de Dijon

Les syndicats français d'Hoover mettent en cause les erreurs du groupe américain Maytag

En juin 1992, William Foust, PDG de Hoover Europe, annonçait une étude de rationalisation des sites européens du fabricant d'aspirateurs devant conduire à une compression de personnel dans les trois unités de Cambuslang (Ecosse), de Merthyr (Pays de Galles) et de Longvic (Côte-d'Or) ou à la suppression de l'un des sites. Un an après, l'usine française est condamnée et les 68 premiers licenciés sont partis le 1er juillet. Un drame joué d'avance?

DIJON

de notre correspondante

Avec le recul, l'intersyndicale CFDT-CGC, qui a tenté pendant six mois de sauver l'usine, a la conviction que la partie était perdue d'avance. La situation financière de sa maison mère, le groupe américain Maytag Corporation, et l'analyse de certains événements renforcent ce sentiment . Maytag semble s'être mis en difficulté en rachetant Hoover, fin 1988, à la Chicago Pacific Corporation, sans attendre d'avoir digéré une importante politique d'acquisitions ayant fait progresser ses ventes de *«produits blancs»* de 441 millions à 3 milliards de dollars entre 1982 et 1989.

L'essentiel de cet effort a été financé par des échanges d'actions ou par des emprunts à long terme, dont la valeur au bilan atteint, en 1989, 878,8 millions de dollars. Dans le même temps, les investissements s'alourdissent pour atteindre 102 millions de dollars en 1991, les effectifs fondent de 2 000 personnes en Europe et les bénéfices, après impôts, se dégradent. En 1992, ils sont divisés par deux par rapport à 1989. La filiale européenne de Hoover, qui réalise 17 % du chiffre d'affaires du groupe, y est pour beaucoup : 32,2 millions de dollars de pertes entre 1988 et 1991, 16,2 millions de dollars au cours des neuf premiers mois de 1992.

Hoover France suit le même chemin. De 100 millions de francs de bénéfices cumulés de 1985 à 1988, lorsque la société était sous le contrôle de la Chicago Pacific Corporation, les résultats passent au rouge, avec un déficit cumulé de 73 millions de francs de 1989 à 1991. Une dégradation que le rapport annuel de Maytag explique par le mauvais climat économique en Grande-Bretagne, principal débouché du fabricant d'aspirateurs sur le Vieux Continent, avant l'Italie et l'Allemagne, et bien avant la France. Mais un autre élément éclaire la situation. Avant d'acquérir Hoover, Maytag n'avait pas d'expérience de gestion de filiales à l'étranger.

Un accord avec Bosch-Siemens

Le groupe a pourtant une ambition mondiale, comme l'atteste l'accord avec Bosch-Siemens, filiale électroménager des groupes allemands Siemens et Bosch, signé en septembre 1992. La collaboration avec le numéro deux européen de l'électroménager doit se traduire par la fabrication de certains produits de Maytag par Bosch ou Siemens, et réciproquement. De là à supposer un partage du marché mondial du secteur, il n'y a qu'un pas que viennent conforter certains indices comme les contrats à durée déterminée de vingt-quatre mois, négociés le 22 janvier avec le syndicat britannique Amalgamated Union of Electrical and Engineering workers pour les 400 emplois délocalisés de Dijon en Ecosse.

Cet accord prévoit, en outre, la reconduction du gel des salaires jusqu'au 1er janvier 1994, qui fait suite à celui déjà en vigueur depuis le 1er mars 1992, la compensation de dix minutes minutes de pause de l'après-midi en cinquante minutes de travail supplémentaire par semaine, le renoncement à divers avantages sociaux : la suspension, pour deux ans, de l'accès au système de pensions de l'entreprise pour les nouveaux employés; une modification du mode de calcul des indemnités de licenciement; la limitation, enfin, de la représentation syndicale à un délégué pour 70 salariés.

Tout laisse à penser que la décision de délocalisation a été prise antérieurement à cet accord. L'étude de rationalisation, commandée par la direction européenne de Maytag, dégage deux arguments en faveur de la délocalisation : d'une part, des coûts salariaux britanniques inférieurs de 37 % aux coûts français, grâce à la dévaluation de la livre, à des charges sociales moins élevées et à un niveau de qualification inférieur outre-Manche; d'autre part, la plus grande taille de l'établissement écossais qui se prêtait mieux au regroupement des activités.

Arguments auxquels il convient encore d'ajouter des économies de transport (60 % des produits fabriqués à Longvic partaient à l'étranger), ainsi que des raisons d'ordre commercial : la marque est plus performante dans les aspirateurs «balais», spécialité de Cambuslang, que dans les aspirateurs à traîneau, spécialité de Dijon. Sans oublier, sans doute, une plus grande proximité culturelle. Sa décision prise, le groupe américain semble alors avoir joué le tout pour le tout, pour décrocher un accord salarial non négociable en France et qui, appliqué aux 900 salariés de Cambuslang, lui permettait de faire de substantielles économies.

Le chantage aux deniers publics qui devait suivre et conduire les gouvernements français et britannique à proposer chacun autour de 70 millions de francs d'aide ne fut qu'un prétexte. Leonard A. Hadley, PDG de Maytag, n'a pas jugé utile de répondre aux lettres du gouvernement français. Dans des lettres toutes postérieures à l'annonce de la décision, il explique aux représentants de l'Etat et aux élus de la région Bourgogne que la décision est motivée, d'une part *«par des surcapacités européennes»*, d'autre part, *«par une prévision de coûts de fabrication plus favorable en Ecosse»*.

De fait, l'annonce impromptue de relancer un audit sur tous les sites européens faite par le nouveau PDG d'Hoover Europe, Gerald Kamman, successeur de William Foust, limogé à cause d'un fiasco publicitaire en Grande-Bretagne, apparaît aujourd'hui comme un simple coup de «bluff», que digèrent très mal les 628 salariés d'Hoover.

CHRIS MAISIAT

En Moselle

Samsung et des groupes japonais envisagent une reprise de l'usine Grundig à Creutzwald

C'est à la fin de l'été que le sort de l'usine Grundig de téléviseurs de Creutzwald (Moselle) devrait être scellé. Chargé par le gouvernement d'étudier une éventuelle reprise de l'usine, Christian Paillot, président de Samsung Electronics France et représentant de divers groupes d'électronique du Sud-Est asiatique, vient, en effet, d'indiquer que deux projets étaient en lice. *«Celui de Samsung, et celui, plus difficile, d'un partenariat entre plusieurs groupes japonais»*, a précisé M. Paillot, en indiquant que *«la solution devrait intervenir d'ici la fin août»*. Le groupe coréen Samsung, qui emploie déjà 4 500 personnes dans six usines en Europe, envisage d'y accroître sa production de téléviseurs, soit en augmentant les capacités de production de ses usines espagnole et britannique, soit en rachetant l'usine de Creutzwald, dont l'outil industriel est jugé *«très satisfaisant»*.

Cette unité n'est toutefois *«pas viable avec 800 personnes*, a indiqué M. Paillot. *Samsung étudie le dossier avec 500»*.

REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 12 AU 16 JUILLET 1993

PARIS

Un franc désarroi

INDICE CAC 40

-0,55%

Et toujours l'indécision! Depuis un mois les investisseurs sont en proie au doute, et cette courte semaine n'a pas pu estomper le malaise. Les quatre séances, entrecoupées par une pause mercredi en raison du 14 juillet, ont effacé une partie des gains de la semaine précédente. L'indice CAC 40 en perdant 0,55 % est revenu à 1 974,63 points.

Principal sujet d'inquiétude des boursiers tout au long de la semaine, l'accès de faiblesse soudain du franc au sein du SME. Pendant quelques jours, les marchés financiers ont cru revivre, pour partie, les grandes crises monétaires de septembre 1992 et du début de l'année. Ce qui restera la *«mini-crise»* du franc autour du 14 juillet a été pourtant généralement analysé par les cambistes parisiens comme un mouvement de correction naturel, malgré son ampleur et sa brutalité, entre le mark et le franc. La devise française avait bénéficié au mois de juin d'une désaffection relative à l'égard du mark, pour se raffermir jusqu'à moins de 3,36 francs à la mi-juin.

Le *«retour de balancier»* sur le marché des changes a été compensé par une autre inversion, celle de l'écart de taux d'intérêt. Fin juin, le taux à trois mois s'inscrivait en France à 7 % et en Allemagne à 7,5 %. A la fin de la semaine, le taux interbancaire à trois mois à Francfort atteignait 7,25 %, alors que son équivalent parisien s'inscrivait à 7,95 %. Cette remontée des taux à court terme était jugée inquiétante par les analystes dans la mesure où elle risque de rendre encore plus délicate et pénible la sortie de la récession. C'est d'ailleurs jeudi – le jour de l'annonce par la Bundesbank du maintien à leur niveau de ses taux directeurs – que la Bourse de Paris a le plus lourdement chuté de la semaine. L'indice CAC 40 a perdu en une séance 1,41 %. Auparavant, l'indice avait évolué sans grande conviction (+0,33 % lundi et –0,05 % mardi). Après la déception venue d'Allemagne, le marché ne savait plus une nouvelle fois à quel saint se vouer. Il terminait la journée de vendredi en hausse de 0,60 %.

La GMF cède la FNAC

Du côté des valeurs, des remous ont été relevés plus particulièrement dans les secteurs de l'équipement automobile et de la distribution. Lundi, la cotation d'EBF (Epeda Bertrand Faure) était suspendue, le fabricant de sièges automobiles annonçait alors la cession de ses literies (Epeda et Mérinos) au groupe Rothschild. Une certaine effervescence était observée autour de Valeo et de son actionnaire principal Cerus. Revenant à intervalles réguliers, des rumeurs envisageaient une éventuelle cession par le holding français de Carlo de Benedetti de son bloc de contrôle dans Valeo.

Vendredi, l'équipementier aéronautique Zodiac a reçu le feu vert des autorités boursières pour son offre publique de retrait (OPR) sur sa filiale Sicma Aero Seat, après avoir accepté de relever son prix à 750 francs par action contre 655 francs auparavant.

Dans la distribution, les cotations de la FNAC ont été interrompues mardi après avoir flambé la veille (+6,2 %), portées par des bruits évoquant un retrait de la GMF (Garantie mutuelle des fonctionnaires). La nouvelle se confirmait à la veille du 14 juillet. L'entreprise fondée par André Essel et Max Théret passe aux mains d'Altus (Crédit lyonnais) et de la Compagnie immobilière Phénix (CIP), filiale de la Générale des eaux. Une garantie de cours à 2 928 francs devrait permettre au public détenteur de 19 % du capital d'obtenir les mêmes conditions de vente que la GMF.

De son côté, Rallye, principal actionnaire de Casino, va faire son entrée en Bourse en fusionnant avec sa filiale cotée Genty-Cathiard. Cette opération prévoit une fusion de Rallye, de Genty-Cathiard et du holding intermédiaire Coficam. Les parités d'échange retenues sont de 8 actions Rallye pour 13 Genty-Cathiard et de 42 Coficam pour 1 Genty-Cathiard.

Dans l'immobilier, Olipar, dont la seule participation est sa filiale Lucia, s'est encore déprécié. Interbail, spécialisée dans le financement immobilier, estime à ce jour *«raisonnable»* de pouvoir envisager de maintenir son dividende au niveau de celui servi au titre de l'exercice 1992. La société annonce par ailleurs la prise de contrôle de sa société sœur Intermur.

Sur le front des achats d'entreprises, les autorités boursières ont déclaré recevable l'offre publique d'échange (OPE) lancée sur la société de services en informatique Marben par son concurrent Sligos (groupe Crédit lyonnais) à raison de 2 actions Sligos pour 5 actions Marben ou 160 francs par action Marben. CGI Informatique absorbée par IBM France devrait quant à elle disparaître de la cote le 23 juillet. L'OPA lancée par le groupe Générale sucrière sur la sucrerie raffinerie de Chalon-sur-Saône a débuté le 12 juillet au prix de 3 025 francs par titre et durera jusqu'au 9 août. Mais la direction de la sucrerie et les élus bourguignons tentent de mettre en échec cette reprise jugée inamicale.

Enfin, le groupe Bernard Tapie Finance (BTF) a déposé un projet d'offre publique de retrait des actions de sa filiale de pesage Testut, basée à Béthune dans le Pas-de-Calais. Le prix de l'offre a été fixé à 100 francs par titre, ce qui correspond à sa dernière cotation sur le marché au comptant à la mi-juin. Le prix proposé semble cependant devoir être contesté par certains actionnaires minoritaires qui voudraient remettre en cause la validité des comptes.

DOMINIQUE GALLOIS et ÉRIC LESER

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM

	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
Alcatel Alsthom	1 082 200	718 117
Valeo	570 100	493 002
Peugeot	778 000	488 418
ELF Aquitaine	1 160 328	486 167
Lafarge Coppée	1 072 900	420 086
L. des Eaux Dumez	807 600	381 780
Société générale	641 120	357 685
Roussel Uclaf	610 166	340 079
BSN	379 450	338 379
Suez	1 049 650	321 436
Paribas	736 175	318 883
LVMH	78 370	307 800
Eaux (Cie générale)	140 972	303 534
Saint-Gobain	553 199	292 492

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM)

Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Moulinex	+ 11,8	Signaux Eq. él.	– 9,1
UGC	+ 11,5	Olipar	– 7,5
Fives-Lille	+ 8,4	Thomson-CSF	– 6,8
GTM Entrepose	+ 8	Sélectibanque	– 6,1
Gascogne	+ 8	Primagaz	– 5,7
Valeo	+ 7,4	Pernod-Ricard	– 5,7
Lafarge Coppée	+ 7,4	CCF	– 5,6
Radiotechnique	+ 6,5	Zodiac	– 5,6
Essilor	+ 6,2	Guyenne Gasc.	– 5,4
Ecco	+ 5,8	Cica	– 5,2
BHV	+ 5,6	Lagardère	– 5,1
Eurafrance	+ 4,4	Cap Gemini	– 5,1
CCMC Managix	+ 4,4	Pechiney	– 5
Total	+ 4,2	Europe 1	– 5

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)

	9-7-93	12-7-93	13-7-93	14-7-93	15-7-93
RM	5 836 541	2 491 114	2 654 362		2 979 062
Comptant					
R. et obl.	27 584 412	24 386 113	25 265 090		33 604 606
Actions	665 740	144 736	326 759		143 225
Total	34 086 693	27 021 963	28 246 211		36 726 893

INDICES CAC (du lundi au vendredi)

	12-7-93	13-7-93	14-7-93	15-7-93	16-7-93
Indice gén.	542,7	545		546	540,3
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 992,22	1 991,15		1 963,08	1 974,93

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 16 juillet 1993

Nombre de contrats : 129 318 environ

COURS	ÉCHÉANCES SEPTEMBRE 93	DÉCEMBRE 93	MARS 94
Premier	119,80	119,38	121,84
Dernier	120,32	119,92	122,28

TOKYO

Poursuite de la hausse

INDICE NIKKEI

+2,28 %

La Bourse de Tokyo a terminé la semaine en hausse, à la veille des élections japonaises. L'indice Nikkei a gagné 454,14 points par rapport à la semaine précédente, soit 2,28 %, à 20 331,53 points. Les gestionnaires sont demeurés indifférents au futur scrutin du 18 juillet car, quelle qu'en soit l'issue, de nouvelles mesures seront prises pour redresser l'économie. La moyenne quotidienne des échanges a progressé, atteignant 320,1 millions de titres contre 275,8 millions la semaine précédente. Plusieurs investisseurs ont procédé à des achats en anticipant une reprise après les élections de dimanche, ont indiqué des opérateurs.

Le Nikkei a ouvert la semaine lundi sur une hausse de 0,52 %, approchant la barre des 20 000 points qu'il franchissait le lendemain grâce à une hausse de 1 %. Après une pause mercredi (– 0,20 %), la progression reprenait (+ 0,09 % jeudi et + 0,86 % vendredi).

Indices du 16 juillet : Nikkei 20 331,53 (c. 19 877,39); Topix 1 652,88 (c. 1 608,62).

	Cours 9 juillet	Cours 16 juillet
Ajinomoto	1 340	1 350
Bridgestone	1 190	1 250
Canon	1 320	1 380
Fuji Bank	2 410	2 490
Honda Motors	1 300	1 310
Matsushita Electric	1 240	1 300
Mitsubishi Heavy	650	671
Sony Corp.	4 280	4 670
Toyota Motors	1 530	1 630

NEW-YORK

Fluctuant

INDICE DOW JONES

+0,20 %

Wall Street a enregistré un modeste gain en raison de l'effritement du marché durant les deux dernières séances. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a clôturé vendredi à 3 528,29 points, en hausse de 0,21 % par rapport à la semaine dernière. L'activité a été plus nourrie, portant sur 1,24 milliard d'actions, contre 998 millions durant la période précédente. Le début de la semaine a été morne dans l'attente de la publication de plusieurs statistiques économiques généralement conformes aux prévisions (recul des prix de gros et niveau inchangé des prix de détail en juin, hausse des ventes de détail, baisse de la production industrielle en juin et recul du déficit commercial en mai). L'hésitation des opérateurs a été accentuée, car ils ont le sentiment que le marché est surévalué. Ils attendent de connaître les résultats trimestriels des sociétés pour mieux appréhender la tendance. La publication par Apple Computer jeudi soir d'une perte trimestrielle plus élevée que prévu (188,3 millions de dollars en raison du coût prévu de sa restructuration) a été une déception. Vendredi, l'action du constructeur informatique perdait le quart de sa valeur (8,25 dollars) et clôturait à 27,50 dollars. Elle entraînait dans son sillage d'autres titres du secteur.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, a continué à reculer, s'établissant vendredi à 6,54 %, leur niveau le plus bas depuis seize ans, contre 6,62 % la semaine dernière.

Indice Dow Jones du 16 juillet : 3 528,29 (c. 3 521,06).

	Cours 9 juillet	Cours 16 juillet
Alcoa	71 1/2	70 1/8
ATT	61 7/8	63 1/4
Boeing	33	37 1/4
Chase Man. Bank	33	32 1/2
Du Pont de Nemours	47 7/8	48 7/8
Eastman Kodak	51 3/4	51
Exxon	64	63 3/8
Ford	52 1/8	51 3/8
General Electric	97 1/8	100
General Motors	47 3/8	47 3/4
Goodyear	41	41 5/8
IBM	46 5/8	45 5/8
ITT	85 1/8	87 1/4
Mobil Oil	71 5/8	69 3/8
Pfizer	65 3/4	62 1/8
Schlumberger	62 3/4	61 3/8
Texaco	63 1/8	61 1/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	123 1/2	136 1/2
Union Carbide	18 1/2	18 3/4
United Tech.	54 1/4	53 3/8
Westinghouse	17	15 3/4
Xerox Corp	77 1/2	

LONDRES

Morne

– 0,36 %

Une moisson de bons indicateurs économiques britanniques, comme la baisse du chômage et la stabilité des prix de détail, n'a pas réussi à faire sortir de sa torpeur le Stock Exchange, où les valeurs ont perdu un petit peu de terrain cette semaine. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a enregistré une perte hebdomadaire de 10,2 points (– 0,36 %).

Indices du 16 juillet : 100 valeurs 2 833 (c. 2 843,2); 30 valeurs 2 818,9 (c. 2 229,3); fonds d'Etat 98,31 (c . 97,89); Mines d'or 224,5 (c. 222,2).

	Cours 9 juillet	Cours 16 juillet
Allied Lyons	5,36	5,40
BP	2,98	2,92
BTR	3,69	3,62
Cadbury	4,51	4,41
De Beers	12,63	12,38
Glaxo	5,60	5,40
GUS	31,25	34
ICI	6,41	6,38
Reuters	13,93	13,5
RTZ	6,78	6,67
Shell	6,16	6,11
Unilever	10,11	9,55

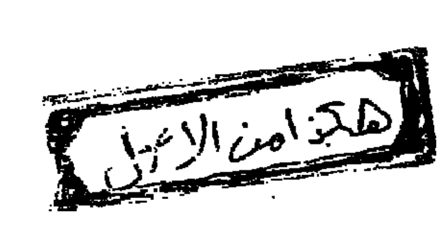
FRANCFORT

Progression modérée

+ 0,89 %

L'envolée des cours s'est poursuivie cette semaine à la Bourse de Francfort, toujours grâce à l'arrivée massive des investisseurs étrangers sur le marché allemand des actions, mais à un rythme moins soutenu que les jours précédents. En cinq séances, le marché s'est apprécié de 0,89 % contre 5,86 % la semaine précédente. L'indice DAX a franchi lundi 12 juillet le seuil des 1 815 points, à 1 818,17 points, atteignant ainsi son plus haut niveau depuis juin 1990. Sous le poids des prises de bénéfices, l'indice a oscillé ensuite autour des 1 810 points.

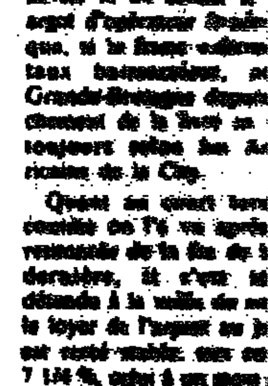
	Cours 9 juil.	Cours 16 juil.
AEG	162,20	160,50
BASF	274	289
Bayer	290,50	293,80
Commerzbank	314,50	315
Deutschebank	725,50	728
Hoechst	274,30	279
Karstadt	560	552
Mannesman	296	298,50
Siemens	643,30	[illegible]
Volkswagen	373,60	380,50



CRÉDITS, CHAN...

...CHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Réveil du marché de l'euromark



...CHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Un espoir indéracinable

Le Monde de l'éducation

Juillet-août 1993

RÉUSSIR SON ENTRÉE À L'UNIVERSITÉ

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX



CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Réveil du marché de l'euromark

Les spécialistes français du marché international des capitaux ont peut-être une raison de plus que les autres de s'intéresser à l'évolution du compartiment allemand. D'aucuns se demandent si une méthode couramment appliquée à Paris va être utilisée avec autant d'efficacité à Francfort. Si tel était le cas, cela voudrait dire que les banques allemandes cherchent à se montrer aussi prévenantes envers les emprunteurs que le sont les établissements français lorsqu'il s'agit de lancer des opérations libellées dans leur propre monnaie. Cela renforcerait encore l'attrait du marché allemand. Un élément de réponse devrait être fourni à l'occasion du prochain emprunt en marks de la Banque européenne d'investissement qui est attendu pour cette semaine.

Ce dont il est question, c'est de permettre aux débiteurs qui le désirent d'émettre de grandes transactions dont le montant dépasse ce dont ils ont l'emploi immédiatement, à la date du règlement. Les souscripteurs ne sont nullement concernés. Tout se joue entre l'emprunteur et sa banque. A concurrence du volume total de l'opération, les fonds seront mis à disposition en plusieurs étapes, dans une période donnée et à des conditions déterminées d'avance, en fonction des besoins de l'emprunteur. Le contrat qu'il aura passé avec sa banque prévoit à quel taux seront effectués les différents tirages. Ce taux est exprimé, non pas d'une manière absolue, mais par rapport au rendement des fonds d'Etat qui servent de référence.

Cette façon de faire présente de nombreux avantages. Elle permet notamment de réduire la fréquence des apparitions d'un débiteur sur un marché, tout en lui faisant bénéficier des meilleures conditions possibles. La Banque européenne d'investissement est rompue à ce genre d'exercice, et ses derniers emprunts en francs français ont tous été assortis de contrats de ce type. Les établissements financiers français qui dirigent des euro-émissions y sont habitués. Sur leur propre marché, les banques allemandes, au contraire, se font encore prier. Pour être en mesure de conclure de tels contrats, il leur faut procéder à des opérations de couverture dont le coût n'est pas négligeable et qu'elles ne sont pas toujours certaines de pouvoir répercuter. Il reste que de l'attitude des banques allemandes dépendra le montant du prochain emprunt de la Banque européenne. Son volume pourrait varier du simple au double et peut-être atteindre le milliard de marks.

Quoi qu'il en soit de ses aspects techniques, l'affaire promet d'être importante. La crise des changes n'a fait que renforcer l'appétit des investisseurs pour des placements en marks. Les taux de rendement sont tombés ces derniers jours à leur plus bas niveau de l'année et le compartiment des emprunts allemands est à nouveau un des plus accueillants de tout l'euromarché. Parmi les candidats qui ont déjà pris rang, la Belgique s'est annoncée pour le début du mois de septembre, prévoyant d'émettre un emprunt d'au moins 700 millions de marks. La Banque mondiale pourrait se présenter un peu plus tard et lancer à la fois à Francfort et à New-York un grand emprunt international de plusieurs milliards de marks.

Friands de francs suisses

Parmi les rares entreprises françaises qui ont sollicité le marché international des capitaux durant *la semaine du 14 juillet*, Electricité de France a émis vendredi un emprunt, libellé en francs suisses à des conditions très ambitieuses, qui témoigne de l'estime dans laquelle cet établissement est tenu à l'étranger. L'emprunt, de 100 millions de francs suisses et d'une durée de cinq ans, est assorti d'un coupon d'intérêt de 4,25 % seulement. C'est la première fois cette année qu'un niveau aussi bas est atteint. Tout compris, frais et commission inclus, l'emprunt revient à EDF à 4,35 % l'an. Ce coût se compare à celui de 4,42 % d'un emprunt de même durée lancé une semaine auparavant par un autre émetteur de tout premier plan, la Caisse française de développement qui faisait sa première apparition en Suisse sous son nouveau nom (c'est l'ancienne Caisse centrale de coopération économique). Les deux transactions sont *placées sous la direction du Crédit suisse*.

Dans les deux cas, les emprunteurs tiennent à disposer de fonds tels quels, en francs suisses. La grande fermeté dont fait preuve actuellement la monnaie helvétique rend le risque de change tout à fait acceptable.

Par ailleurs, d'une manière générale, le marché international a été très animé ces derniers jours. Plusieurs pays européens ont levé des fonds en grande quantité. L'Italie a émis une gigantesque opération libellée en yens. L'Autriche s'est adressée au marché du dollar, ce *qui était pour elle* un moyen détourné d'obtenir à bon compte des ressources en marks. Enfin, le Danemark a lancé une euro-émission en lires qui fait également l'objet d'un contrat d'échange au terme duquel le débiteur dispose de ressources en marks. Comme il s'agissait de la troisième émission internationale du Danemark depuis le début du mois de juillet, certains n'ont pu s'empêcher de mettre en relation cette intense activité d'emprunts avec la crise des changes, dont la couronne danoise est une des principales victimes. C'est une interprétation qui, pour l'instant, va beaucoup plus loin. Les dernières transactions du Danemark n'ont pas pour but de reconstituer des réserves de devises pour le compte de la Banque centrale. Elles correspondent en fait au programme normal d'emprunts que Copenhague s'est fixé pour cet été. Le ministère des finances a autorisé, pour le troisième trimestre de cette année, le lancement d'euro-émissions à concurrence de 10 milliards de couronnes. Le volume total des trois emprunts de juillet représente environ l'équivalent du tiers de ce montant.

CHRISTOPHE VETTER

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Un espoir indéracinable

Non, la Banque fédérale d'Allemagne n'a pas abaissé ses taux directeurs, jeudi 15 juillet, comme une bonne moitié des opérateurs l'escomptaient. Oui, les marchés financiers internationaux, à commencer par Paris, anticipent une telle réduction, soit le 29 juillet, date du prochain conseil de la Bundesbank, le dernier avant l'été, soit la semaine prochaine, sous forme d'une diminution de son taux de pensions à très court terme (REPO). C'est la raison pour laquelle les cours du MATIF sur le notionnel (contrat emprunt d'Etat à 10 ans) ont battu tous leurs records vendredi 16 juillet 1993, à 120,36.

Le jeudi, donc, la Bundesbank laissait inchangés ses taux directeurs, qu'elle avait, rappelons-le, ramenés de 7,25 % à 6,75 % pour l'escompte limite basse, et de 8,50 % à 8,25 % pour le lombard, limite haute. En même temps, elle réduisait, significativement, de 7,59 % à 7,30 % *le taux de ses* pensions à très court terme, le REPO – qui mesure le mieux le niveau de ses interventions sur le marché domestique. Comme ses dirigeants ne cessent de répéter que la persistance d'une forte inflation et la nécessité de ne pas affaiblir le mark la contraignent à procéder *par « petits pas », on ne voyait pas* comment elle pouvait récidiver quinze jours après une diminution. Tout au plus a-t-elle, mercredi, ramené son REPO de 7,30 % à 7,28 %, et il n'est pas exclu qu'elle fasse un nouveau geste d'ici à son prochain conseil du 29 juillet. Mais on sait bien que les dirigeants de la Bundesbank ont horreur de paraître céder à la pression. De plus, ils adorent prendre les marchés à contre-pied, et toutes les possibilités restent donc ouvertes.

C'est bien ce sur quoi spéculent les opérateurs, d'où la forte hausse du MATIF à la veille du week-end, le rendement de l'OAT 10 ans revenant à moins de 6,70 %, guère plus de 0,17 point au-dessus de celui du BUND allemand de même durée et bien au-dessous des 6,81 % de la semaine dernière, avec 0,25 point d'écart. A cet égard, il est tout à fait significatif que, dans cette crise du franc, les titres d'Etat à long terme se soient beaucoup mieux comportés que ceux à court terme. C'est logique : les anticipations à la baisse des taux longs, jugée inéluctable quoi qu'il arrive, n'ont pas été touchées. Simplement, le processus de baisse rapide des taux courts, enclenché – avec quelle vigueur ! – depuis les élections législatives françaises, se trouve momentanément stoppé, comme l'indique la stabilité du *PIBOR (argent à trois mois)*.

Les non-résidents

De plus, toujours la veille du week-end, et ceci explique cela, les non-résidents ont massivement acheté de l'OAT au comptant et à terme, toujours dans l'espoir d'une *nouvelle baisse des* taux longs. Cela n'a pas empêché ces mêmes non-résidents, notamment les « Anglo-Américains » de Londres : Salomon Brothers, Shearson-Lehman, Goldman Sachs, de vendre du franc et d'acheter des marks : mieux vaut se couvrir contre un décrochement, on ne sait jamais. Mais, à Londres, on pense que le franc remontera moins vite que les taux français ne baisseront. Donc, *« on vend la devise et on achète le taux »*, en argot d'opérateur *(trader)*, d'autant que, si le franc *« décrochait »*, les taux baisseraient, comme en Grande-Bretagne depuis le décrochement de la livre en septembre, toujours selon les Anglo-Américains de la City.

Quant au court terme, stable comme on l'a vu après sa petite remontée de la fin de la semaine dernière, il s'est légèrement détendu à la veille du week-end. Si le loyer de l'argent au jour le jour est resté stable, aux environs de 7 1/4 %, *celui à un mois est revenu* à 7,80 %, 8,2 % et celui à trois mois est revenu à 7,35 % – 7,70 % contre 7,45 %-7,85 %, encore au-dessus, toutefois, du taux allemand (7,25 %).

Sur le marché obligataire, on a joué relâche cette semaine, comme *on le fera jusqu'*au 15 août. Il est vrai que la ponction de 110 milliards de francs opérée sur l'épargne par l'emprunt Balladur a de quoi occuper les esprits, bien que les investisseurs institutionnels y aient très peu participé. Le paiement de cet emprunt s'est effectué le vendredi 16 juillet. A cette occasion, il sera intéressant, même tout à fait passionnant, d'analyser la provenance des fonds et l'importance des transferts en provenance des sicav monétaires, en même temps que celle de l'appel à une épargne nouvelle.

FRANÇOIS RENARD

DEVISES ET OR

Le franc résiste sur des marchés perturbés

Le franc français, tout en restant faible vis-à-vis du mark, dont le cours est passé, en huit jours, de 3,40 francs à 3,4160 francs, pas loin de son plafond de 3,4305 francs, se montrait relativement résistant en fin de semaine. Le refus opposé par la Bundesbank à toute nouvelle diminution de ses taux directeurs ne l'a pas outrageusement éprouvé, comme on pouvait le redouter ; en revanche, il a sévèrement touché la couronne danoise, que l'ensemble des banques centrales du système monétaire européen (SME) ont dû soutenir.

Une crise du franc pas comme les autres, comme il est dit par ailleurs, beaucoup moins violente que celle de septembre et de décembre-janvier, mais qui, tout de même, ponctionne les réserves de devises de la Banque de France, soit directement, soit indirectement par le canal des interventions de la Bundesbank pour le compte de la France. Pour l'instant, l'institut d'émission français n'en porte pas (encore) la trace : attendons son bilan au 15 juillet.

Quand on fera l'historique de cet « accident », on s'apercevra qu'au départ il s'agissait d'une restructuration de portefeuilles internationaux pas assez chargés en titres marks et trop en titres francs, et qu'un mouvement de rééquilibrage s'est produit, assez violemment il est vrai. Sur ce mouvement s'est greffée une spéculation toujours à l'affût, mais qui a de grandes chances de se casser les dents. *« On ne spécule pas contre la Bundesbank »*, estime-t-on sur les marchés, surtout quand cette dernière donne son appui en le faisant publiquement savoir. On objectera qu'elle a, finalement, laissé choir, en septembre 1992, la lire et la livre sterling, mais... ce n'étaient pas des monnaies de pays vertueux, comme la France.

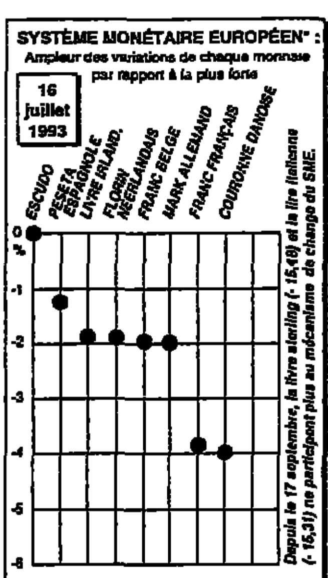
Il n'en reste pas moins que notre pays a soif d'une baisse des taux d'intérêt, comme le cerf de la Bible *« soupire après l'eau vive »*, et que le divorce avec une Allemagne toujours rongée par l'inflation devient de plus en plus patent. C'est bien ce qui hante les responsables en haut lieu, dont les déclarations sur cette baisse des taux se sont subitement taries, après les excès *des dernières* semaines. Règle d'or : *« Pensons-y souvent et n'en parlons jamais »*, comme pour l'Alsace et la Lorraine avant 1914.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 12 AU 16 JUILLET 1993
(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York	1,4760	–	16,8919	65,5093	57,7367	2,7940	51,3215	0,00624
	1,4795	–	17,9899	65,1890	58,9653	2,8185	51,6529	0,00631
Paris	8,7379	5,9200	–	387,8153	341,8014	16,5456	303,8235	3,6954
	8,6662	5,8575	–	381,8449	340,1173	16,5093	302,5568	3,6979
Zurich	2,2531	1,5265	25,7855	–	88,1351	4,2663	78,3423	0,9529
	2,2696	1,5340	27,3932	–	89,8721	4,3236	79,2355	0,9684
Francfort	2,5564	1,7320	29,2568	113,4622	–	4,8407	88,8889	1,0811
	2,5490	1,7222	29,5334	112,2686	–	4,8540	88,9566	1,0872
Bruxelles	52,8113	35,78	6,0439	23,4392	20,6582	–	18,3628	2,2335
	52,4927	35,48	6,0947	23,1291	20,6016	–	18,3264	2,2399
Amsterdam	2,8760	1,9485	329,13851	1,27645	112,5	5,44578	–	1,21629
	2,8643	1,9360	332,40798	1,26286	112,4143	5,45660	–	1,22222
Milan	2364,55	1602	270,6081	1049,4595	924,9423	44,77362	822,1709	–
	2343,53	1584	275,9918	1032,5945	919,7538	44,64487	818,1818	–
Tokyo	160,07	108,45	18,31926	71,04487	62,61547	3,03102	55,65820	0,067697
	162,38	109,75	21,57249	71,54498	63,72663	3,09329	56,68905	0,069287

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 16 juillet 1993, 5,45873 F contre 5,3371298 F le vendredi 9 juillet 1993.



Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MATIÈRES PREMIÈRES

Les fragilités du cuivre

De tous les métaux, le cuivre est, sans aucun doute, celui qui se porte le moins mal. Mais c'est aussi celui dont les cours sont les plus volatils. D'une bonne tenue tout au long de l'année 1992 (plus de 2 000 dollars la tonne), les prix se sont effondrés pour se stabiliser au mois d'avril et de mai autour de 1 800 dollars la tonne. *Depuis, le cuivre s'est* légèrement repris : au cours des deux dernières semaines, il oscillait autour de 2 000 dollars pour retomber à 1 940 dollars la tonne cette semaine.

Des tensions au Chili, des incidents continuels au Zaïre, des grèves de longue durée en Pologne et aux Etats-Unis avaient, un temps, soutenu le marché. Outre cette offre en dents de scie, les achats d'une Chine en pleine expansion continuaient à soutenir les cours. Le climat était d'une telle sérénité que le cabinet britannique Economist Intelligence Unit (EIU) tablait sur une croissance de la consommation annuelle chinoise de 3,2 % au cours des vingt prochaines années.

Pourtant quatrième producteur de cuivre au monde après le Chili, le Pérou et la Zambie, l'empire du Milieu n'exploitait pas toutes ses réserves. Las ! Tous les pronostics aujourd'hui sont démodés, même ceux de la firme américaine Noranda, installée en Chine, qui n'hésitait pas à affirmer que *« cette puissance n'était pas capable de développer ses mines aussi vite que progresse son économie ». « Les Chinois ont arrêté net leurs achats*, s'inquiète un opérateur, *sans que nous sachions l'expliquer. »* Des rumeurs circulent selon lesquelles les Chinois auraient acheté au-dessus de leurs besoins. Certains négociants se souviennent même que des projets en cours devaient permettre à l'empire du Milieu d'augmenter son offre pour répondre à une demande estimée à 900 000 tonnes en 1995. Fort de ces évaluations, le marché supputait que Pékin importerait entre 25 000 et 30 000 tonnes de métal rouge par mois. Il n'est plus sûr maintenant de l'incapacité de ce pays à tirer parti de ses réserves.

Offre russe asséchée

Fragilisé par une demande réduite (l'Europe et l'Asie se montrent frileuses, seuls les Etats-Unis se sont portés acquéreurs), le cuivre pourtant ne connaît pas les heures difficiles des autres métaux. La raison en est simple : offre et demande mondiales, à quelques tonnes près, s'équilibrent autour de 9 millions de tonnes. Ce n'est plus la période déficitaire des cinq *années ayant précédé 1992*, mais ce n'est pas non plus une situation excédentaire. Pourtant, à y regarder de plus près, l'augmentation des stocks inquiète insidieusement : 450 000 tonnes au LME (London Metal Exchange), 100 000 tonnes au COMEX (entrepôts de New-York) sont suffisantes pour déséquilibrer un marché précaire. Et c'est à ce stade qu'intervient l'élément psychologique : métal de base considéré comme le plus précieux, le plus prestigieux (il est stocké au COMEX aux côtés de l'or et de l'argent), le cuivre, en dépit de ses variations de conjoncture, est porté par la flambée aurifère actuelle.

Un autre élément joue de manière plus tangible encore : l'offre russe s'est asséchée. Les professionnels, qui n'avaient pas l'envie d'affronter un marché engorgé comme celui de l'aluminium, par exemple, poussent un soupir de soulagement. En 1992, les Russes déversaient comme en 1991 environ 300 000 tonnes de cuivre et de résidus cuivreux. Le négoce avoue que, l'année dernière, le métal rouge en provenance de l'Est était vendu près de 60 livres au-dessous des cours du LME. Une enchère à la baisse qui n'a pas eu lieu cette année. Seul ce constat a permis aux analystes de prendre le pouls du marché, car les pays de la Communauté des Etats indépendants (CEI) se montrent très avares de statistiques et, lorsqu'ils en fournissent, celles-ci ne sont pas prises au sérieux tant elles sont loin de la réalité : le chiffre officiel russe, par exemple, pour les ventes de cuivre à l'Ouest en *1992 est de... 145 000 tonnes.*

Pour l'heure, les Républiques s'offrent de nouvelles taxes à l'exportation, ce qui explique la raréfaction de métal en provenance de l'Oural... et la relative sérénité du marché. L'avenir du métal rouge, pour autant, n'est pas rose mais gris-bleu. Alors que la consommation mondiale s'étiole comme peau de chagrin, les projets fourmillent de toutes parts dans un sens de l'accroissement de la production. La Zambie, cet ancien miroir au désespoir, renaît tel un phénix de la privatisation de ses mines. Le processus a été amorcé pour une soixantaine d'entreprises de taille moyenne. *« Une deuxième tranche doit être lancée dans les mois qui viennent »*, explique un analyste. Celle-ci devrait même coïncider avec la création d'une Bourse des valeurs. La Zambie, de toute évidence, est devenue un pays avec lequel il faudra à nouveau compter.

Quant au Chili, déjà premier producteur, il regorge de plans de toutes natures pour exploiter plus et mieux encore ses mines de cuivre. Un excédent serait-il au rendez-vous ? *« Les difficultés des uns comme au Canada ou aux Philippines compenseront les excès des autres »*, rétorquent les opérateurs, décidément paisibles.

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 16-7
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 916 (– 67) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 208 (– 36) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	5 065 (– 210) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Août	260 (– 16,8) Dollars/tonne
Café (Londres) Septembre	977 (– 4) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Septembre	968 (– 13) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Septembre	298 (=) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Septembre	241 (=) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Août	231,50(+ 11) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Août	16,66 (+ 0,16) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

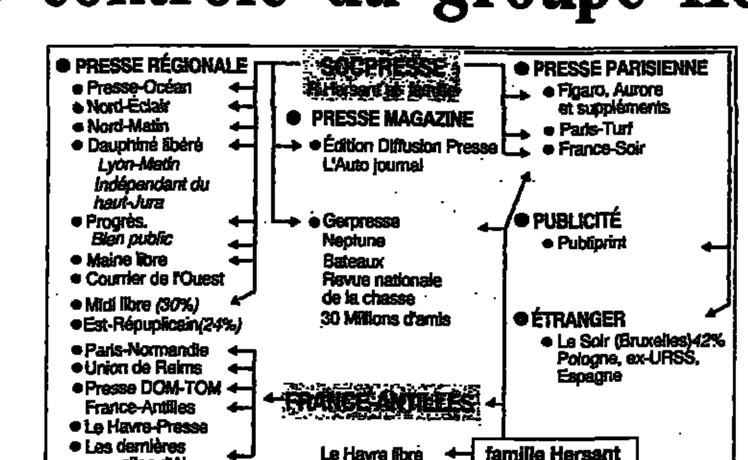
	Cours 9-7-93	Cours 16-7-93
Or fin (kilo en barre)	73 850	74 300
– (kilo en lingot)	73 000	74 850
Pièce française (20 F)	420	421
• Pièce française (10 F)	372	389
Pièce suisse (20 F)	416	427
Pièce latine (20 F)	418	423
• Pièce tunisienne (20 F)	420	420
Souverain	530	535
• Souverain Elisabeth II	580	585
• Demi-souverain	290	292
Pièce de 20 dollars	2 800	2 800
– 10 dollars	1 260	1 230
• – 5 dollars	780	725
– 50 pesos	2 725	2 770
• – 20 marks	528	510
– 10 florins	443	438
• – 5 roubles	299	272

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

Après la vente par Hachette de la moitié du capital

« Les Dernières Nouvelles d'Alsace » passent sous le contrôle du groupe Hersant

L'Union de Reims, journal contrôlé par le groupe France-Antilles appartenant à la famille Hersant, a racheté à Hachette-Filipacchi, 51 % du capital des Dernières Nouvelles d'Alsace. La vente a eu lieu pour 331,5 millions de francs. L'opération deviendra effective au 30 juillet et se fera au profit d'une holding, la Société alsacienne de médias, où les principaux actionnaires seront l'Union de Reims, que dirige Philippe Hersant, la Société centrale d'investissement (groupe Jean-Marc Vernes) et la société France-est (groupe Est Républicain détenu à 24 % par le groupe Hersant).



Le groupe Hersant innove. Jusqu'à présent, les acquisitions fracassantes étaient plutôt rendues publiques fin décembre ou début janvier, en pleine trêve de Noël. Ce fut le cas pour la prise de contrôle du groupe Lignel (*Le Progrès*) en 1986, ou l'entrée dans le capital de l'*Est Républicain* en 1991. Pour le rachat des *Dernières nouvelles d'Alsace*, l'annonce a été faite, vendredi 16 juillet, à 18 heures, en plein pont du 14 juillet et à l'heure des départs en week-end . Rompant avec la trêve des confiseurs, c'est donc en pleine trêve estivale que le groupe Hachette et la société France-Antilles dirigée par Philippe Hersant ont annoncé qu'un accord était intervenu pour la cession au groupe Hersant de toutes les actions détenues par Hachette dans le capital des *Dernières Nouvelles d'Alsace*.

Selon un communiqué commun, la société Quillet, filiale à 99 % d'Hachette-Filipacchi a cédé les 51 % des titres qu'elle détenait encore dans les *Dernières nouvelles d'Alsace* à l'*Union de Reims*, journal contrôlé par France-Antilles et que préside Philippe Hersant, le fils de Robert Hersant. La cession deviendra définitive le 30 juillet et se fera au profit d'une holding en cours de constitution, la Société alsacienne de médias, dans laquelle sont parties prenantes : la Société centrale d'investissement que dirige le banquier et ami de Robert Hersant, Jean-Marc Vernes, *l'Union de Reims*, journal du groupe France-Antilles que dirige Philippe Hersant et la société France-est (groupe Est républicain dont France Antilles détient 24 % du capital). On ignore quelles seront les parts respectives des trois partenaires au sein de cette nouvelle société, mais il ne fait pas de doute que le contrôle est bien du côté de la famille Hersant. Le prix de cession est rarement communiqué dans ce genre de transactions, cette fois il l'a été : 331,5 millions de francs. Cela valorise la totalité du titre à plus de 600 millions de francs.

C'est peu dire que la transaction a surpris le personnel des *Dernières nouvelles d'Alsace*. Dès cette annonce, le président directeur général, Jacques Puymartin et le directeur-rédacteur en chef, Alain Howiller ont réuni les chefs des différents services. Mais tous se sont refusés à faire la moindre déclaration.

Maintien de la « ligne » rédactionnelle

Dans un article publié, samedi 17 juillet, par *les Dernières Nouvelles d'Alsace*, Jacques Puymartin, PDG, explique aux lecteurs que leur *« journal rejoint ainsi un des plus importants groupes de presse quotidienne français, particulièrement implanté en presse régionale. Dans la longue histoire des* Dernières Nouvelles d'Alsace *(près de cent vingt ans) une étape nouvelle se trouvera franchie »*, commente sobrement M. Puymartin.

Après avoir décrit brièvement la bonne santé économique du titre, Jacques Puymartin précise que *« la ligne du journal, son contenu, ses approches et son indépendance rédactionnelle seront respectés et inchangés, comme viennent de s'y engager les nouveaux actionnaires, à l'image de ce qu'avaient totalement assuré et tenu leurs prédécesseurs. De la même manière et par voie de conséquence, le nouveau groupe majoritaire a pris l'engagement de maintenir en place l'ensemble de l'équipe de direction du journal »* .

Rappelons que *les Dernières nouvelles d'Alsace* sont l'un des fleurons de la presse régionale. Le quotidien tire 240 000 exemplaires en moyenne sur l'année. Il est diffusé dans les deux départements alsaciens et en Moselle et emploie environ 1 150 personnes dont 150 journalistes. En 1991, le chiffre d'affaires était de 635 millions de francs et le bénéfice net de 13 millions de francs.

Pour Hachette, qui avait déja cédé, en décembre 1991, au Crédit lyonnais 15 % du capital des *Dernières nouvelles d'Alsace* (pour un prix non divulgué à l'époque), la vente du titre *« met un point final et définitif au programme de ventes d'actifs auquel le groupe s'était engagé en 1992 pour renforcer sa situation financière en réduisant notamment son endettement »*. Dans un communiqué, le groupe Matra Hachette rappelle que les ventes de Rizzoli pour 412 millions de francs, de l'immeuble du Boulevard Saint-Germain à Paris pour 500 millions, de la société Krames pour 221 millions et des *Dernières nouvelles d'Alsace* pour 331,5 millions boucle, et au-dela, l'objectif qu'il s'était fixé avec ses créanciers de réaliser 1,3 milliard de francs d'actifs pour résorber le passif créé par la liquidation de La Cinq.

Reste la question essentielle : d'ou vient l'argent qui permet au groupe Hersant d'acheter les « DNA » ? Depuis plusieurs mois, il est acquis que la Socpresse (*Figaro, France Soir...*) contrôlée personnellement par Robert Hersant, est dans une situation financière très délicate. Le groupe est affligé d'un endettement de plusieurs milliards de francs, et nombre de titres comme le *Progrès* ou *France Soir* sont en crise. La chute des recettes publicitaires, qui affecte aujourd'hui tous les quotidiens, n'arrange rien. D'où des rumeurs périodiques sur la vente imminente de tout ou partie du groupe. Bernard Arnault, PDG de LVMH, aujourd'hui candidat au rachat de la *Tribune Desfossés*, fut ainsi donné comme l'acheteur du *Figaro* en 1992 alors qu'il visitait sonimprimerie. En habile tacticien, Robert Hersant rassure régulièrement ses banquiers, en leur montrant que son groupe a de la valeur et qu'il intéresse quelques puissances industrielles richement dotées en cash. Reste qu'il est étrange, compte tenu des difficultés du groupe, qu'ils continuent de lui prêter de l'argent pour financer de perpétuelles acquisitions. Cela dit, *les Dernières nouvelles d'Alsace* n'atterrissent pas dans le giron de la Socpresse, mais dans celui de France Antilles, un sous-groupe distinct de la Socpresse, contrôlé par la famille de Robert Hersant et qui comprend *Paris-Normandie, l'Union de Reims, le Havre-Presse*, divers titres dans les DOM-TOM et, aujourd'hui, *les Dernières nouvelles d'Alsace*. Si un jour, l'empire était vendu, France-Antilles serait l'héritage que le « papivore » laisserait à ses proches.

YVES MAMOU

Les attaques contre le franc

Une crise pas comme les autres

Les attaques contre le franc depuis une dizaine de jours sur le marché des changes constituent une crise tout à fait atypique. Certains investisseurs ont, contre toute logique, parié sur la sortie du franc du système monétaire européen : le premier ministre, Edouard Balladur, reste ferme sur sa volonté de maintenir la monnaie nationale dans le SME ; la couronne danoise est sous pression, contraignant les banques centrales européennes à la soutenir. Vendredi 16 juillet, la banque centrale du Danemark a relevé son taux de l'escompte de 7,25 % à 9,25 %.

La crise du franc, plus vraisemblablement la « mini-crise », ou même « la tempête dans une tasse de thé » qui s'est déclenchée sur les marchés des changes depuis une dizaine de jours, est tout à fait atypique et, à la vérité, assez irréelle. A Londres, à New-York et ailleurs, certains opérateurs ont pris comme point de départ la publication de données économiques défavorables à la France, avec un constat pessimiste de l'INSEE, et favorables à l'Allemagne, bien timidement, pour jouer, pour la troisième fois, une sortie du franc du système monétaire européen (SME). Selon eux, cette sortie s'impose afin d'échapper au diktat allemand, c'est-à-dire à la politique restrictive de la Bundesbank, totalement inadaptée à la situation actuelle de notre pays, en pleine désinflation et, aussi, en pleine récession.

Le raisonnement est le même que celui qui avait été tenu à l'automne et pendant l'hiver derniers, lors des deux précédentes attaques contre le franc. Etant donné le sort qui a été réservé à ces attaques, à savoir un échec coûteux en raison de l'appui inconditionnel de la Bundesbank, on voit mal une troisième attaque réussir, puisque la banque centrale allemande n'a ni changé d'avis, ni marchandé son soutien. Cette banque, on le sait, est capable de jeter dans la bataille des dizaines de milliards de marks, près de cent en septembre dernier, pour défendre la lire et la livre, soit l'équivalent de 300 milliards de francs et elle pourrait monter à plus de 200 milliards de marks.

L'invraisemblable crépuscule des dieux

On dit, il est vrai, que la spéculation internationale serait capable d'en mettre bien davantage sur le tapis, mais avec quel espoir de gain ? A moins que le système monétaire européen n'éclate complètement, dans une sorte de crépuscule des dieux financier, ce qui paraît tout à fait invraisemblable. De plus, l'engagement solennel d'Edouard Balladur de défendre le franc pris dans l'entretien accordé à notre confrère *le Figaro* sur le thème « pour décrocher du SME, il faudra choisir quelqu'un d'autre que moi » exclut toute faiblesse dans ce domaine. Ajoutons que, dans cette « mini-crise », la Banque de France n'a pratiquement pas eu à manier l'arme du relèvement des taux d'intérêt, ou si peu, comme elle l'avait fait, avec quelle vigueur, au cours des deux crises précédentes. Cette fois-ci, il est vrai, tout relèvement serait très mal venu, en raison de la dégradation de l'économie. De plus, il a été très curieux et très significatif de voir, en cette fin de semaine, les opérateurs étrangers acheter massivement des emprunts d'Etat français dans l'espoir d'une baisse prochaine des taux, à Paris comme à Francfort.

Tout de même, l'accès de faiblesse du franc montre que, dans toute période de convalescence, des rechutes temporaires peuvent se produire et que tout triomphalisme du genre « le franc est maintenant plus fort que le mark » est à éviter. L'ensemble industriel qui se constitue de l'autre côté du Rhin sera suffisamment puissant, à terme, pour ne pas enterrer précocement le mark, même si le coût de la réunification s'avère plus élevé que prévu.

FRANÇOIS RENARD

Lire page 19, la rubrique Devises et or

Le visage féminin du contre-espionnage britannique

Le service de contre-espionnage britannique, le MI5, a désormais un visage : celui de sa patronne, Stella Remington, cinquante-huit ans, qui avait convié, vendredi 16 juillet, quelques photographes de presse à faire son portrait dans son bureau aux rideaux soigneusement tirés. C'est la première fois depuis la création de cette institution, en 1909, que son responsable apparaît en public. Il était même interdit, jusqu'à tout récemment, de révéler son nom.

Cette opération de relations publiques s'accompagne de la diffusion d'une brochure décrivant les activités du MI5 et donnant des informations statistiques sur les 2 000 agents travaillant pour lui. On apprend ainsi que le service comprend 50 % de femmes et une proportion identique de personnes âgées de moins de quarante ans. Le département de pointe du MI5, le groupe général de renseignements, est composé de 340 agents bardés de diplômes.. – *(AFP, Reuter.)*

□ **COREE DU NORD : négociations sur les armes nucléaires nord-coréennes.** – Les négociations entre les Etats-Unis et la Corée du Nord visant à éviter une crise liée au programme nucléaire de Pyongyang ont été interrompues, vendredi 16 juillet. Le différend porte sur la menace du régime du maréchal Kim-Il-sung de se retirer du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP). – *(AFP, Reuter.)*

Pendaison de cinq islamistes en Egypte

Cinq islamistes, condamnés à mort le 27 mai dernier, ont été exécutés par pendaison samedi matin 17 juillet au Caire, a-t-on appris de source officielle. Ces pendaisons portent à 14 le nombre d'islamistes exécutés depuis juin. Sept autres islamistes avaient été exécutés le 8 juillet dernier. Huit autres peines capitales ont été prononcées par contumace. – *(AFP.)*

Accord de paix au Libéria

Les belligérants du Libéria ont conclu un accord de paix, samedi 17 juillet au matin, à Genève, a déclaré le médiateur de l'OUA, Caanan Banana. M. Banana a indiqué que cet accord portait aussi bien sur les aspects militaires, c'est-à-dire le cessez-le-feu, que sur les aspects politiques comme la composition tripartite du futur gouvernement de transition. – *(AFP.)*

A Hénin-Beaumont (Pas-de-Calais)

Sept morts et quatre blessés dans l'explosion d'une usine

Une explosion dans l'usine Metaleurop de Noyelles-Godault près de Lens (Pas-de-Calais), survenue vendredi 16 juillet, a provoqué la mort de sept personnes. Quatre blessés, brûlés à 80 %, ont été hospitalisés.

L'accident s'est produit pendant que des ouvriers réparaient une colonne où une opération de purification de zinc était en cours. La production n'a pas été interrompue, seul l'atelier où l'explosion s'est produite a été arrêté.

□ **TENNIS : France-Inde en quart de finale de la Coupe Davis.** – Après les deux premiers simples du quart de finale de Coupe Davis disputé à Fréjus (Var), la France et l'Inde étaient à égalité (1-1), vendredi 16 juillet. Alors qu'Arnaud Boetsch a facilement battu Ramesh Krishnan (6-3, 6-3, 6-1), le jeune Indien Leander Paes a, en effet, créé une grosse surprise en dominant Henri Leconte (6-1, 6-2, 3-6, 6-3).

SOMMAIRE

La télématique du *Monde* : 3615 LEMONDE 3615 LM

Ce numéro comporte un cahier « Radio-télévision »

Le numéro du « Monde » daté 17 juillet 1993 a été tiré à 459 248 exemplaires.

Feuille

La fin d'une époque

L'ÉCONOMIE

Les faiblesses du géant américain

pages 21 à 28

L'ÉTÉ FESTIVAL

pages 11 et 12

7,00 F

